

1988/1989

# ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

◆  
**PORTUGAL**

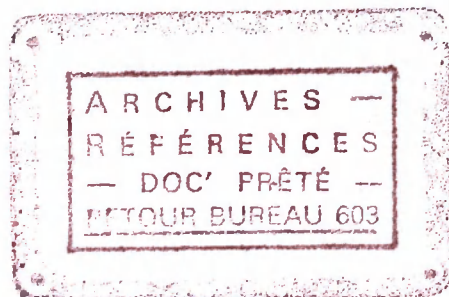
OCDE



OECD

ETUDES ECONOMIQUES  
DE L'OCDE

**PORTUGAL**



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973).

La République socialiste fédérative de Yougoslavie prend part à certains travaux de l'OCDE (accord du 28 octobre 1961).

Published also in English.

© OCDE, 1989

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :  
M. le Chef du Service des Publications, OCDE  
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

## Table des matières

<b>Introduction</b>	9
<b>I. Tendances récentes</b>	11
Evolution intérieure	11
Relations avec l'extérieur	21
<b>II. Politique économique et perspectives à court terme</b>	30
Politique budgétaire	31
Politique monétaire	36
Perspectives pour 1989 et 1990	41
<b>III. Les déséquilibres macroéconomiques et le secteur public</b>	45
Les déséquilibres macro-économiques	45
Les réformes structurelles dans le secteur public	54
<b>IV. L'amélioration du fonctionnement des marchés</b>	59
L'agriculture : une offre insuffisante	60
L'ajustement industriel	64
Marché du travail : aspects structurels	70
Un secteur financier en mutation	76
Conclusion	82
<b>V. Conclusions</b>	84
Notes et références	91

## *Annexes*

I.	Notes techniques	96
II.	Chronologie économique	104
	<b>Annexe statistique</b>	<b>111</b>

## **Tableaux**

### *Texte*

1.	Demande et production	11
2.	Revenu disponible des ménages	13
3.	Evolution des salaires et des prix	18
4.	Emploi et marché du travail	21
5.	Décomposition de la variation du solde des opérations courantes	23
6.	Commerce extérieur	24
7.	Evolution récente de la balance des paiements	27
8.	Evolution récente de la dette extérieure	29
9.	Compte consolidé des administrations publiques	32
10.	Variations conjoncturelles et structurelles du solde financier des administrations publiques	35
11.	Variables monétaires	36
12.	Crédits à l'économie	38
13.	Perspectives à court terme	43
14.	Epargne nationale et besoin de financement	45
15.	Indicateurs structurels du secteur public	47
16.	Administrations publiques : éléments de comparaison internationale	49
17.	Indicateurs de la dette publique	53
18.	Financement du déficit public	54
19.	Transferts financiers de la CEE	60
20.	Quelques indicateurs structurels	61
21.	Performance à l'exportation comparée : la spécialisation sectorielle	65
22.	Indicateurs comparés du marché du travail	70
23.	Caractéristiques structurelles et institutionnelles du marché du travail	72



24.	Programmes en faveur du marché du travail	74
25.	Financement de l'économie	78
26.	Indicateurs du marché financier	81

### *Tableaux de l'Annexe I*

A1.	Investissements directs étrangers au Portugal	96
A2.	Répartition des fonds structurels communautaires destinés à l'agriculture	99
A3.	Schémas comparés de production, d'importations et d'exportations, 1977 à 1987	100
A4.	Analyse à part de marché constante	101
A5.	Aides financières à l'industrie	102
	Note pour le graphique 10	103

### *Annexe statistique*

	Quelques statistiques rétrospectives	112
A.	Emploi du produit intérieur brut, aux prix courants	113
B.	Emploi du produit intérieur brut, aux prix constants de 1977	114
C.	Produit intérieur brut, par branche d'activité	115
D.	Compte d'affectation des ménages	116
E.	Compte des administrations publiques	117
F.	Prix et revenus	118
G.	Indicateurs d'emploi	119
H.	Masse monétaire et contreparties	120
I.	Entrées de voyageurs étrangers, d'après le pays de nationalité	121
J.	Commerce extérieur par principaux groupes de produits	122
K.	Evolution de la structure géographique du commerce extérieur	123
L.	Balance des paiements	124

## **Graphiques**

### *Texte*

1.	Contributions à la croissance du PIB	12
2.	Revenu disponible et taux d'épargne	14
3.	Inflation observée et inflation sous-jacente	16

4.	Salaires réels et productivité	19
5.	Taux de change de l'escudo et indicateurs de compétitivité	22
6.	Evolution du crédit	37
7.	Taux d'intérêt	40
8.	Recettes, dépenses et besoin de financement des administrations publiques	48
9.	Evolution de la dette publique	52
10.	Avantages comparatifs « révélés » : évolution de 1980 à 1987	66
11.	Composition de l'accroissement des actifs financiers des ménages	77

# STATISTIQUES DE BASE DU PORTUGAL

## LE PAYS

Superficie totale (milliers de km <sup>2</sup> )	92.1	Villes principales, population résidente en milliers d'habitants (1981) :	
		Lisbonne	808
		Porto	327

## LA POPULATION

Population (1988, en milliers)	9 777	Population active civile occupée (1988, milliers)	4 299
Densité au km <sup>2</sup>	106	En % du total :	
Population active civile (1988, milliers)	4 623	Agriculture	20.6
		Industrie	34.9
		Services	44.5

## LA PRODUCTION

Produit intérieur brut, en 1988 (millions de dollars des É.U.)	41 930	Origine du produit intérieur brut au coût des facteurs, en 1988 (en %) :	
Produit intérieur brut par habitant, en 1988 (dollars des É.-U.)	4 289	Agriculture	7.0
Formation brute de capital fixe en 1988 : en % du PIB	27.9	Industrie	34.0
par habitant (dollars des É.-U.)	1 195	Services	59.0

## LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Consommation publique en 1988 (en % du PIB)	13.8	Recettes courantes des Administrations publiques en 1988 (en % du PIB)	36.6
Investissements publics en 1988 : en % du PIB	3.7		
en % des investissements totaux	13.4		

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services en 1988, en % du PIB	34.7	Importations de biens et services en 1988, en % du PIB	44.4
Ventilation en % des exportations de marchandises, 1987,		Ventilation en % des importations de marchandises, 1987,	
CTCI :		CTCI :	
Produits alimentaires, boissons et tabacs (0, 1)	7.3	Produits alimentaires, boissons et tabacs	10.6
Matières premières brutes et demi-produits (2, 3, 4)	11.9	Matières premières brutes et demi-produits	19.4
Produits manufacturés (5, 6, 7, 8)	80.1	Produits manufacturés	69.6
dont : Produits chimiques (5)	5.4	dont : Produits chimiques	10.5
Machines et matériel de transport (7)	16.5	Machines et matériel de transport	33.9

## LA MONNAIE

Unité monétaire : Escudo		Unités monétaires par dollar des É.-U., moyenne journalière :	
		Année 1988	143.94
		Mai 1989	160.65

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.



*Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel du Portugal par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 19 avril 1989.*

•

*Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 24 mai 1989.*

•

*L'étude précédente du Portugal a été publiée en avril 1988.*

## Introduction

En 1988, la croissance du PIB du Portugal est restée rapide, à un taux d'environ 4 pour cent, proche de l'évolution moyenne enregistrée depuis 1985. L'effort de développement entrepris depuis l'adhésion à la CEE s'est poursuivi, la croissance des investissements ayant contribué pour près de quatre points à celle du PIB. La vigueur de la demande intérieure a entraîné une nette dégradation de la balance commerciale, partiellement compensée par des transferts importants, notamment d'origine communautaire. Les craintes que l'on avait il y a un an de voir se ranimer l'inflation se sont concrétisées. L'influence des facteurs exogènes qui avaient contribué à la vive décélération des prix entre 1984 et 1987 s'est en partie inversée, et sur le plan intérieur les pressions de la demande ont certainement joué un rôle dynamique, dont les effets ont été renforcés par la hausse de la TVA. Bien que l'on ait assisté à une diminution notable du chômage, la progression des salaires s'est encore ralentie en 1988 grâce en partie à la politique contractuelle, mais la situation s'est tendue en cours d'année.

La politique économique est demeurée accommodante durant la plus large partie de 1988. Les dépenses budgétaires ont été stimulées par les effets induits des aides de la CEE ainsi que par la poursuite du programme de revalorisation des transferts sociaux, alors que l'on assistait à une baisse des taux d'intérêt nominaux destinée notamment à soutenir l'investissement. L'objectif prioritaire à court terme de la politique économique est d'éviter que ne se développe un processus inflationniste qui risquerait de retarder ou de compromettre les réformes structurelles engagées. La politique monétaire a pris un tour restrictif à la fin de 1988, qui a été renforcé au mois de mars de cette année et l'on a alors assisté à une hausse des taux d'intérêt. La mise en œuvre de la réforme fiscale pourrait se traduire par un resserrement de la politique budgétaire. A court terme, les perspectives de croissance demeurent encore favorables et devraient permettre une progression de l'emploi suffisante pour maintenir le chômage au niveau relativement faible atteint en 1988. En moyenne le rythme de la hausse des prix pourrait demeurer proche de

10 pour cent en 1989. La dégradation du solde commercial extérieur en volume continuera d'avoir des répercussions défavorables sur le solde de la balance des opérations courantes.

La première partie du rapport retrace l'évolution récente de l'économie. Les politiques économiques et les projections à court terme font l'objet de la deuxième partie. La partie III est consacrée à l'analyse des déséquilibres macroéconomiques et du secteur public. L'amélioration du fonctionnement du marché des biens et services – agriculture et industrie – du marché du travail et des marchés financiers fait l'objet de la Partie IV. Les conclusions de politique économique sont présentées à la partie V.

# I. Tendances récentes

## Evolution intérieure

### *Le dynamisme de la demande intérieure*

Comme on le prévoyait il y a un an, la croissance de la demande intérieure totale (proche de 10 pour cent en 1987) s'est ralentie durant l'année 1988 (tableau 1). Cependant, grâce au caractère peu contraignant des politiques économiques, elle est restée plus élevée que dans la plupart des pays de l'OCDE, plus de 8 pour cent au Portugal contre 4 pour cent en moyenne pour l'Europe. La consommation des ménages a continué de contribuer pour moitié environ à l'expansion de

**Tableau 1. Demande et production**  
Pourcentages de variation en volume (aux prix de 1977)

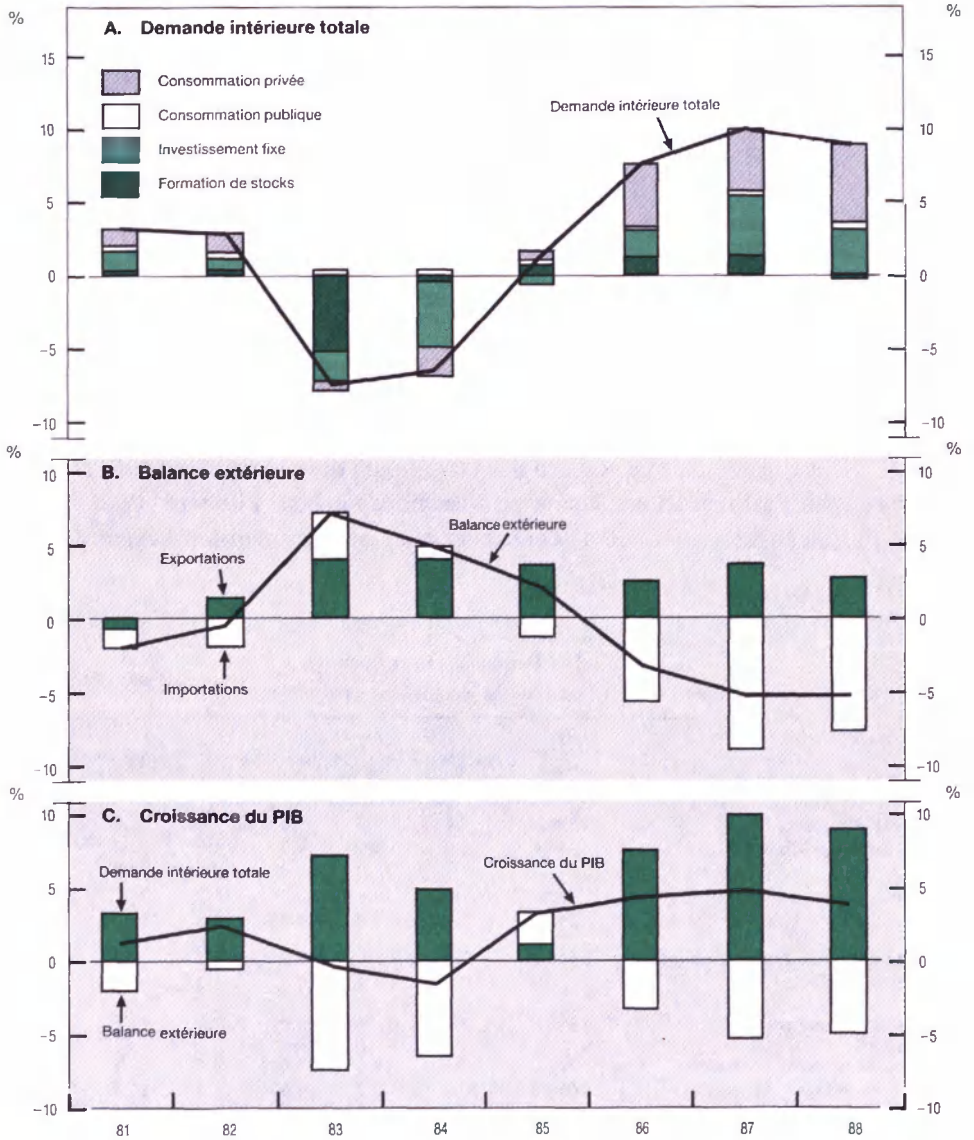
	1983 Valeur en milliards d'escudos	1988/1983	1984	1985	1986	1987	1988
Consommation privée	1 596.2	3.4	3.0	1.0	7.0	6.8	6.5
Consommation publique	348.4	2.0	2.5	1.7	1.0	2.0	3.8
Formation brute de capital fixe	671.5	3.3	-18.0	-3.0	9.5	20.2	15.5
Machines et équipement	282.0	4.1	-26.8	-0.4	16.2	26.0	19.0
Construction	362.5	2.2	-10.0	-5.0	4.3	12.5	12.0
Demande intérieure finale	2 616.1	3.2	-5.8	0.3	6.5	8.9	8.2
Variation de stocks <sup>1,2</sup>	-20.9	0.6	-0.4	0.8	1.2	1.6	0.6
<b>Demande intérieure totale</b>	<b>2 596.0</b>	<b>3.6</b>	<b>-6.1</b>	<b>1.0</b>	<b>7.7</b>	<b>10.2</b>	<b>8.5</b>
Exportations de biens et services	721.2	9.5	14.2	11.0	7.0	11.1	7.3
Importations de biens et services	1 014.8	10.1	-2.7	3.9	17.2	26.1	17.5
Balance extérieure <sup>1</sup>	-294.0	-0.8	4.9	2.3	-3.2	-5.7	-5.0
<b>PIB aux prix du marché</b>	<b>2 301.7</b>	<b>3.0</b>	<b>-1.6</b>	<b>3.3</b>	<b>4.3</b>	<b>4.7</b>	<b>4.1</b>

1. Contribution à la croissance du PIB.

2. Y compris l'ajustement statistique.

Sources: Ministère des Finances; Banco de Portugal, *Annual Report*; Secrétariat de l'OCDE.

Graphique 1. **CONTRIBUTIONS A LA CROISSANCE DU PIB**  
En pourcentage du PIB de l'année précédente



Sources : OCDE, Comptes Nationaux ; estimations du Secrétariat.

la demande (graphique 1). Elle s'est orientée vers les biens durables (voitures et électroménager dont le contenu d'importation est particulièrement élevé), ce qui s'explique par la poursuite de l'effet de rattrapage et l'apparition de nouveaux produits sur le marché après l'adhésion à la CEE.

Le revenu disponible réel des ménages a continué de croître grâce à une progression rapide des effectifs et à une nouvelle augmentation des salaires réels par personne. Par contre la pression fiscale s'est alourdie car l'ajustement des barèmes d'imposition a été inférieur au taux effectif de hausse des prix et l'évasion a vraisemblablement pu être réduite (tableau 2). Le taux d'épargne a diminué de nouveau, comme au cours des deux années antérieures. On assisterait ainsi depuis trois ans à une rupture de la tendance enregistrée dans la première moitié des années 80 où l'épargne jouait au contraire un rôle nettement contracyclique (graphique 2). Plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution, outre l'ouverture des frontières, par exemple l'amélioration du système de pensions et de l'assistance sanitaire, dont les niveaux restent néanmoins faibles comparé avec la situation dans les autres pays de l'OCDE; la réduction de la part des transferts des émigrés, épargnés pour la plus large part, amplifie le phénomène.

Tableau 2. **Revenu disponible des ménages**

Pourcentages de variation

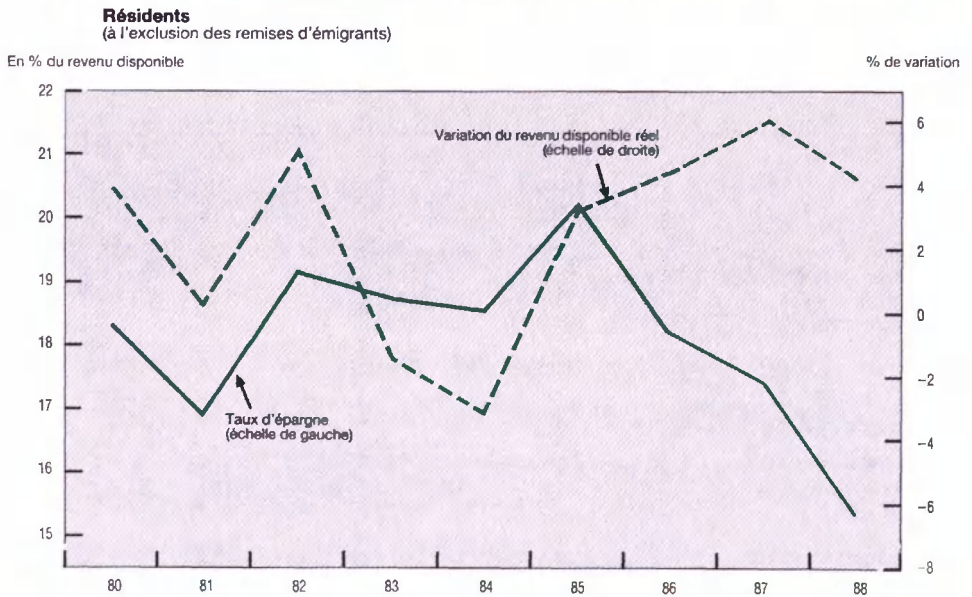
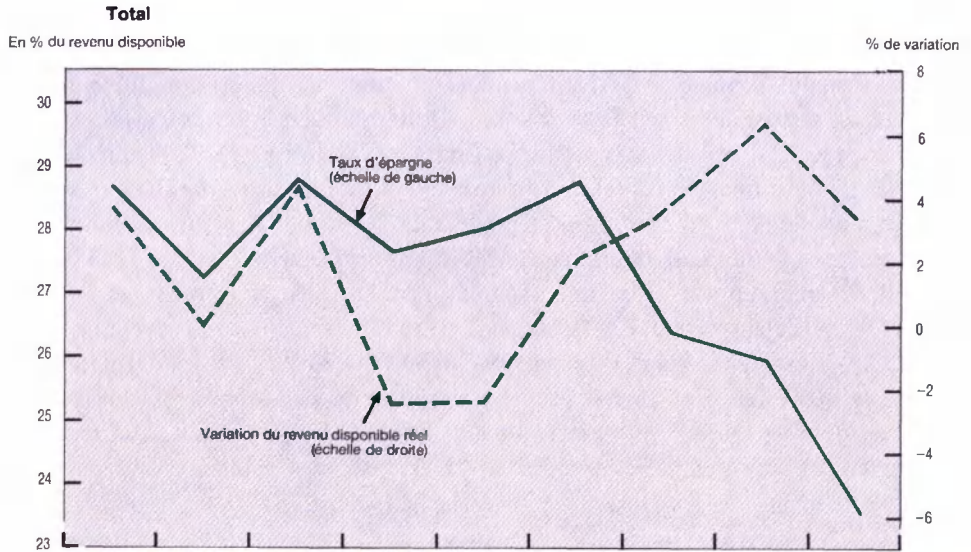
	1983	1983	1984	1985	1986	1987	1988
	Valeur en milliards d'escudos						
Rémunération des salariés	1 157.1	19.6	16.1	22.8	19.1	17.7	14.7
Revenus de l'entreprise et de la propriété	912.5	32.8	32.4	23.6	12.5	13.0	14.5
Transferts internes	314.2	25.7	23.0	21.4	32.2	17.7	15.0
Transferts externes	242.0	12.6	32.4	11.9	10.4	21.0	7.5
Revenu brut	2 625.8	23.9	24.1	21.7	17.4	16.3	14.0
Impôts directs	155.1	43.0	3.4	30.8	3.3	-2.1	21.0
Cotisations sociales	264.0	28.5	32.2	22.5	22.5	18.0	14.7
<b>Revenu disponible</b>	<b>2 206.7</b>	<b>22.2</b>	<b>24.6</b>	<b>21.0</b>	<b>17.6</b>	<b>15.8</b>	<b>13.5</b>
Consommation	1 596.2	24.2	23.9	20.1	21.5	17.7	17.2
Taux d'épargne <sup>1</sup>	—	27.7	28.0	28.7	26.3	26.4	24.1
<b>Revenu disponible réel</b>		<b>-2.6</b>	<b>-2.4</b>	<b>1.8</b>	<b>3.6</b>	<b>6.2</b>	<b>3.2</b>
<i>Pour mémoire :</i>							
Prix de la consommation privée	—	25.4	27.7	18.9	13.5	10.2	10.0

1. En pourcentage du revenu disponible.

Sources: Ministère des Finances; Secrétariat de l'OCDE.



Graphique 2. REVENU DISPONIBLE ET TAUX D'ÉPARGNE



Sources : OCDE, Comptes Nationaux ; Banque du Portugal, Annual report.

Après la période de croissance exceptionnelle de l'investissement fixe en 1986-87, qui reflétait ici encore un effet de rattrapage après trois années de recul, on prévoyait il y a un an une décélération marquée. En fait, la formation brute de capital fixe a progressé de 15.5 pour cent en 1988, contribuant pour près de 4 points à la croissance du PIB, chiffre double de la moyenne dans les pays européens de l'OCDE et qui reflète l'effort exceptionnel de modernisation et de développement du stock de capital, notamment dans l'industrie. L'investissement des administrations publiques a joué un rôle limité. Le dynamisme de l'activité intérieure, l'ouverture des marchés de la CEE, l'amélioration de la situation de profit des entreprises ont continué de créer des conditions favorables à l'investissement privé, contrebalançant les effets négatifs du niveau élevé des taux d'intérêt réels et d'un certain attentisme des industriels devant la perspective de mise en œuvre d'un nouveau système d'incitations financières. Un facteur additionnel d'expansion a été le développement des investissements directs étrangers qui ont doublé entre 1987 et 1988, dans les services mais aussi dans l'industrie manufacturière (tableau A1, annexe I). Les achats de machines et d'équipement ont augmenté de 19 pour cent. La croissance de la construction (12 pour cent) a été tirée par une expansion de la construction de logements, entraînant de fortes hausses de prix et de coûts. Mais on a aussi assisté à des investissements d'extension des capacités dans plusieurs branches de l'industrie, l'habillement par exemple, et dans les services.

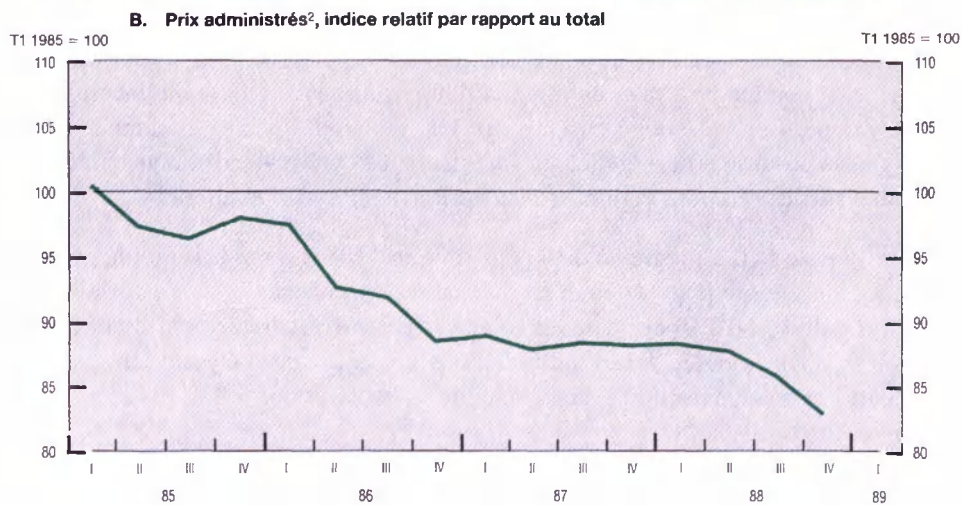
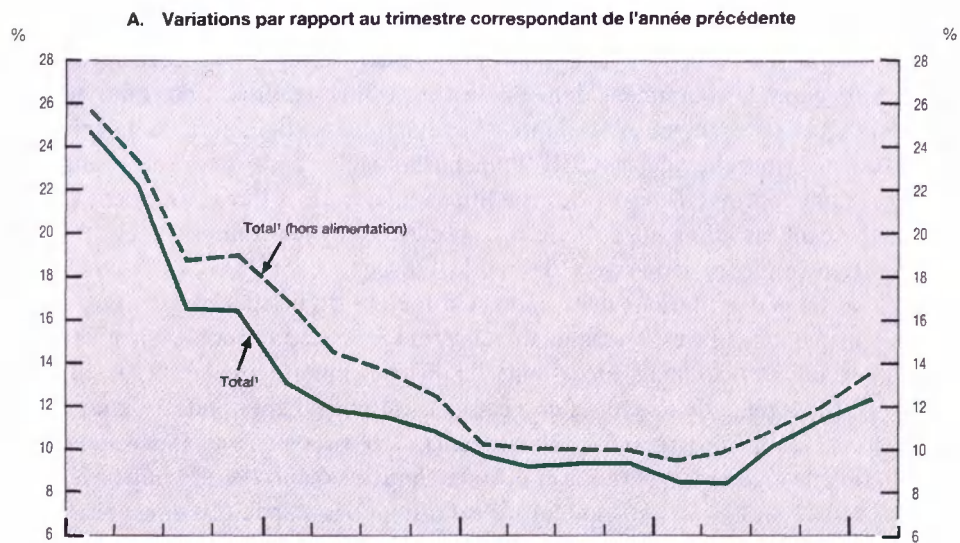
La contribution négative du solde extérieur est restée proche de 5 pour cent du PIB en 1988, comme en 1987, les volumes d'importations augmentant encore à un rythme rapide. Leur élasticité par rapport à la demande globale (demande intérieure plus exportations) est demeurée supérieure à 2. On reviendra plus en détails ci-dessous sur les relations commerciales du Portugal avec l'extérieur.

Au total, le PIB a progressé de 4 pour cent en 1988. Le maintien d'un taux de croissance élevé a été possible en dépit de la baisse prononcée de la valeur ajoutée dans l'agriculture (-12½ pour cent en volume), grâce au redressement de la croissance de la valeur ajoutée dans l'industrie (6 pour cent, contre 4 pour cent l'année précédente) et au dynamisme exceptionnel de la construction<sup>1</sup>.

### *La reprise de l'inflation*

L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation s'est ralentie jusqu'au premier semestre de 1988. En avril et en mai, le glissement annuel était de 8 pour cent au lieu de 9½ pour cent au deuxième semestre de 1987. L'écart par rapport à la moyenne des pays européens de l'OCDE s'était alors réduit jusqu'à

### Graphique 3. INFLATION OBSERVÉE ET INFLATION SOUS-JACENTE



1. Hors loyers.  
 2. Eau, gaz et électricité, transports publics terrestres.  
 Source: INE, Boletim mensal d'estatística.



3.5 points de pourcentage. La hausse des prix s'est accélérée depuis lors comme dans la plupart des pays de l'OCDE; mais ce mouvement a pris plus d'ampleur au Portugal, et en mars et avril 1989, le taux d'inflation y était supérieur à 12½ pour cent, marquant un écart de 6½ points par rapport à la moyenne pour l'Europe. En 1988, certains facteurs exceptionnels sont venus s'ajouter aux pressions inflationnistes sous-jacentes liées à la vivacité de la demande (graphique 3). La hausse des prix alimentaires s'est accélérée par suite des mauvaises conditions climatiques, contribuant pour 1½ point à la hausse moyenne de l'indice alors qu'elle avait eu une influence modératrice en 1987. La non-répercussion sur les utilisateurs de la baisse de prix du pétrole importé (par suite d'une hausse des accises) et l'augmentation de 1 point de la TVA – mesures favorables aux finances publiques – ont accentué la reprise de l'inflation. Les prix administrés par contre ont évolué en ligne avec le niveau général des prix depuis deux ans. Au total, l'inflation sous-jacente, mesurée ici par l'indice hors prix alimentaires ne s'est que très légèrement accélérée durant l'année, et en moyenne son taux est demeuré proche de 10 pour cent comme en 1987.

Ni la dépréciation effective de l'escudo ni l'évolution des prix extérieurs n'ont joué un rôle déterminant dans la reprise de l'inflation. En effet, les prix relatifs des importations de biens et services ont continué de diminuer par rapport au déflateur du PIB en 1988 (tableau 3, panneau C). Un des facteurs de tension inflationniste réside dans l'évolution des coûts de main d'œuvre. L'application de la politique des revenus a favorisé en 1988 comme en 1987 un ralentissement des salaires contractuels. Cependant les tensions sur le marché du travail, dont témoigne la baisse rapide du taux de chômage, sont allées de pair avec un dérapage important des salaires effectifs par rapport aux salaires contractuels (tableau 3, Panneaux A et B). Les profits élevés dans le secteur privé, la pleine utilisation des capacités dans certains secteurs, en particulier la construction, et le manque de main d'œuvre qualifiée ont incité les employeurs à accorder au niveau des entreprises des hausses supérieures à celles qui avaient été négociées lors des conventions salariales<sup>2</sup>. Ainsi, on a enregistré des augmentations de 13.2 pour cent en moyenne dans le secteur de la construction pour les trois premiers trimestres de l'année et de 11 pour cent dans l'industrie manufacturière alors que les salaires contractuels dans le secteur privé ont augmenté de 9.2 pour cent. On ne dispose pas de données pour les services, mais il est probable que le caractère relativement abrité d'une large part de ces activités a accentué l'effet des tensions sur les ressources. La hausse des salaires contractuels a été plus limitée dans le secteur public que dans le secteur privé, sous la contrainte de la politique fiscale. Cependant, on a assisté à des glissements catégoriels pour les fonctionnaires, surtout ceux des entités décentralisées, et à des

**Tableau 3. Evolution des salaires et des prix**  
Pourcentages de variation

	1983	1984	1985	1986	1987	1988 <sup>1</sup>
<b>A. Salaires moyens implicites dans les accords collectifs de salaires</b>						
<b>Total</b>	19.1	19.1	21.7	16.9	11.7	8.5
<i>dont:</i>						
Administrations publiques	19.2	19.1	22.3	16.5	11.5	6.5
Entreprises publiques	18.7	19.8	23.2	18.1	11.3	7.7
Secteur privé	19.1	17.1	21.2	16.9	11.8	9.2
<b>B. Evolution des salaires nominaux</b>						
Industrie	18.6	18.8	21.1	16.8	14.0	11.1
Construction	21.1	10.8	21.2	18.2	12.2	13.2
Salaire minimum non agricole, nominal	21.5	20.0	23.1	17.2	14.7	10.0
<b>C. Prix implicites</b>						
Prix de la consommation privée	25.4	27.8	18.9	13.5	10.2	10.0
Prix des importations	33.7	26.3	11.0	- 7.3	6.5	7.2
Prix du PIB aux prix du marché	24.9	23.7	21.7	17.9	12.3	11.5
Prix du PIB au coût des facteurs	24.6	25.2	18.7	13.1	12.1	—

1. Panneau A : données pour l'année. Panneau B : données pour trois trimestres. Panneau C : estimations du Secrétariat pour l'année. Sources : Banco de Portugal, *Sintese Mensal de Conjuntura*; Ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale; Secrétariat de l'OCDE.

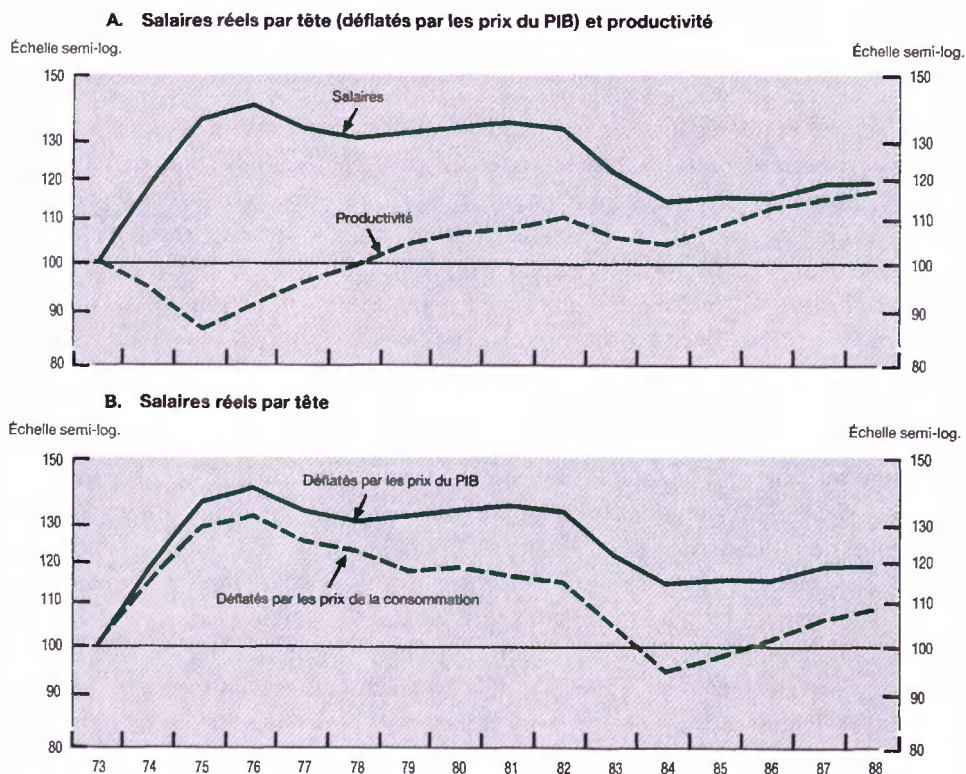
dérappages des salaires effectifs dans certaines entreprises publiques aussi importantes que dans les entreprises du secteur privé. Au total, par suite d'une faible progression des gains de productivité les coûts unitaires de main d'œuvre dans l'ensemble de l'économie ont augmenté de plus de 9½ pour cent.

La transmission des pressions de la demande sur l'inflation a été atténuée par l'évolution des taux de change. Dans les secteurs exposés, les producteurs n'ont pas répercuté les hausses de coûts sur les prix en raison de l'appréciation réelle de l'escudo. Par contre les pressions inflationnistes ont été nourries par le caractère non contraignant de la politique monétaire qui s'est reflétée dans la rapide expansion du crédit au secteur privé.

Même si l'on a enregistré un dérapage important entre salaires effectifs et salaires contractuels, grâce à l'absence d'indexation formelle, les salaires effectifs nominaux ont fait preuve, comme à l'accoutumée, d'une relative inertie face à l'inflation; en outre les termes de l'échange ont continué de s'améliorer. Aussi, la progression des salaires réels a-t-elle été légèrement inférieure à celle de la productivité, permettant de maintenir inchangée la part des profits dans le revenu national

(graphique 4, panneau A). L'ajustement s'était fait par une baisse effective des salaires réels entre 1982 et 1984. Depuis 1985, l'amélioration des termes de l'échange a facilité la poursuite de cet ajustement : la hausse des salaires réels mesurée à partir des prix à la consommation (donc perçue par les salariés) a été supérieure à la hausse mesurée à partir des prix de la production (graphique 4, panneau B). En dépit de cet aspect relativement favorable, il est à craindre que, sur le plan international, la position concurrentielle de l'industrie portugaise se dégrade progressivement si les écarts d'inflation avec les pays partenaires continuent de

Graphique 4. SALAIRES RÉELS ET PRODUCTIVITÉ  
1973 = 100



Source : Secrétariat de l'OCDE.



s'accroître (graphique 5) et si la dépréciation est en retard par rapport à l'écart d'inflation. On reviendra sur cet aspect dans la section «taux de change et compétitivité».

On constate des écarts de gains de productivité selon les secteurs et notamment entre secteur privé et secteur public. Or, la phase actuelle de surchauffe de l'activité économique risque de provoquer des phénomènes de contagion des hausses de salaires entre secteurs. Les actions revendicatrices dans les services publics – où les hausses de salaires sont demeurées plus modérées – actions que l'on retrouve simultanément dans plusieurs économies européennes, sont un exemple de la difficulté qu'il y a à contenir les hausses de rémunérations dans la fonction publique (pour satisfaire les objectifs budgétaires) alors que la situation des entreprises privées permet à celles-ci d'accorder des augmentations relativement importantes.

### *Le recul du chômage*

La croissance rapide du PIB a de nouveau entraîné en 1988 une amélioration très nette de la situation sur le marché du travail (tableau 4). Par la rapidité et l'ampleur de cette réponse, le Portugal se distingue nettement des autres pays européens. L'emploi total a augmenté de 2½ pour cent en 1988 comme en 1987, rythme proche de l'évolution en Espagne, mais très au-dessus de la moyenne pour l'Europe (1 pour cent). Les taux d'activité qui à l'accoutumée répondent assez étroitement aux variations de l'emploi n'ont que faiblement augmenté en 1988<sup>3</sup>. Ceci résulte peut-être d'une diminution exceptionnellement prononcée de la population active rurale, liée aux mauvaises conditions climatiques et qui aurait compensé l'augmentation dans les autres secteurs. Le taux de chômage a ainsi baissé jusqu'à 5 pour cent au troisième trimestre de 1988, un recul de 2.8 points en deux ans. Pendant la même période, il diminuait de 0.8 point en Europe. La baisse du chômage au Portugal a touché toutes les catégories de chômage également. Les mesures d'encouragement à l'emploi qui constituaient un facteur d'explication important de la baisse du chômage en 1987 semblent avoir joué un rôle plus limité en 1988, le nombre de personnes concernées étant demeuré stable entre 1987 et 1988. Par contre, les montants croissants consacrés depuis deux ans aux programmes d'emploi et de formation pour les jeunes et pour les chômeurs de longue durée ont certainement contribué à l'amélioration enregistrée pour ces deux catégories. On reviendra plus en détails dans la partie IV ci-dessous sur les politiques de l'emploi ainsi que sur certaines caractéristiques structurelles et institutionnelles qui permettent une meilleure appréciation de la performance du marché du travail portugais.

Tableau 4. **Emploi et marché du travail**

	Milliers de personnes 1984	1985	1986	1987	1988
		1984	1985	1986	1987
		Pourcentages de variation			
Population active	4476	-0.3	0.1	0.9	1.1
Emploi total	4095	-0.5	0.2	2.6	2.6
<i>dont :</i>					
Agriculture et pêche	969	0.0	-8.1	4.0	-4.4
Industrie	1009	0.9	0.4	4.7	3.3
Construction	350	-5.3	0.3	5.7	2.2
Services	1737	-0.5	4.5	0.4	5.5
<i>dont :</i>					
Administrations publiques	281	-0.9	0.8	0.7	-1.1
Administrations, éducation, santé <sup>1</sup>	541	-1.1	6.4	0.3	4.6
		1984	1985	1986	1987
		Pourcentages			
Taux d'activité <sup>2</sup>	46.7	46.2	46.0	46.2	46.7
Taux de chômage <sup>3</sup>	8.5	8.6	8.6	7.1	5.8
Hommes	5.9	6.4	6.5	5.3	4.0
Femmes	12.1	11.7	11.4	9.5	8.0
Chômage des jeunes <sup>4</sup>	20.0	20.1	19.4	16.2	11.5
Part du chômage de longue durée <sup>5</sup>	41.4	48.4	48.1	47.5	42.0
Emploi à durée déterminée					
En % de l'emploi salarié	13.4	13.2	15.8	17.2	19.2
En % des nouveaux contrats	68.3	67.2	67.1	71.6	68.6 <sup>6</sup>

1. Y compris les effectifs des services privés d'éducation et santé.

2. En pourcentage de la population totale.

3. En pourcentage de la population active. Données fondées sur la définition la plus étroite du chômage qui ne tient compte que des personnes activement à la recherche d'un emploi au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

4. Chômeurs de 15 à 24 ans en pourcentage de la population active de la même classe d'âge.

5. Personnes à la recherche d'un emploi depuis un an et plus en pourcentage du chômage total.

6. Moyenne de trois trimestres.

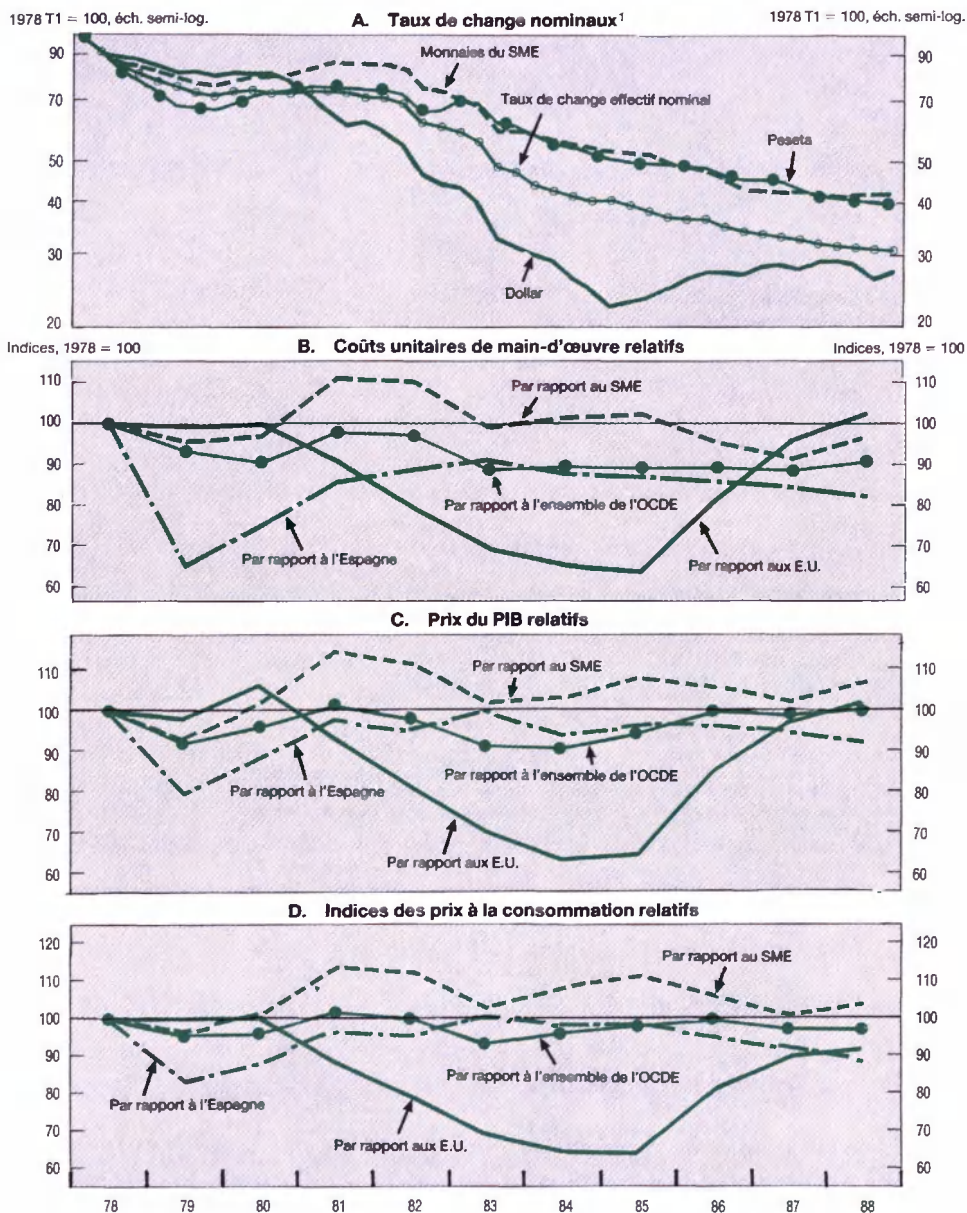
Sources: Institut National de la Statistique, Enquête sur l'emploi; Ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Enquête trimestrielle sur l'emploi.

## Relations avec l'extérieur

### *Taux de change et compétitivité*

En 1988, le taux de dépréciation glissante de l'escudo a été réduit, passant progressivement de 0.4 pour cent en janvier à 0.25 pour cent par mois à la fin de l'année, ce qui devait porter la dépréciation à 3.5 pour cent en termes effectifs de décembre 1987 à décembre 1988. En moyenne annuelle, la dépréciation ainsi réalisée a été de 5.1 pour cent par rapport à 1987. Etant donné la nette accélération

## Graphique 5. TAUX DE CHANGE DE L'ESCUDO ET INDICATEURS DE COMPÉTITIVITÉ



1. Unités de devises par escudo.  
Source : Secrétariat de l'OCDE.

de l'inflation en cours d'année, le Portugal a vraisemblablement subi une perte de compétitivité concentrée sur la fin de l'année. Par ailleurs, la disparité des évolutions entre les devises européennes et le dollar a réduit l'efficacité de la politique de taux de change. En raison de la pondération utilisée pour le calcul du taux de change effectif, la forte appréciation du dollar enregistrée au second semestre a réduit l'ampleur de la dépréciation de l'escudo vis-à-vis de l'Ecu, ce qui a entraîné une détérioration de la compétitivité sur les marchés européens<sup>4</sup>(graphique 5). Les indicateurs de compétitivité suggèrent que celle-ci s'est dégradée vis à vis des pays du SME tant en ce qui concerne les prix relatifs que les coûts unitaires de main d'œuvre. Malgré la faible croissance des salaires en termes réels, les coûts unitaires de main d'œuvre ont augmenté à un rythme rapide en raison de la forte progression de l'emploi dans l'industrie. Cette perte de compétitivité faisant suite à une période d'amélioration et concentrée sur la fin de 1988 n'a peut-être pas encore exercé tous ses effets. Par contre, tous les indicateurs montrent que la compétitivité de l'industrie portugaise s'est améliorée vis à vis de l'Espagne.

### *Balance des opérations courantes : réapparition du déficit*

La balance des opérations courantes est devenue déficitaire en raison de l'accroissement du déficit commercial et malgré la poursuite de l'amélioration du solde des opérations invisibles. Entre 1986 et 1988, le déficit commercial s'est accru de 3.5 milliards de dollars, pour atteindre 5.1 milliards, en 1988, la détérioration étant presque entièrement imputable à l'évolution des volumes (tableau 5). Le taux

Tableau 5. **Décomposition de la variation du solde des opérations courantes**

	Milliards d'escudos								
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Solde courant, fin de période	- 62.8	- 172.0	- 249.3	- 165.3	- 85.6	59.9	171.7	65.3	- 86.0
Solde commercial, fin de période	- 201.5	- 308.4	- 374.7	- 311.1	- 291.8	- 247.8	- 244.5	- 500.4	- 737.0
<b>Variation du solde courant</b>	<b>- 60.3</b>	<b>- 109.2</b>	<b>- 77.3</b>	<b>84.0</b>	<b>79.7</b>	<b>145.5</b>	<b>111.7</b>	<b>- 106.4</b>	<b>- 151.3</b>
<i>dont :</i>									
<b>Variation du solde commercial</b>	<b>- 72.7</b>	<b>- 106.9</b>	<b>- 66.3</b>	<b>63.6</b>	<b>19.3</b>	<b>44.0</b>	<b>3.4</b>	<b>- 255.9</b>	<b>- 236.6</b>
<i>dont :</i>									
Imputable aux termes de l'échange	- 50.7	- 61.7	- 57.8	- 81.1	- 69.5	8.0	153.5	- 5.6	- 14.7
Imputable aux variations en volume	- 21.9	- 45.2	- 8.5	144.8	88.8	36.0	- 150.1	- 250.3	- 221.9

Sources: Banque du Portugal, *Rapports annuels*; Secrétariat de l'OCDE.



de croissance en volume des exportations de marchandises pourrait s'être réduit jusqu'à 7 pour cent en 1988 (tableau 6). Les exportations agroalimentaires (8 pour cent des exportations), affectées par les mauvaises conditions climatiques et les hausses de prix consécutives, ont progressé de 4 pour cent seulement. Celles de produits manufacturés ont augmenté de 5 pour cent, contre 13 pour cent un an auparavant; aussi, leur progression a-t-elle été inférieure à la croissance estimée des marchés. Pour partie ce phénomène est le signe d'un retour à une performance plus normale après une année exceptionnelle due à l'ouverture des marchés de la CEE et en particulier de l'Espagne.

Tableau 6. Commerce extérieur  
Pourcentages de variation

	1983	1984	1985	1986	1987	1988 <sup>1</sup>
<b>A. Exportations totales</b>						
Volume	21.0	14.6	10.6	8.7	11.1	7.0
Valeurs moyennes	26.7	30.5	15.5	2.5	9.0	9.7
<i>dont</i> : Biens d'équipement						
Volume	6.2	35.2	-10.0	4.2	15.3	13.5
Valeurs moyennes	27.9	27.0	14.6	9.5	5.7	8.0
Biens de consommation						
Volume	15.2	18.8	13.3	12.6	17.0	5.8
Valeurs moyennes	30.3	25.9	19.2	9.6	9.4	7.6
Biens intermédiaires						
Volume	22.7	15.4	8.0	4.3	4.8	3.6
Valeurs moyennes	25.2	34.8	12.7	-1.8	12.4	14.8
<i>Pour mémoire:</i>						
Croissance des marchés de produits manufacturés	5.0	9.5	7.0	10.2	8.3	10.0 <sup>2</sup>
<b>B. Importations totales</b>						
Volume	-7.4	-2.1	3.0	18.7	27.6	18.0
Valeurs moyennes	28.9	31.9	11.0	-8.4	6.7	7.1
<i>dont</i> : Biens d'équipement						
Volume	-12.1	-23.8	3.4	21.0	44.3	21.6
Valeurs moyennes	29.5	26.1	11.5	16.0	8.5	8.6
Biens de consommation						
Volume	-18.3	-1.2	35.4	38.0	45.9	38.7
Valeurs moyennes	26.8	25.4	10.2	16.6	10.9	5.0
Biens intermédiaires						
Volume	-6.6	-1.6	5.2	12.9	22.9	10.6
Valeurs moyennes	30.5	35.5	9.7	-3.3	4.3	11.3
Combustible énergie						
Volume	-4.2	6.8	-9.5	20.1	-1.0	6.9
Valeurs moyennes	26.2	28.7	14.5	-47.7	2.6	-11.1

1. Données provisoires.

2. Estimations du Secrétariat de l'OCDE.

Source: Ministère du Commerce et du Tourisme.

Les aspects structurels du déséquilibre commercial seront analysés dans la partie IV ; on se contentera d'évoquer ici les principales forces à l'œuvre au cours de la période récente<sup>5</sup>. Premièrement, la concentration des exportations sur les textiles et l'habillement (32 pour cent du total en 1987) rend les résultats commerciaux particulièrement sensibles aux fluctuations de la demande chez les clients européens. Ainsi d'après certaines indications partielles, les importations de textiles de l'Allemagne n'aurait progressé que de 1 pour cent en 1988, celles de la France et du Royaume-Uni de 4 pour cent, de sorte que l'industrie portugaise aurait maintenu ses parts de marché sur ce segment. Pour ces industries et plus généralement celles à haute intensité de main d'œuvre, le Portugal est en concurrence avec les Nouvelles économies industrielles (NEI) d'Asie. Or les exportations de produits manufacturés des NEI d'Asie ont crû de plus de 14 pour cent en volume en 1988. L'évolution de la compétitivité de l'industrie portugaise vis à vis des NEI d'Asie explique pour partie cette différence de croissance (voir chapitre IV). Le niveau des coûts horaires de main-d'œuvre était relativement faible au Portugal jusqu'en 1985 si on le compare avec ceux de plusieurs des NEI. Le Portugal dispose de surcroît, par sa localisation géographique, d'un avantage comparatif sur les marchés européens. Cependant, les hausses des coûts de main-d'œuvre intervenues depuis 1985 ont été sensiblement plus élevées au Portugal que dans les NIE d'Asie ; et si l'on tient compte de l'évolution de la productivité, la situation relative de son industrie s'est certainement détériorée.

Le taux de croissance en volume des importations de biens qui avait atteint 28 pour cent en 1987 est revenu à 18 pour cent environ en 1988. Le ralentissement reflète celui de la demande globale (demande intérieure totale plus exportations), l'élasticité des importations par rapport à la demande restant proche de son niveau tendanciel relativement élevé<sup>6</sup>. Les importations de produits énergétiques qui avaient diminué en volume en 1987, ont augmenté de 7 pour cent en 1988.

La progression en volume des importations est demeurée rapide pour les biens de consommation, leur croissance proche de 40 pour cent étant encore pour une large part imputable à des achats d'automobiles ainsi qu'aux importations de produits alimentaires, liées aux mauvaises récoltes et à la levée de certaines restrictions quantitatives en 1988. Les importations de biens d'équipement ont progressé de 22 pour cent environ contre plus de 40 pour cent un an auparavant ; l'investissement en matériel, lui progressait encore de 19 pour cent en 1988, contre 26 pour cent en 1987. Ces évolutions pourraient constituer un premier signe de l'amélioration de l'offre intérieure (voir chapitre IV) pour ces produits ; mais il est trop tôt pour savoir dans quelle mesure le phénomène est purement conjoncturel ou s'il va se poursuivre. Les importations de biens intermédiaires ont augmenté de



10 pour cent seulement, reflétant d'une part le ralentissement des exportations de produits finis, textiles notamment, mais également, peut-être, une reconquête du marché intérieur par les producteurs de biens intermédiaires.

L'effet des prix relatifs sur l'évolution du commerce extérieur est ambigu en 1988. Les prix implicites des exportations et ceux des importations ont continué de diminuer par rapport aux prix du PIB, indiquant une baisse relative des prix des biens et services échangés avec l'extérieur par rapport à l'ensemble des prix intérieurs. La baisse relative des prix des exportations est restée très limitée; celle des importations reflète largement la baisse des prix du pétrole<sup>7</sup>.

La structure du commerce par zone géographique a continué de se modifier, la part de la CEE s'accroissant encore légèrement en 1988 en raison principalement de l'intensification du commerce avec l'Espagne. La part des exportations à destination de la CEE représentait plus de 70 pour cent du total en 1988, 10 points de plus qu'en 1985 (la part de l'OPEP avait baissé d'autant sur la période) tandis que les importations en provenance de la CEE représentaient 65 pour cent du total, 20 points de plus qu'en 1985. La levée des barrières douanières depuis deux ans a fait de l'Espagne un des principaux partenaires commerciaux du Portugal en 1988 : le second pour les importations, le quatrième pour les exportations. Le taux de couverture vis à vis de la CEE s'est stabilisé entre 1987 et 1988 à environ 81 pour cent, tandis que le taux bilatéral avec l'Espagne – plus défavorable – a continué de s'améliorer.

La baisse du prix du pétrole a de nouveau entraîné une amélioration des termes de l'échange en 1988; mais celle-ci reste limitée, 3 points d'écart entre la hausse des valeurs unitaires des exportations et celle des importations, n'ayant donc quasiment aucun effet sur le déficit commercial. La détérioration des volumes des exportations en 1988 soulève deux types de questions : la première, de nature structurelle, tient à la possibilité d'une trop grande spécialisation des exportations dans les produits dits traditionnels; la seconde, qui lui est liée, est la détérioration de la position concurrentielle du Portugal vis à vis des NIE d'Asie plus encore que vis à vis de ses partenaires européens (on reviendra sur ces aspects dans la partie IV).

La balance des opérations invisibles (services, revenus du capital et transferts) a dégagé en 1988 un excédent de 4.5 milliards de dollars, supérieur de 10 pour cent environ à celui de 1987 (tableau 7). Malgré une stagnation du nombre de touristes entrés au Portugal, les recettes, estimées en dollars, ont progressé de près de 13.5 pour cent en 1988 et de 17 pour cent en escudos, soit une progression d'environ 7 pour cent en termes réels. Cette évolution favorable a semble-t-il résulté de

Tableau 7. Evolution récente de la balance des paiements

En millions de dollars

	1985	1986	1987	1988
Exportations, fob	5 673	7 202	9 268	10 709
Importations, fob	7 177	8 874	12 849	15 843
<b>Balance commerciale</b>	<b>-1 504</b>	<b>-1 672</b>	<b>-3 581</b>	<b>-5 134</b>
Solde des services	-361	-84	250	185
<i>dont</i> : Tourisme	901	1 203	1 721	1 869
Revenu du capital	-1 152	-1 014	-932	-913
Solde des transferts	2 251	2 915	3 775	4 295
Privés	2 122	2 651	3 401	3 577
Publics	129	264	374	718
<b>Balance des opérations courantes</b>	<b>386</b>	<b>1 159</b>	<b>444</b>	<b>-654</b>
(en % du PIB)	(1.9)	(4.0)	(1.2)	(-1.4)
Capitaux à moyen et long terme	1 109	-315	194	843
Capitaux à court terme et opérations non recensées	-523	-1 068	1 273	1 392
<b>Balance des opérations non monétaires</b>	<b>972</b>	<b>-224</b>	<b>1 911</b>	<b>1 581</b>
Capitaux à court terme des institutions monétaires privées	4	199	-101	-647
<b>Balance des règlements officiels</b>	<b>976</b>	<b>-25</b>	<b>1 810</b>	<b>934</b>
Variation des réserves officielles liquides (augmentation = -)	-976	25	-1 810	-934

Source: Banque du Portugal.

changements intervenus dans la composition du tourisme en faveur de catégories dont les dépenses par tête sont plus élevées<sup>8</sup>. Les paiements nets au titre des revenus du capital ont légèrement diminué, les effets de la hausse des taux d'intérêt ayant été plus que compensés par la diminution de la dette extérieure en 1988. Le solde net des transferts unilatéraux a atteint 4.3 milliards de dollars, soit une augmentation de 15.5 pour cent par rapport à 1987. Les transferts d'économies des émigrants ont progressé de 3.3 pour cent (en dollars), taux beaucoup moins rapide que celui enregistré en 1987 (26.2 pour cent)<sup>9</sup>. Plusieurs facteurs ont contribué à ce ralentissement : L'accroissement de l'écart défavorable entre les taux d'intérêt sur les dépôts au Portugal et ceux dans les autres pays européens, les changements intervenus au cours des années 1986-1987 dans la législation sur les transferts de fonds des émigrés et la diminution du nombre d'émigrants à la suite du retour de certains d'entre eux au Portugal. Cependant, les transferts d'économies des émigrants

constituent toujours une source importante de revenus extérieurs, leur montant étant égal aux deux-tiers environ du déficit de la balance des biens et services du Portugal. Une source d'amélioration de la balance des invisibles est constituée par les transferts officiels nets, composés essentiellement des apports de fonds de la CEE, qui ont doublé, atteignant 720 millions de dollars sur l'ensemble de l'année, soit plus de 1½ pour cent du PIB, contre 0.8 pour cent en 1987. Au total, en 1988, la balance des opérations courantes s'est dégradée de 1 milliard de dollars par rapport à 1987, et a fait apparaître un déficit de 654 millions de dollars, soit 1½ pour cent du PIB.

### *Mouvements de capitaux et dette extérieure*

Les entrées nettes de capitaux non monétaires ont été plus importantes en 1988 qu'elles ne l'avaient été en 1987. Les investissements directs étrangers qui avaient vu leur montant s'accroître de 120 pour cent entre 1986 et 1987, ont pratiquement doublé en 1988 pour atteindre 656 millions de dollars, soit 5.6 pour cent de la formation brute de capital fixe<sup>10</sup>. A l'inverse de ce qui s'était produit en 1987, le secteur public administratif s'est légèrement désendetté vis-à-vis de l'extérieur alors que les entreprises publiques ont procédé à des emprunts nets à moyen et long terme et globalement le secteur public a été emprunteur à concurrence de 140 millions de dollars environ. En 1988 comme au cours de l'année précédente, on a assisté à une forte demande de capitaux non monétaires à court terme émanant du secteur privé (412 millions de dollars). Cet afflux de capitaux à court terme, qui a été consécutif à la libéralisation des mouvements de capitaux mise en œuvre lors de l'adhésion du Portugal à la CEE<sup>11</sup>, constitue pour l'économie portugaise une source de financement importante, qui échappe au plafonnement du crédit.

La dette extérieure totale s'est réduite en 1988 de 1.2 milliard de dollars, grâce essentiellement à un effet de change (estimé à 820 millions de dollars) alors qu'en 1987 elle avait augmenté de 2.1 milliard de dollars pour des raisons en partie symétriques (tableau 8). La réduction de l'endettement à court terme des entreprises publiques non financières a été plus que compensée par l'endettement du secteur privé et la dette non monétaire à court terme s'est accrue de 87 millions de dollars. Les entreprises publiques ont également continué de se désendetter à long terme vis-à-vis de l'extérieur, ce qui a entraîné une diminution de la dette non monétaire à moyen long terme non corrigée des effets de change. Les avoirs extérieurs nets en or et devises<sup>12</sup> se sont accrus de 3.1 milliards de dollars en 1988 (l'accroissement des avoirs en devises a été du même ordre de grandeur). Le poids

Tableau 8. Evolution récente de la dette extérieure

En millions de dollars

A. VARIATION DE LA DETTE EXTÉRIÈRE ET EFFET DE CHANGE

	Montant déc. 1985	Variation de la dette			Effet des fluctuations de change <sup>1</sup>		
		1986	1987	1988	1986	1987	1988
Dettes à court terme	2 627	-1 202	777	271	-61	-36	9
Monétaire	6	11	101	184	-9	-6	12
Non monétaire	2 621	-1 213	676	87	-52	-30	-3
<i>dont</i> : Entreprises publiques non financières	2 443	-1 260	103	-251	-34	-6	-1
Dettes à moyen et long terme	14 055	803	1 343	-1 489	1 437	-2 239	813
Monétaire	856	-10	-252	-589	-90	-93	30
Non monétaire	13 199	813	1 595	-900	-1 347	-2 159	783
<i>dont</i> : Administrations Entreprises publiques non financières	4 587	416	775	-139	-467	-718	344
	6 513	512	762	-601	-727	-1 182	332
Total	16 682	-399	2 120	-1 218	1 498	-2 276	822
Monétaire	862	1	-151	-405	-99	-89	42
Non monétaire	15 820	400	2 264	-813	-1 399	-2 187	780

B. INDICATEURS DE LA DETTE EXTÉRIÈRE

	1984	1985	1986	1987	1988 (juin)
Dettes brutes/PIB	78.1	80.6	54.9	50.0	40.1
Dettes à court terme/dettes totales	20.1	15.7	8.8	11.9	10.1
Intérêts/PIB	7.0	6.6	4.3	3.3	3.1
Composition en devises (en pourcentage):					
Dollars	74.1	58.9	47.5	40.7	41.7
Yen	6.1	12.0	16.7	18.8	19.1
Deutschemark	4.5	6.6	8.7	10.4	11.3
Ecus	2.4	6.0	8.9	11.6	10.1
Autres	12.9	16.5	18.2	18.5	17.8

1. Les effets de fluctuation de change résultent de la différence entre les mouvements nets de capitaux et les variations de la dette extérieure.  
Source: Banque du Portugal, *Monthly bulletin*.

de la dette extérieure brute par rapport au PIB a continué de diminuer passant de 54.9 pour cent à la fin de 1986 à 40 pour cent en juin 1988. Par contre, la part de l'endettement à court terme dans l'endettement total qui avait atteint un minimum de 8.8 pour cent en décembre 1986 est remontée depuis lors, notamment au fur et à mesure que les entreprises publiques se sont désendettées à long terme et que le secteur privé a accru son endettement à court terme.



## II. Politique économique et perspectives à court terme

La poursuite et la consolidation de la désinflation étaient parmi les objectifs majeurs de la politique économique en 1988. En fixant à 6 pour cent le taux d'inflation, qui servait de base à la détermination des hausses de salaires dans le cadre du processus de concertation sociale, le gouvernement affichait un objectif ambitieux de réduction d'un quart environ du rythme de la hausse des prix à la consommation. Alors que des signes de surchauffe de la demande intérieure apparaissaient déjà à la fin de 1987, la politique macroéconomique est demeurée largement accommodante durant la plus large part de l'année écoulée. En raison notamment de l'importance des transferts, la politique budgétaire a exercé un effet stimulant sur la demande des ménages. En ce qui concerne la politique monétaire, les effets du resserrement du crédit ont été contrebalancés par les entrées de capitaux, alors que les taux d'intérêt nominaux ont baissé durant la plus large partie de l'année. A l'automne de 1988, la politique monétaire a été durcie, une forte hausse des taux d'intérêt sur les prêts bancaires est intervenue après un nouveau resserrement du crédit et la suppression des taux maximums fixés administrativement. La mise en œuvre de la réforme fiscale en 1989, qui la première année entraînera un chevauchement des paiements de l'impôt sur le revenu de 1989 et des reliquats d'années antérieures, pourrait peser sur le revenu disponible des ménages et exercer une action qui sera d'autant plus restrictive que le montant des dépenses ne s'alignera pas sur celui de ces recettes exceptionnelles. La politique économique a été fortement resserrée au mois de mars 1989 par la mise en œuvre d'un train de mesures destinées à réduire la liquidité monétaire et à freiner la demande des ménages ainsi qu'à ralentir le taux de croissance des dépenses publiques. La politique de concertation salariale a rencontré au début de 1989 des difficultés tenant pour partie au fait qu'en 1988 l'inflation constatée a été plus élevée que l'objectif et qu'il n'a pu se faire d'accord général entre le gouvernement, les salariés et les entreprises, ni sur les modalités de rattrapage ni sur des objectifs acceptables pour 1989.

## Politique budgétaire

Sur la base des estimations préliminaires, le besoin de financement des administrations publiques, mesuré en pourcentage du PIB, a diminué en 1988 pour atteindre 8.4 pour cent contre 10.2 pour cent l'année précédente (tableau 9)<sup>13</sup>. L'objectif initial des autorités était de stabiliser ce déficit entre 1987 et 1988 autour de 9¼ pour cent du PIB<sup>14</sup>. Les résultats de 1988, meilleurs que prévu, (mais qui doivent cependant encore être confirmés dans la mesure où l'on ne dispose pas de données sur l'exécution des budgets des collectivités locales pour 1988) sont essentiellement attribuables à une progression des recettes fiscales plus rapide qu'il n'était envisagé dans le budget initial. Ainsi l'ensemble des recettes provenant des impôts directs et indirects ainsi que des cotisations sociales a progressé de près de 25 pour cent environ contre une prévision de 13.5 pour cent. En ce qui concerne les impôts directs, la progression plus rapide que prévu des salaires a fortement stimulé l'impôt professionnel<sup>15</sup>, alors que celle des profits entraînait une progression de 34.4 pour cent de l'impôt industriel. Outre l'augmentation de 1 pour cent du taux normal de la TVA, les impôts indirects ont été stimulés par deux facteurs principaux : la croissance rapide de la consommation privée notamment des ventes de voitures qui a entraîné une progression des recettes de la TVA de 23.8 pour cent. Par ailleurs, la vive activité financière ainsi que l'augmentation du droit de timbre ont permis d'enregistrer une progression des droits de timbre de près de 50 pour cent (celui-ci a représenté en 1988 13.9 pour cent du montant des impôts indirects et près de 2 pour cent du PIB). Enfin la meilleure efficacité des services fiscaux et de la sécurité sociale, grâce notamment à leur informatisation, et la poursuite de l'amélioration de la situation financière des entreprises, ont entraîné un flux important de paiements d'arriérés fiscaux et de cotisations sociales. Par contre le total consolidé des autres recettes courantes des administrations (essentiellement les recettes des services autonomes) a diminué de près de 6 pour cent en 1988.

Après avoir diminué au cours des années 1986 et 1987, le poids dans le PIB des impôts directs ainsi que celui des cotisations sociales a de nouveau augmenté en 1988, et le total consolidé des deux aurait atteint 16 pour cent du PIB, soit 1.2 point de plus que l'année précédente. Comme par ailleurs le poids de la fiscalité indirecte a continué de s'accroître à un rythme rapide depuis 1986, date de mise en œuvre de la TVA, le poids total des prélèvements obligatoires (impôts directs, cotisations sociales, impôts indirects) s'est sensiblement accru en 1988 dépassant 32 pour cent contre 29.8 pour cent l'année précédente; il demeure cependant encore inférieur à celui qu'il avait atteint au cours de la période d'ajustement de 1983-1984.



**Tableau 9. Compte consolidé des administrations publiques**

	1987	1988	1989 <sup>1</sup>
	Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente		
<b>Recettes courantes</b>	<b>19.2</b>	<b>18.9</b>	<b>16.3</b>
<i>dont:</i>			
Impôts directs et contributions sociales	13.2	26.6	17.4
Impôts indirects	9.3	23.5	8.4
<b>Dépenses courantes</b>	<b>18.0</b>	<b>14.4</b>	<b>17.4</b>
Dépenses en biens et services	18.7	15.1	18.8 <sup>4</sup>
Subventions aux entreprises	-13.9	-11.1	4.9
Intérêts sur la dette publique	7.9	6.1	28.9
Transferts courants	34.8	23.8	12.0
<b>Recettes en capital</b>	<b>146.1</b>	<b>-14.1</b>	<b>74.5</b>
<b>Dépenses en capital</b>	<b>22.4</b>	<b>17.6</b>	<b>17.0</b>
Investissement	36.2	29.0	14.8
Transferts en capital	30.7	-25.7	44.6
	En pourcentage du PIB		
<b>Recettes courantes</b>	<b>35.8</b>	<b>36.6</b>	<b>38.1</b>
<i>dont:</i>			
Impôts directs et contributions sociales	14.7	16.0	16.8
Impôts indirects	15.1	16.1	15.6
<b>Dépenses courantes</b>	<b>39.3</b>	<b>38.6</b>	<b>40.6</b>
Dépenses en biens et services	13.9	13.8	14.7 <sup>4</sup>
Subventions aux entreprises	2.8	2.1	2.0
Intérêts sur la dette publique	8.5	7.7	8.9
Transferts courants	14.1	15.0	15.1
<b>Solde courant</b>	<b>-3.5</b>	<b>-2.1</b>	<b>-2.6</b>
<b>Recettes en capital</b>	<b>1.8</b>	<b>1.3</b>	<b>2.1</b>
<b>Dépenses en capital</b>	<b>6.3</b>	<b>6.4</b>	<b>6.6</b>
Investissement	3.4	3.7	3.8
Transferts en capital	2.9	2.7	2.8
<b>Solde global<sup>2</sup></b>	<b>-8.0</b>	<b>-7.2</b>	<b>-7.1</b>
<b>Besoin de financement total<sup>3</sup></b>	<b>-10.1</b>	<b>-8.4</b>	<b>-8.0</b>

1. Prévisions officielles.

2. A l'exclusion des opérations financières et autres ajustements.

3. Y compris les opérations financières.

4. Y compris les sommes versées en compensation de l'impôt sur le revenu des fonctionnaires.

Source: Ministère des Finances.

Le montant des dépenses courantes des administrations pourrait avoir été en 1988 sensiblement identique à celui qui avait été programmé dans le budget initial ce qui, compte tenu de la croissance plus rapide que prévu du PIB nominal, implique que leur poids ait été moins important que ne l'envisageait le budget (38.6 pour cent contre 42.4). Ce résultat a été acquis bien que le taux de croissance des dépenses de santé ait été plus élevé et que des dépenses non initialement prévues aient été engagées<sup>16</sup>. Les paiements au titre des intérêts de la dette ont été pratiquement identiques à ceux qui avaient été initialement retenus dans le budget, le niveau plus élevé que prévu des taux d'intérêt nominaux ayant été contrebalancé par une croissance moins rapide de la dette publique. Leur poids dans le PIB a diminué pour la deuxième année consécutive pour représenter 7.7 pour cent. Les dépenses d'investissements ont continué d'être fortement stimulées par les aides de la CEE, dans la mesure où le Portugal est tenu de co-financer au moins à hauteur d'un quart de leur montant les investissements bénéficiant de ces aides. Ainsi le montant des investissements des administrations s'est accru de 29 pour cent entre 1987 et 1988, leur poids dans le PIB ayant augmenté de 0.3 pour cent. En volume, la formation brute de capital fixe des administrations a progressé de 14 à 16 pour cent entre 1987 et 1988<sup>17</sup>.

Le budget de 1989 a été préparé à la fin de l'année dernière sur la base d'une prévision de maintien du taux de croissance du PIB à 4 pour cent en volume et de ralentissement de l'inflation, mesurée par le déflateur des prix à la consommation, de 8<sup>3</sup>/<sub>4</sub> à 6 pour cent entre 1988 et 1989<sup>18</sup>. Par rapport aux résultats estimés pour 1988, le budget de l'Etat (administration centrale) prévoit une augmentation des dépenses courantes de 16.5 pour cent et des recettes courantes de 14.7 pour cent. Le budget «primaire» de l'Etat (hors dépenses d'intérêt) pourrait dégager un excédent représentant environ 1.4 pour cent du PIB contre 0.7 pour cent en 1988. Le besoin de financement total de l'Etat se réduirait légèrement en pourcentage du PIB en 1989 par rapport à 1988 (-8.1 pour cent contre -8.5). Sur la base des estimations officielles faites au premier trimestre de 1989<sup>19</sup>, le besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques diminuerait légèrement en 1989, passant de 8.4 à 8.0 pour cent du PIB. Parmi les objectifs assignés à la politique budgétaire pour 1989 figurent la poursuite du programme d'investissements publics d'infrastructure financé pour partie grâce aux transferts de la CEE, ainsi que l'augmentation du niveau des prestations fournies par les services d'éducation et de santé. Cette stratégie se reflète au niveau de l'ensemble des dépenses des administrations par une croissance toujours rapide des dépenses en biens et services, ainsi que par la persistance d'une progression rapide des investissements et des transferts en capital. Par ailleurs il est prévu que le montant des paiements au titre des

intérêts de la dette publique se gonfle pour représenter 8.9 pour cent du PIB. Cette vive progression aurait deux origines, la première est la poursuite de l'assainissement financier des entreprises publiques qui entraîne la prise en charge par l'Etat d'une partie de leur dette et donc un accroissement de la dette publique. La seconde est que dans la mesure où l'Etat tend à se financer de moins en moins auprès de la Banque centrale, les taux d'intérêt payés tendent à s'aligner sur ceux du marché. Ainsi, alors qu'en 1984 l'écart entre le taux d'intérêt implicite de la dette interne et le taux des dépôts à 6 mois (après impôt) était de 7.5 points en faveur de ces derniers, cet écart est devenu négatif en 1988, le taux effectif de la dette étant supérieur d'un point à celui des dépôts à vue. Selon les estimations du Ministère des finances, la conjonction de ces deux facteurs pourrait en 1989 contribuer pour 40 pour cent au besoin de financement des administrations.

L'estimation de la progression des recettes fiscales en 1989 est entachée d'incertitudes tenant à la poursuite de la réforme fiscale. Après l'introduction de la TVA en 1986 et celle de l'imposition des fonctionnaires en 1988, l'année 1989 verra s'appliquer la réforme de l'impôt direct sur les revenus. Les principaux points de cette réforme sont les suivants<sup>20</sup> :

- substitution de deux impôts globaux sur le revenu des particuliers et des entreprises au grand nombre antérieur d'impôts cédulaires et de l'impôt complémentaire;
- réduction du nombre de tranches de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ainsi que le taux marginal d'imposition ramené de 66 à 40 pour cent;
- élargissement de la base d'imposition, notamment en ce qui concerne les revenus des travailleurs indépendants et des entreprises individuelles.
- introduction d'un impôt unique sur les entreprises;
- forte réduction des déductions fiscales autorisées sur l'impôt sur le revenu.

L'année 1989 sera marquée par les effets de mesures transitoires liées à la mise en œuvre de la réforme. Le plus sensible concernera le revenu des personnes physiques, notamment des salariés, du fait que seront dus en 1989 des reliquats de l'impôt complémentaire au titre des revenus de l'année 1988 qui se cumuleront avec l'impôt sur les revenus de l'année en cours retenu à la source et donc payable immédiatement.

Il est difficile de faire une appréciation quantitative des effets de la réforme, notamment au cours des années de transition. Les premières estimations concernant la progression des recettes fiscales directes faites par le Ministère des finances

à l'automne de 1988 étaient relativement faibles et ont été révisées depuis lors. Selon les estimations plus récentes, les recettes provenant des impôts directs perçus par l'Etat pourraient s'accroître de 34 pour cent entre 1988 et 1989, ce qui porterait le ratio des impôts directs au PIB de 6.3 à 7.6 pour cent<sup>1</sup>. Un taux de progression de 8 pour cent des impôts indirects perçus par l'Etat en 1989 peut sembler relativement modéré, compte tenu des prévisions de croissance actuelles, notamment pour la consommation privée (+14 pour cent en termes nominaux) et ne reflète peut-être pas totalement l'importance du résultat acquis à la fin de 1988. Au total, les recettes courantes des administrations publiques, y compris les cotisations sociales, étaient prévues en augmentation de 11.9 pour cent en 1989, ce qui laissait le taux des prélèvements obligatoires inchangé. Sur la base des prévisions officielles les plus récentes, le poids des prélèvements directs (impôts et cotisations sociales) dans le PIB augmenterait en 1989 de 0.8 point de pourcentage et celui des impôts indirects diminuerait d'un demi-point.

Sur la base des estimations les plus récentes de croissance des recettes et des dépenses fiscales, la politique budgétaire pourrait avoir une orientation plus neutre en 1989 qu'au cours des années récentes (tableau 10). Le solde effectif du compte des administrations publiques se dégraderait sous l'influence des facteurs délibérés, alors que l'influence des facteurs conjoncturels serait de nouveau légèrement positive; ceci impliquerait un changement par rapport à la tendance moyenne enregistrée entre 1985 et 1988 où l'action délibérée des pouvoirs publics aurait permis une réduction annuelle moyenne du besoin de financement des administrations publiques équivalente à 1.3 pour cent du PIB. Malgré les réserves qui ont été faites

Tableau 10. Variations conjoncturelles et structurelles du solde financier des administrations publiques<sup>1</sup>

En pourcentage du PIB

	1986	1987	1988	1989
Variation du solde effectif	+ 2.9	+ 0.8	+ 0.8	+ 0.1
Variation du solde hors facteurs spéciaux	+ 3.8	+ 1.5	+ 0.8	+ 0.1
<i>dont :</i>				
Variation liée aux stabilisateurs automatiques	+ 0.4	+ 0.8	+ 0.7	+ 0.4
Variation du solde structurel	+ 3.4	+ 0.7	+ 0.1	- 0.3
Variation du solde structurel corrigé des effets de l'inflation sur la dette	+ 2.1	0	+ 0.1	- 0.3

1. Le signe + indique une réduction du déficit, donc un mouvement restrictif; le signe - indique un effet d'expansion. La première ligne correspond aux variations d'une année sur l'autre du solde global figurant au tableau 9. Voir l'Annexe technique de l'*Etude économique*, avril 1988.

Source: Estimations du Secrétariat de l'OCDE.



précédemment sur les prévisions d'évaluation des impôts directs en 1989, cette évolution reflèterait la permanence des difficultés rencontrées dans l'assainissement des finances publiques (voir Partie III). D'une part le montant des dépenses publiques qui viennent en complément des transferts de la CEE est un frein au ralentissement du taux de croissance des dépenses, d'autre part, la charge de la dette publique devrait s'alourdir en raison de la croissance du ratio de la dette sur le PIB et par suite de la hausse prévue des taux d'intérêt.

## Politique monétaire

Dès le deuxième trimestre de 1987, les autorités monétaires ont tenté de réagir à l'emballlement progressif de la demande intérieure favorisée notamment par la politique d'expansion monétaire qui avait commencé deux ans plus tôt. Le contrôle quantitatif du crédit, principal instrument de la gestion de la politique monétaire, a été progressivement resserré. Ainsi le plafond fixé tous les deux mois à l'expansion du crédit bancaire au secteur productif était en octobre 1988 au même niveau qu'en avril 1987 (entre juin 1987 et juin 1988 il a été régulièrement inférieur à son niveau du mois correspondant de l'année précédente). Le resserrement de l'encadrement du crédit a entraîné un ralentissement de la croissance des agrégats monétaires. Le taux de croissance sur un an de L- est ainsi passé de 23.5 pour cent à la fin du premier semestre de 1987 à 14.8 pour cent en décembre 1988<sup>22</sup> et celui des avoirs liquides des résidents (M1-) de 27 à 13.8 pour cent entre les mêmes périodes, soit à un taux voisin de celui du PIB nominal (tableau 11). Le ralentissement du taux de croissance de la liquidité totale (L) qui prend en compte les dépôts

Tableau 11. Variables monétaires

Pourcentages de variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente, fin de période

	Milliards d'escudos 31/12/87	1986		1987		1988		1989
		Décembre	Jun	Décembre	Jun	Décembre	Février	
M1 -	1 466.7	35.1	27.0	12.3	14.1	13.8	13.2	
Dépôts à terme	2 538.7	10.8	10.5	13.2	13.2	11.9	10.8	
L -	4 628.4	25.9	23.5	16.8	16.2	14.8	15.5	
Dépôts des émigrés	1 294.0	10.9	3.4	3.7	8.2	9.6	9.1	
L <sup>1</sup>	5 984.2	22.2	18.8	14.0	13.9	13.6	14.2	

1. L coïncide avec l'ancienne définition de M2<sup>+</sup> jusqu'au troisième trimestre de 1985.

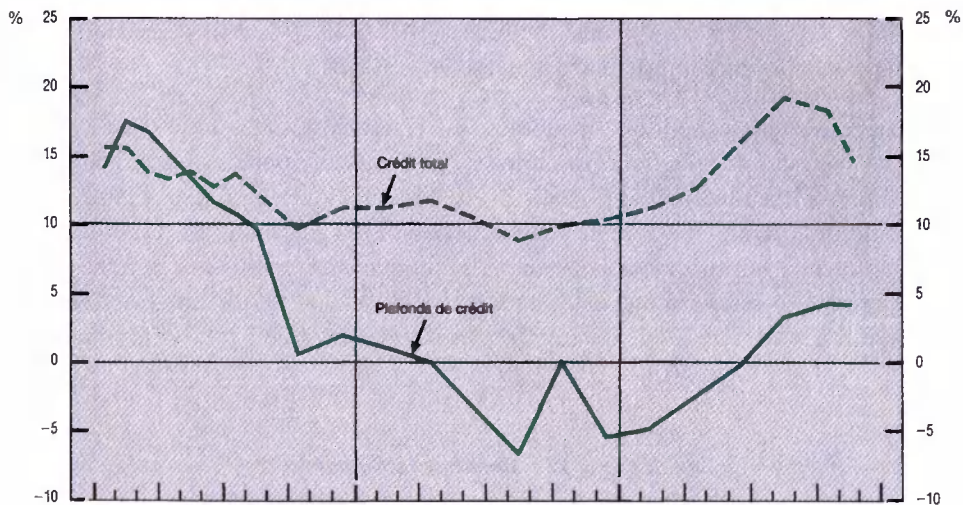
Source: Banque du Portugal.



## Graphique 6. ÉVOLUTION DU CRÉDIT

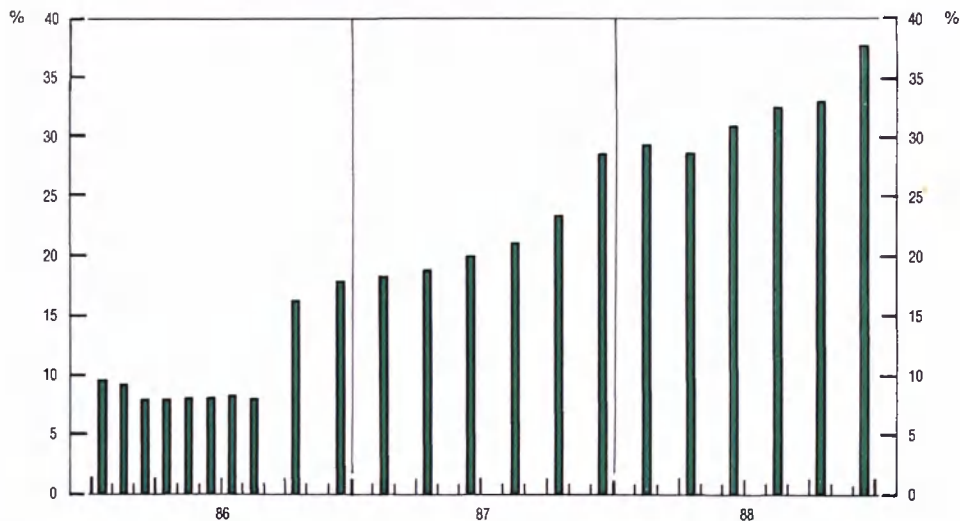
### A. Plafonds de crédit et crédit total

Pourcentages de variation sur la période correspondante



### B. Crédits non assujettis aux plafonds<sup>1</sup>

En pourcentage des crédits assujettis aux plafonds



1. A partir d'octobre 1986, les plafonds sont fixés tous les 2 mois.  
Source : Banque du Portugal.

des émigrés a été moins marqué en raison d'un gonflement sensible de ces dépôts en 1988. Au total, le taux de croissance de L-, bien qu'en ralentissement par rapport à celui de la fin de 1987, a été au cours de l'année 1988 supérieur d'environ 2 points de pourcentage à l'objectif de 12.5 pour cent adopté pour l'année. Pour 1989, la version révisée mais encore provisoire du programme monétaire retient pour L- un taux de croissance en fin d'année compris entre 7.5 et 10.5 pour cent compatible avec un taux moyen compris entre 11 et 14 pour cent.

La gestion de la politique monétaire est restée confrontée en 1988 aux difficultés rencontrées déjà au cours des années antérieures. En premier lieu, l'efficacité du système d'encadrement du crédit a été fortement atténuée par l'importance croissante des crédits non soumis à un plafonnement (graphique 6). La croissance des crédits non encadrés est largement imputable aux avoirs des banques sous forme de bons du Trésor à moyen et long terme inclus dans les crédits non encadrés depuis le mois de juin 1987. Le taux de croissance du crédit total n'a jamais été

Tableau 12. **Crédits à l'économie**<sup>1</sup>  
Milliards d'escudos; pourcentages de variations entre parenthèses

	1984	1985	1986	1987	1988
<b>Actifs extérieurs liquides du système bancaire</b>	<b>280.3</b>	<b>123.5</b>	<b>- 78.5</b>	<b>211.1</b>	<b>605.7</b>
<b>Crédit extérieur</b>	<b>128.2</b> (16.7)	<b>173.1</b> (19.3)	<b>- 224.4</b> (- 21.0)	<b>57.8</b> (6.8)	<b>41.7</b> (4.6)
Secteur public	146.7	178.5	- 232.8	14.0	- 60.4
Administrations publiques	77.1	76.0	- 7.8	58.3	17.6
Entreprises publiques	69.6	102.5	- 225.0	- 44.3	- 78.0
Secteur privé <sup>2</sup>	- 18.5	- 5.4	8.4	43.8	102.1
<b>Crédit intérieur</b>	<b>641.3</b> (23.7)	<b>716.3</b> (21.4)	<b>836.9</b> (20.6)	<b>570.7</b> (11.6)	<b>543.5</b> (9.9)
Secteur public	373.4	444.2	564.4	384.8	250.7
Administrations publiques	237.5	454.4	498.3	434.3	305.8 <sup>3</sup>
Entreprises publiques	135.9	- 10.2	66.1	- 49.5	- 55.1
Secteur privé <sup>2</sup>	267.8	272.1	272.5	185.8	292.8
<b>Total</b>	<b>769.5</b> (22.2)	<b>889.4</b> (21.0)	<b>612.5</b> (11.9)	<b>628.5</b> (10.9)	<b>585.2</b> (9.2)

1. Valeurs corrigées de plusieurs opérations de régularisation d'arriérés et autres.

2. Y compris les institutions financières non monétaires.

3. L'amortissement des titres de la dette publique auprès de la Banque centrale s'élève à 139.8 milliards d'escudos.

Sources: Banco de Portugal, *Annual Report 1987*; *Sintese Mensal de Conjuntura*, informations transmises par les autorités nationales; Secrétariat de l'OCDE.

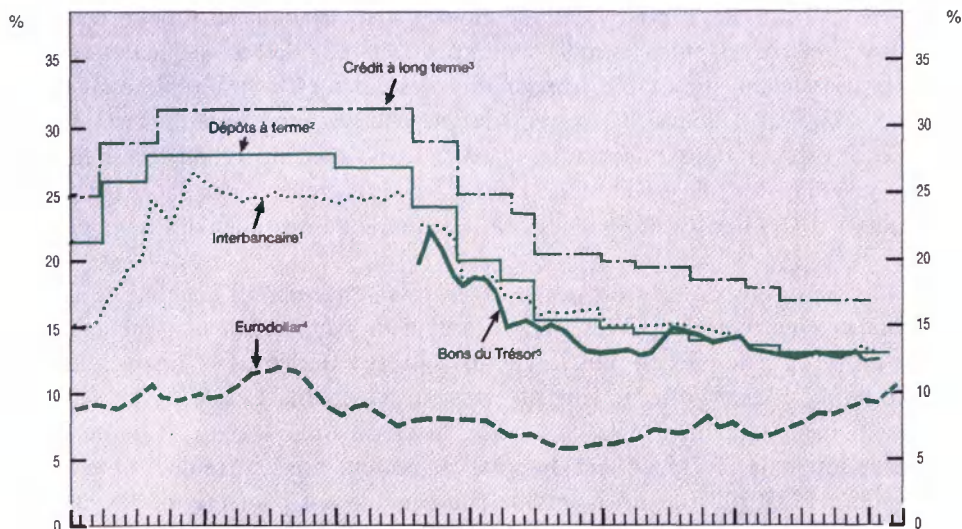
ramené en dessous de 10 pour cent en taux annuel, alors que le niveau des plafonds de crédit autorisés diminuait en valeur absolue entre la mi-1987 et la mi-1988. Malgré les restrictions apportées par les autorités au crédit non soumis au plafond<sup>23</sup>, la part de ceux-ci par rapport à l'ensemble du crédit encadré a crû considérablement passant de 8 pour cent au mois d'août 1986 à 36.7 pour cent en décembre 1988. Ainsi, entre les mois de juin 1987 et 1988, la croissance des crédits a été pratiquement imputable aux crédits non assujettis à un plafonnement (tableau 12). Par ailleurs, la fixation du plafond sur une base bimestrielle a entraîné des fluctuations importantes dans la croissance du crédit, les banques ayant accru leur stock de crédit au delà des plafonds entre les dates fixées pour leur détermination (les limites ne sont impératives que le dernier jour des mois pairs).

La libéralisation du contrôle des changes, intervenue depuis le début de 1986, a permis aux entreprises privées et aux organismes financiers non monétaires, d'avoir un recours de plus en plus large aux sources extérieures de financement<sup>24</sup>. Compte tenu de la rapidité de leur progression, les crédits extérieurs au secteur privé participent largement à la croissance du crédit total à ce secteur (sur une croissance totale de 15.7 pour cent du crédit au secteur privé entre décembre 1987 et décembre 1988, plus de 3.5 points de pourcentage ont pour origine les crédits extérieurs). De façon plus générale, l'afflux de capitaux non monétaires enregistré en 1987 et 1988 a entravé l'action restrictive des autorités.

L'évolution des taux d'intérêt a été jusqu'en septembre 1988 à l'encontre des objectifs de durcissement de la politique monétaire mis en œuvre à travers le resserrement quantitatif intervenu en 1987 (graphique 7). Dans leur ensemble les taux d'intérêt administrés ont baissé en termes nominaux de la mi 1985 à la fin de 1988, entraînant jusqu'au début de 1988 leur stabilité en termes réels, puis une rapide baisse par la suite au fur et à mesure que l'inflation s'accélérait. Ainsi entre le premier et le quatrième trimestre de 1988, le taux d'intérêt réel des crédits à long terme est passé de 8 à 5 pour cent. Dans cette évolution, qui a été à l'encontre de celle enregistrée sur les marchés internationaux avant la crise financière d'octobre 1987 et depuis le mois d'avril 1988, les autorités ont été guidées par deux considérations principales : d'une part peser sur l'inflation en diminuant les coûts financiers, d'autre part assurer le financement le moins onéreux possible du déficit du secteur public. Cette situation s'est cependant modifiée tout à la fin de 1988. Dans le cadre du mouvement de simplification et de rationalisation du système des taux d'intérêt qui avait vu notamment la libéralisation du marché interbancaire en novembre 1987, les taux maximums légaux sur les prêts ont été suspendus. Les taux des prêts bancaires ont augmenté immédiatement après cette suspension, la

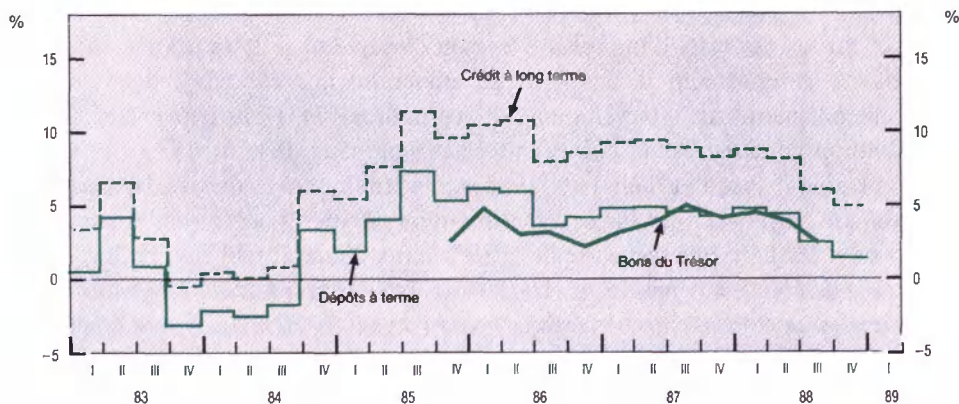
## Graphique 7. TAUX D'INTÉRÊT

### A. Nominaux



### B. Réels

corrégés du glissement des prix (IPC) sur 4 trimestres



1. Taux moyen 60 à 90 jours, jusqu'à juillet 1985 ; 31 à 90 jours, par la suite.
2. Six mois à un an.
3. Plus de 2 ans, moins de 5 ans.
4. Trois mois.
5. 182 jours.

Source : Banque du Portugal, *Monthly bulletin*.



moyenne des taux à 30 jours passant de 17.6 pour cent à la fin du mois de novembre 1988 à 18.3 pour cent à la fin du mois de décembre; cette hausse s'est poursuivie ensuite, les taux s'établissant à près de 19 pour cent à la fin du premier trimestre de 1989.

### *Le resserrement récent de la politique économique*

L'accélération de l'inflation – qui a atteint un taux de 12.2 pour cent en février 1989 par rapport à février 1988 – et la croissance rapide des importations ont amené le gouvernement et les autorités monétaires à mettre en œuvre un train de mesures restrictives au mois de mars. Ces mesures visent plusieurs objectifs, parmi lesquels la réduction de la croissance des liquidités monétaires, au moyen :

- d'un accroissement des taux de réserves obligatoires;
- d'un renforcement du contrôle du plafonnement du crédit (en fixant de nouveau le plafond à un rythme mensuel);
- d'une augmentation de 1 point du taux d'escompte;
- du relèvement du taux de référence du marché des capitaux;
- d'un contrôle plus rigoureux des emprunts extérieurs des résidents du secteur privé et public.

Par ailleurs, une partie des crédits budgétaires aux entreprises publiques et aux fonds autonomes est gelée. Enfin le crédit à la consommation a été fortement resserré et les taux hypothécaires dérèglementés. L'association d'un resserrement de la progression du crédit intérieur et d'un contrôle plus rigoureux des entrées de capitaux pourrait conduire à un ralentissement effectif de la croissance de la liquidité (L-) sensible au cours du second semestre de 1989.

### **Perspectives pour 1989 et 1990**

Les forces s'exerçant sur l'activité économique portugaise en 1989 et 1990 sont difficiles à évaluer. D'une part la croissance des marchés à l'exportation demeurerait rapide, entre 7 et 7½ pour cent; mais la performance à l'exportation a été moins bonne, semble-t-il, l'an dernier que par le passé et il est difficile d'évaluer la part des facteurs exceptionnels dans ces résultats. Deuxièmement, les autorités avaient prévu initialement une augmentation du déficit des administrations publiques de ½ point en pourcentage du PIB pour 1989. Cependant la mise en œuvre de la réforme fiscale pourrait se traduire par une progression des impôts directs plus rapide qu'il n'était envisagé dans le budget. Aussi a-t-on retenu comme



hypothèse que le déficit se stabiliserait en pourcentage du PIB sur la période de prévision. L'incidence de la politique fiscale serait alors neutre, l'effet restrictif pesant sur les ménages étant compensé par les programmes d'investissements publics et les incitations aux investissements de l'ensemble du secteur productif. Après le durcissement auquel on a assisté à la fin de 1988, la politique monétaire pourrait demeurer restrictive sur la période de prévision. L'objectif d'expansion des actifs liquides L- a été fixé entre 8 et 11 pour cent jusqu'à la fin de 1989, soit environ 10.5 à 13.5 pour cent en moyenne annuelle, fourchette dans laquelle se situe la prévision officielle du PIB nominal (12½ pour cent). A cet objectif était associée dans le document budgétaire une projection de croissance du crédit bancaire total entre 7 et 8 pour cent, avec une fourchette supérieure pour le secteur public au sens large (8½ à 9½ pour cent) et inférieure (4.5 à 5.7 pour cent) pour le secteur privé. Le paquet de mesures introduit à la mi-mars devrait permettre de contrôler l'expansion du crédit avec plus d'efficacité que durant la majeure partie de l'année dernière (voir section « politique monétaire » ci-dessus). Les autorités maintiennent le taux de dépréciation mensuelle de l'escudo à 0.25 pour cent, rythme consistant avec un taux annuel de 3 pour cent pour 1989, ce qui, selon certains indicateurs, risque d'entraîner une légère détérioration de la compétitivité.

La croissance de la demande intérieure finale pourrait continuer de se ralentir en 1989, mais elle ne devrait pas descendre au-dessous de 5½ pour cent (tableau 13). La progression du revenu disponible réel des ménages pourrait être limitée à 1½ pour cent par l'application de la réforme fiscale; mais, compte tenu d'une nouvelle baisse prévisible du taux d'épargne, la consommation privée pourrait s'accroître de 4 pour cent, en ralentissement par rapport à l'année précédente. L'investissement productif, favorisé par les transferts de la CEE et diverses incitations financières, continuerait d'augmenter à un rythme rapide, tandis que la construction de logements serait affectée par le resserrement de la politique monétaire. Etant donné la détérioration de la compétitivité qui s'est amorcée à la fin de 1988, et la composition par produits des exportations portugaises, la croissance de celles-ci pourrait rester en deçà de celle des marchés. Cependant, compte tenu de l'amélioration des conditions de l'offre et de l'atténuation de l'effet de l'entrée dans la CEE, l'élasticité des importations par rapport à la demande globale pourrait revenir à un niveau inférieur à ceux atteints au cours des années récentes. La contribution négative du solde extérieur serait ainsi réduite de sorte que la croissance du PIB pourrait approcher 3½ pour cent en 1989 pour se ralentir légèrement en 1990. Ce rythme d'expansion pourrait aller de pair avec une progression de l'emploi de 1 pour cent environ par an qui permettrait une stabilisation du taux de chômage à son niveau actuel.

Tableau 13. Perspectives à court terme

	1986	1987	1988	1989	1990
	Valeurs en milliards d'escudos	Pourcentages de variation			
<b>Demande et production en volume (aux prix de 1977)</b>					
Consommation privée	2 900.8	6.8	6.5	4	3½
Consommation publique	678.8	2.0	3.8	2	2
Formation brute de capital fixe	977.0	20.2	15.5	11	8½
Demande intérieure finale	4 556.6	8.9	8.2	5½	4½
Variation de stocks <sup>1,2</sup>	-24.3	1.6	0.6	½	½
Demande intérieure totale	4 532.3	10.2	8.5	5½	4½
Exportations de biens et services	1 466.6	11.1	7.3	6½	6
Importations de biens et services	1 578.5	26.1	17.5	10½	8½
Variation de la balance extérieure <sup>1</sup>	-111.9	-5.7	-5.0	-2½	-2
PIB aux prix du marché	4 420.4	4.7	4.1	3½	3½
<b>Inflation</b>					
Indice implicite des prix du PIB	..	12.3	11.5	10	8½
Indice implicite des prix de la consommation privée	..	10.2	10.0	10½	8½
	Effectifs en milliers				
<b>Marché du travail</b>					
Emploi total	4 080	2.6	2.6	1	1
Taux de chômage	382	7.1	5.6	5½	5½
		Milliards de dollars			
<b>Balance des paiements</b>					
Balance commerciale	-1.7	-3.6	-5.1	-6	-7
Balance des opérations courantes (en pourcentage du PIB)	1.1 (4.0)	0.4 (1.2)	-0.6 (-1.4)	-1½ (-3½)	-2½ (-4½)

1. Contribution à la croissance du PIB.

2. Y compris l'ajustement statistique.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

En l'absence d'un processus de concertation sociale similaire à ceux qui furent appliqués en 1987 et 1988, un accord est intervenu entre le gouvernement et certains syndicats fixant la hausse des salaires pour 1989 entre 8 et 9½ pour cent. Cependant, compte tenu des tensions qui se manifestent sur le marché du travail, il est possible que l'on assiste comme en 1988 à un dérapage entre les hausses de salaires négociées lors des conventions salariales et les hausses effectives. Les coûts de main d'œuvre pourraient néanmoins être modérés par des gains sensibles de productivité. Les pressions encore vives de la demande intérieure sur l'inflation

devraient être accentuées par l'évolution des prix des importations. Aussi prévoit-on que la hausse du déflateur de la consommation privée pourrait être supérieure à 10 pour cent (une large part de cette croissance étant déjà acquise) pour se ralentir jusqu'à 8½ pour cent en 1990. La dégradation prévue de la balance extérieure en volume sera aggravée par une légère détérioration des termes de l'échange. Au total, la balance des opérations courantes se solderait par un déficit qui atteindrait environ 3½ pour cent du PIB en 1989 et continuerait de se creuser en 1990.

### III. Les déséquilibres macroéconomiques et le secteur public

#### Les déséquilibres macro-économiques

Entre le premier choc pétrolier et le milieu des années 80 l'épargne nationale du Portugal a été chroniquement inférieure à la formation brute de capital fixe, ce qui a entraîné la persistance d'un déficit extérieur courant qui certaines années, 1981 et 1982, a représenté plus de 10 pour cent du PIB (tableau 14). Ce besoin de

Tableau 14. **Epargne nationale et besoin de financement**  
En pourcentage du PIB

	1979	1982	1984	1986	1988
<b>Administrations publiques</b>					
Epargne brute	-1.4	-5.2	-8.1	-3.8	-2.1
Formation brute de capital	3.7	3.4	2.6	2.9	3.7
Transferts nets en capital et prêts accordés aux autres secteurs	2.8	3.1	2.7	3.8	2.6
<b>Besoin de financement<sup>1</sup></b>	<b>-7.6</b>	<b>-11.8</b>	<b>-13.4</b>	<b>-10.5</b>	<b>-8.4</b>
<b>Particuliers et entreprises</b>					
Epargne brute	29.0	28.1	28.2	29.8	28.5
dont: Ménages	28.0	28.7	28.0	26.3	24.1
Transferts nets en capital et prêts reçus	2.8	3.1	2.7	3.8	2.6
Formation brute de capital	26.0	30.5	20.5	19.0	24.2
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement</b>	<b>6.0</b>	<b>0.7</b>	<b>10.4</b>	<b>14.6</b>	<b>5.7</b>
dont: <b>Entreprises publiques non financières</b>	<b>-6.4</b>	<b>-11.4</b>	<b>-8.1</b>	<b>-3.1</b>	<b>-1.9</b>
<b>Extérieur</b>					
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement<sup>2</sup></b>	<b>1.9</b>	<b>11.1</b>	<b>3.0</b>	<b>-4.1</b>	<b>+1.5</b>

1. Y compris les opérations financières et autres ajustements.

2. Une capacité de financement de l'extérieur correspond à un déficit de la balance des paiements courants.

Sources: Ministère des Finances; Banque du Portugal; Estimations du Secrétariat de l'OCDE.

financement extérieur trouvait son origine dans le secteur public au sens large (entreprises publiques et administrations) dont le déficit financier a représenté en moyenne entre 1981 et 1984, 20 pour cent du PIB. L'ajustement des années 1983-85 dont les effets favorables sur la balance courante ont été ultérieurement amplifiés par la forte amélioration des termes de l'échange a permis d'infléchir l'évolution antérieure et dès 1985, un excédent d'épargne nationale était dégagé, la balance extérieure courante faisant apparaître pour la première fois depuis 1973 un excédent, équivalent à 1.9 pour cent du PIB. Dans une première phase l'ajustement s'est fait au détriment de la formation brute de capital (investissements plus formation de stocks), dont la part dans le PIB a diminué de 10 points de pourcentage entre 1982 et 1984, alors que celle du besoin de financement du secteur public ne diminuait pratiquement pas. Ce n'est qu'à partir de 1986 que l'on a enregistré une diminution notable du besoin de financement du secteur public imputable pour la plus large part à l'assainissement de la situation financière des entreprises publiques. L'ajustement a été également favorisé par les conséquences financières de l'adhésion du Portugal à la CEE qui a entraîné un flux de transferts important, équivalent, en moyenne, durant la période 1986-1988, à 1.2 pour cent du PIB annuel. Par contre, la progression des transferts des économies des émigrés s'est fortement réduite en 1986 et 1987.

La décennie (1975-1985) durant laquelle s'est développé le déséquilibre extérieur a été marquée par des mutations structurelles du secteur public, notamment le développement des systèmes d'éducation, de santé, de protection sociale, qui étaient jusque dans les années 70 très largement sous développés par rapport à ceux des autres pays européens<sup>25</sup>. Par ailleurs les choix politiques qui ont suivi la révolution, notamment celui de la nationalisation d'une large part du système productif ont donné au secteur public un rôle prédominant dans l'activité économique. Enfin les effets des chocs pétroliers et de la récession internationale ont été particulièrement sensibles au Portugal, en raison du retard et de la faiblesse de son développement économique, ainsi que d'une certaine instabilité, à l'époque, de sa situation politique. Il a résulté de cet ensemble de facteurs, une forte croissance de la part des dépenses des administrations dans le PIB, provenant à la fois du développement des fonctions traditionnelles du secteur public et de ses interventions croissantes dans le secteur des entreprises publiques (tableau 15). Cependant le poids des dépenses dans le PIB bien que sensiblement supérieur à celui de l'Espagne demeure inférieur à la moyenne des petits pays européens de l'OCDE (tableau 16). La croissance des prélèvements fiscaux a également été extrêmement rapide durant cette période. Toutefois, les effets conjugués de la situation conjoncturelle et des insuffisances du système fiscal ont entraîné un écart croissant entre les rythmes de



Tableau 15. Indicateurs structurels du secteur public

En pourcentage du PIB

	1980	1982	1984	1986	1988
<b>Administrations publiques</b>					
<b>Recettes courantes</b>	<b>30.8</b>	<b>33.4</b>	<b>34.6</b>	<b>35.4</b>	<b>36.6</b>
<i>dont :</i>					
Impôts directs et cotisations sociales	15.1	17.3	17.7	15.3	16.0
Impôts indirects	14.0	14.2	15.2	16.3	16.1
<b>Dépenses courantes</b>	<b>31.5</b>	<b>38.6</b>	<b>42.7</b>	<b>39.2</b>	<b>38.6</b>
<i>dont :</i>					
Consommation	12.9	14.4	14.4	13.8	13.8
Subventions courantes	4.8	5.6	7.6	3.9	2.1
Intérêts	3.1	5.5	7.1	9.2	7.7
Transferts courants	10.7	13.1	13.6	12.3	15.0
<b>Recettes en capital</b>	<b>0.1</b>	<b>0.4</b>	<b>0.3</b>	<b>0.8</b>	<b>1.3</b>
<b>Dépenses en capital</b>	<b>5.4</b>	<b>5.5</b>	<b>4.2</b>	<b>5.8</b>	<b>6.4</b>
<i>dont :</i>					
Investissements	4.1	3.4	2.6	2.9	3.7
Transferts en capital	1.2	2.1	1.6	3.0	2.7
Solde courant	-0.7	-5.2	-8.1	-3.8	-2.1
Solde primaire	-3.8	-4.9	-4.9	0.4	0.5
<b>Solde global<sup>1</sup></b>	<b>-5.9</b>	<b>-10.4</b>	<b>-12.0</b>	<b>-8.8</b>	<b>-7.2</b>
Besoin de financement total <sup>2</sup>	-7.6	-11.8	-13.4	-10.5	-8.4
Besoin de financement des entreprises publiques		-11.4	-8.1	-3.1	-1.9
<b>Besoin de financement du secteur public</b>		<b>-23.2</b>	<b>-21.5</b>	<b>-13.6</b>	<b>-10.3</b>

1. A l'exclusion des opérations financières et autres ajustements.

2. Y compris les ajustements et les opérations financières.

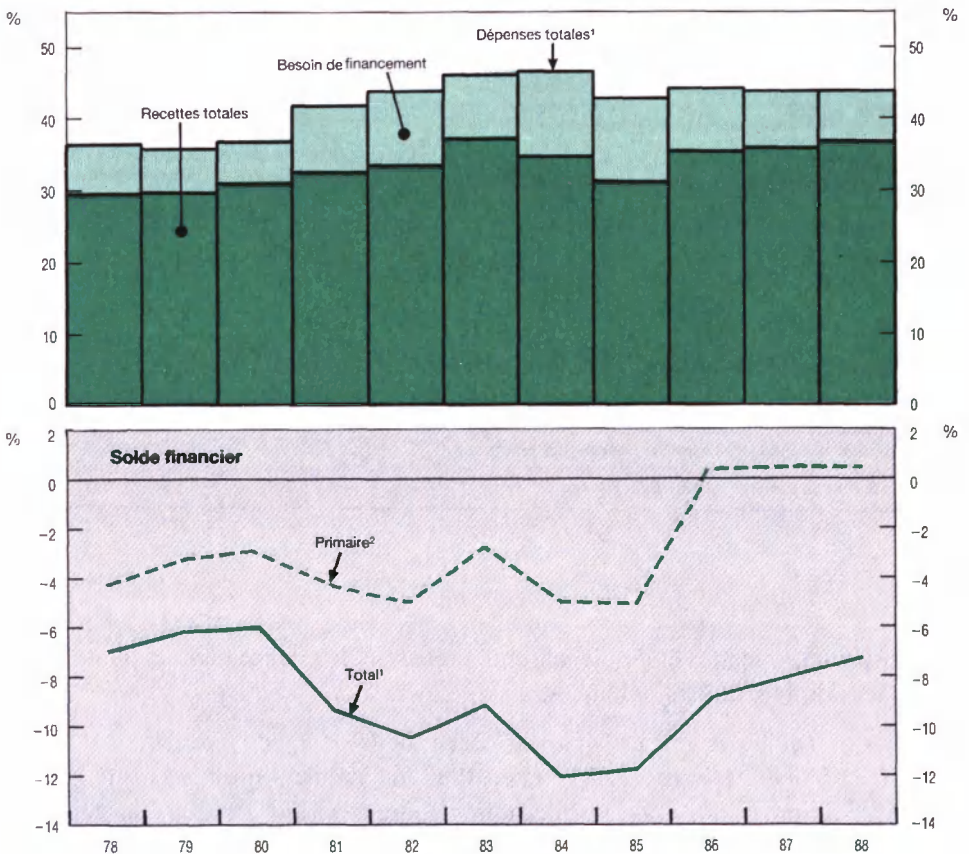
Sources: Banque du Portugal; Ministère des Finances.

progression des recettes et des dépenses et un besoin de financement de plus en plus élevé des administrations publiques.

Les déséquilibres entraînés par l'excédent de la demande intérieure sur l'offre ont atteint à deux reprises, en 1977 et en 1983 une ampleur qui a nécessité la mise en œuvre de programmes de stabilisation vigoureux visant à réduire la demande intérieure et à restaurer l'équilibre du compte extérieur courant (graphique 8). A l'issue de la période d'ajustement des années 1978-1979, les déséquilibres ont été corrigés, mais néanmoins les besoins financiers du secteur public demeuraient

encore très importants, la situation s'est de nouveau fortement dégradée jusqu'en 1982 où le déficit extérieur courant a atteint 11 pour cent du PIB. La seconde phase d'ajustement mise en œuvre en 1983-1985 a permis un redressement très net de la situation, favorisé ultérieurement par les effets de la baisse du prix du pétrole et par les gains des termes de l'échange qui en ont résulté : un excédent extérieur

Graphique 8. **RECETTES, DÉPENSES ET BESOIN DE FINANCEMENT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES**  
En pourcentage du PIB



1. Non compris les opérations financières.

2. Total moins les intérêts de la dette.

Sources : Banque du Portugal jusqu'à 1984 ; Ministère des Finances à partir de 1985.

Tableau 16. Administrations publiques : éléments de comparaison internationale

	Portugal			Espagne			Grèce			Irlande			Petits pays européens <sup>1</sup>		
	1976	1984	1988	1976	1984	1988	1976	1984	1988	1976	1984	1988	1976	1984	1988
<b>En pourcentage du PIB</b>															
Dépenses totales	37.3	46.6	43.7	26.0	38.7	39.9	20.9	44.2	51.3	20.6	58.1	55.6	39.1	50.9	50.9
Recettes	31.0	34.6	36.6	25.0	33.2	36.7	29.2	34.2	35.9	22.6	48.2	51.8	39.3	45.9	47.5
Besoin de financement	-6.3	-12.0	-7.2	-1.0	-5.5	-3.2	8.3	-9.9	-15.3	2.1	-9.9	-3.9	0.2	-5.1	-3.4
Dette gouvernementale	32.0	63.2	77.6	1.5	22.6	31.1	22.1	49.5	71.5	70.0	112.8	137.6	15.6	43.8	50.3
<b>En pourcentage de l'emploi total</b>															
Emploi public	8.8	13.3	13.8	8.5	12.8	13.8	8.5	9.4	10.1	20.7	19.8	20.1	17.4	19.9	20.1

1. Petits pays européens de l'OCDE sauf Islande, Suisse et Turquie.

Sources: OCDE, *Comptes nationaux*; estimations du Secrétariat.

courant équivalent à 4 pour cent du PIB a été dégagé en 1986. Par ailleurs, le plan de rééquilibrage conjoncturel a été suivi de la mise en œuvre d'un programme de correction des déséquilibres du secteur public. Les effets conjugués de l'évolution macro économique et des mesures de rééquilibrage ont permis de réduire le besoin de financement de l'ensemble du secteur public (administrations et entreprises publiques) de près de 11.2 points de pourcentage du PIB entre 1984 et 1988.

### *Le processus de la réduction des déséquilibres du secteur public*

L'allègement du besoin de financement des administrations publiques a résulté d'une diminution en 1985, puis d'une stabilisation ultérieure du poids des dépenses dans le PIB, alors que celui des recettes qui avait également diminué en 1985 a crû légèrement depuis lors. La diminution du poids des dépenses provient essentiellement de la réduction des subventions courantes versées aux entreprises, qui ont représenté 15.5 pour cent des dépenses courantes en 1980 et ont été ramenées à 5.5 pour cent en 1988. Cette évolution est directement liée à l'abandon progressif, au milieu des années 1980, de la politique de freinage administratif de la hausse des tarifs publics ou des prix alimentaires, qui avait pour contrepartie le paiement de subventions aux entreprises publiques. Le poids relatif des transferts nets en capital a par contre augmenté. Le contrôle de la progression des autres postes de dépenses des administrations s'est avéré plus difficile. Les dépenses hors subventions, qui représentaient 39.3 pour cent du PIB en 1984 se sont élevées à 42.9 pour cent en 1988. Cette évolution reflète la poursuite de la croissance des effectifs, qui a atteint 8.3 pour cent de 1984 à 1988, la revalorisation et l'extension du champ des prestations sociales et surtout la progression de la charge des intérêts de la dette publique dynamisée à la fois par le gonflement continu de la dette et par l'élévation de son taux d'intérêt effectif réel.

Estimées en pourcentage du PIB, les recettes courantes des administrations publiques se sont accrues de 3.2 points entre 1982 et 1988. Cette progression a été largement due aux recettes fiscales, notamment les impôts indirects. L'année 1986 a vu l'introduction simultanée de la TVA et de la taxe sur les produits pétroliers, ce qui a permis de porter à 16.3 pour cent le poids des impôts indirects dans le PIB en net accroissement par rapport à la période précédente. De 1984 à 1988 le poids des prélèvements obligatoires a diminué d'environ 1.7 point de pourcentage du PIB. Cette diminution est essentiellement imputable à l'évolution des impôts directs tandis que la part des cotisations sociales a augmenté par suite de la reprise économique et de la perception d'arriérés de cotisations, et ce, sans refléter une action délibérée des pouvoirs publics.

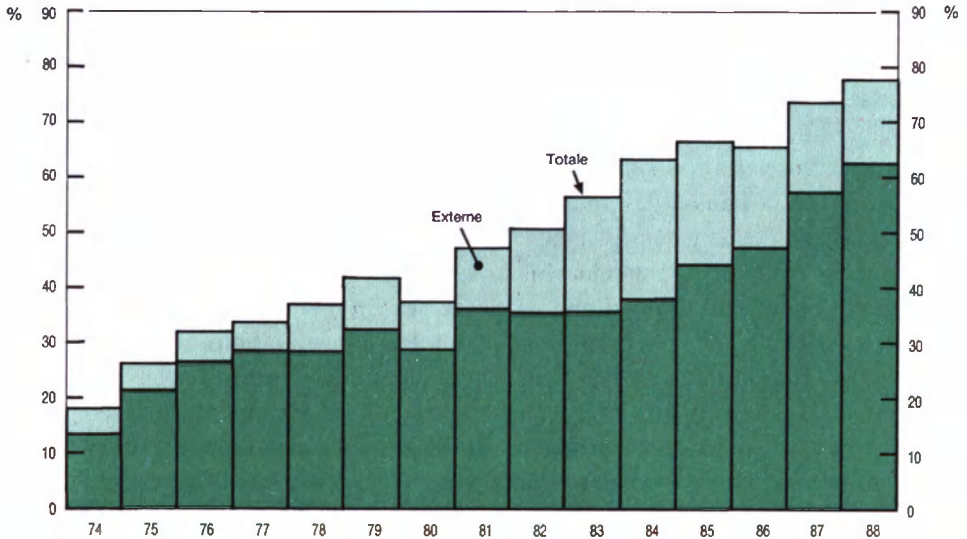


Appréhendée au niveau du besoin de financement, la situation des entreprises publiques s'est très fortement redressée depuis 1985. Cette amélioration a résulté d'un changement radical de la politique gouvernementale à leur égard et de facteurs exogènes favorables (baisse des prix des matières premières et du pétrole, diminution des taux d'intérêt, dépréciation du dollar) dont elles ont pu pleinement bénéficier grâce au changement de politique, celui-ci consistant essentiellement à leur donner une autonomie de gestion beaucoup plus grande. Alors qu'au cours des années antérieures les tarifs publics croissaient moins rapidement que les coûts, de façon à freiner la hausse de l'indice des prix, à partir de 1985, les tarifs ont pu croître plus rapidement que les coûts, bien que des réajustements importants de salaires aient eu lieu. Le deuxième volet du changement de politique a résidé dans le remboursement par l'Etat d'une partie de ses arriérés de paiement envers les entreprises publiques (ceux-ci représentaient, selon les estimations du ministère des finances près du quart du montant de l'endettement des entreprises en 1984). En outre, on a assisté à un très large abandon du rôle d'instrument de la politique économique attribué aux entreprises publiques jusqu'au milieu des années 1980 et qui les avaient amenées à accroître leurs effectifs ou leurs investissements sur des critères autres qu'économiques. De même, elles ne sont plus tenues de participer à la politique de financement du déficit extérieur courant, ainsi qu'elles avaient dû le faire dans les années 80, en accroissant leur endettement en devises sans garantie de change<sup>26</sup> et à des taux d'intérêt élevés.

### *Dettes publiques et financement du déficit public*

Les besoins de financement croissants du secteur public depuis le début des années 70 ont entraîné un gonflement rapide de la dette publique qui, encore inférieure à 20 pour cent du PIB en 1973, a, en 1988, dépassé 75 pour cent de celui-ci (67.8 pour cent pour la dette directe) (graphique 9). En fait la croissance de la dette a été souvent supérieure aux stricts besoins de financement non monétaire du déficit des administrations. Une partie de la dette publique émise a eu pour objet de financer des transferts aux entreprises publiques, notamment par le canal des opérations de trésorerie; une autre partie depuis 1985, a servi à régler les arriérés de dettes de l'Etat aux entreprises publiques ou au système bancaire. En moyenne, entre 1986 et 1988, l'écart entre le déficit des administrations publiques et leur besoin de financement a représenté près de 1.7 pour cent du PIB. Par ailleurs, afin de financer le déséquilibre croissant de la balance des paiements courant, l'Etat a fortement développé son endettement extérieur à partir du milieu des années 1970. De ce fait, la dette extérieure a pris une part croissante dans la dette publique,

Graphique 9. **ÉVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE**  
En pourcentage du PIB



Source : Banque du Portugal.

passant de 27 pour cent en 1973 à près de 37 pour cent en 1984. Depuis 1985, l'Etat a pu, grâce au redressement de la balance courante, se désendetter rapidement vis-à-vis de l'extérieur. En 1988 la part de la dette externe aurait été ramenée à 20.6 pour cent de la dette publique directe totale (tableau 17).

La structure du financement du déficit des administrations publiques a évolué depuis 1984-85 sous l'influence de deux facteurs (tableau 18). En premier lieu, le rééquilibrage de la balance des paiements courants et la volonté des autorités de réduire le ratio de la dette extérieure au PIB les ont amenées à diminuer considérablement le recours à des sources extérieures d'endettement. En second lieu, la part du financement non monétaire s'est fortement accrue depuis 1985, à la fois sous forme de bons du Trésor émis dans le public, mais également depuis 1987-1988 sous forme d'obligations du Trésor à moyen terme. La part du financement monétaire, a diminué depuis le milieu des années 80, mais représentait encore en 1988 environ 60 pour cent du financement total. Cependant, alors que jusqu'en 1984 la

Tableau 17. Indicateurs de la dette publique

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Dette directe totale/PIB <sup>1</sup>	35.7	39.6	43.8	47.4	53.3	59.9	62.8	65.9	67.8
Dette intérieure	27.5	30.2	32.4	32.0	33.6	39.3	46.0	51.1	53.8
Dette extérieure	8.3	9.4	11.4	15.4	19.7	19.5	16.8	14.9	14.0
Intérêts de la dette/PIB	2.8	5.2	5.3	6.4	7.0	7.6	8.3	7.7	8.1
Intérieure	2.4	4.0	3.9	5.1	5.1	5.6	6.9	6.7	..
Extérieure	0.5	1.2	1.4	1.3	2.0	1.9	1.4	1.1	..
Taux d'intérêt effectif nominal de la dette									
Totale	8.1	13.2	12.2	13.5	13.2	12.9	13.2	11.7	11.9
Intérieure	8.6	13.2	12.2	15.9	15.1	14.3	15.0	13.1	..
Extérieure	6.3	13.1	12.4	8.4	10.0	10.0	8.3	7.2	..
Taux d'intérêt effectif réel de la dette intérieure <sup>2</sup>	-10.5	-4.1	-6.8	-7.2	-7.0	-6.1	-2.5	0.9	..

1. Dette annuelle moyenne.

2. Déflaté par l'indice des prix implicites du PIB.

Sources: Banque du Portugal, *Rapports annuels*.

Banque du Portugal assurait la quasi totalité de ce financement d'origine bancaire, sa part a fortement diminué depuis lors et cette évolution devrait s'accroître dans l'avenir avec la levée de l'obligation faite à la Banque du Portugal à la fin de 1988 de souscrire la totalité des émissions de bons du Trésor. Les changements intervenus dans les sources de financement du déficit des administrations tendent à substituer des ressources à moyen et long terme à des ressources à court terme<sup>27</sup>.

Depuis 1985, le taux d'intérêt effectif réel (déflaté par les prix implicites du PIB) de la dette directe interne a augmenté rapidement, passant de taux fortement négatifs, à un taux légèrement positif en 1987 et 1988. Le maintien, jusqu'à une période récente, des taux d'intérêt nominaux à un niveau inférieur à celui de l'inflation a permis de réduire considérablement la charge de la dette publique, en pratiquant un transfert de ressources réelles des titulaires de titres publics vers l'Etat (voir *Etude économique*, mai 1986 p. 66). Ainsi de 1982 à 1985 la correction de la dette publique interne des effets de l'inflation a réduit le montant effectif du besoin de financement des administrations de près de moitié. Depuis 1986, le ralentissement de l'inflation exerce un effet moins prononcé. Si le maintien de taux d'intérêt réels bas a permis d'occulter pour partie les effets de la croissance de la dette publique, cela s'est fait au détriment du développement du système financier.

**Tableau 18. Financement du déficit public**

En pourcentage

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<b>I. Déficit total des administrations publiques<sup>1</sup></b> <b>(en % du PIB)</b>	<b>-11.8</b>	<b>-10.4</b>	<b>-13.4</b>	<b>-12.7</b>	<b>-10.5</b>	<b>-10.1</b>	<b>-8.4</b>
Structure du financement (en % du total)							
Exterieur	22.5	31.7	21.4	19.2	-1.8	10.2	3.6
Intérieur bancaire	70.5	53.1	66.2	88.5	58.1	48.0	65.6 <sup>3</sup>
Intérieur non bancaire	1.0	4.4	-2.6	40.5	69.0	49.2	56.6
<i>dont</i> : Bons du Trésor	—	—	—	26.6	51.9	28.0	19.6
Autres	1.0	4.4	-2.6	13.9	17.1	21.2	37.0
Arriérés	4.5	12.6	16.4	-46.1	-21.2	-4.4	-26.0
Autres	1.5	-1.8	-1.4	-2.1	-4.1	-3.0	-0.2
<b>II. Déficit total des entreprises publiques</b> <b>non financières (en % du PIB)</b>	<b>-11.4</b>	<b>-6.2</b>	<b>-8.1</b>	<b>-8.0</b>	<b>-3.1</b>	<b>-2.0</b>	<b>-1.9</b>
Structure du financement (en % du total)							
Exterieur	82.0	18.3	33.7	38.1	-248.9	22.8	-90.2
Intérieur bancaire	11.4	76.1	48.7	-3.8	71.6	-29.1	50.8
Intérieur non bancaire <sup>2</sup>	6.6	5.6	14.1	106.6	171.1	96.1	39.4
Dépôts en contrepartie de la dette extérieure	—	—	3.5	-40.9	106.2	10.2	—
<b>III. Déficit total du secteur public</b> <b>(en % du PIB)</b>	<b>-23.2</b>	<b>-16.6</b>	<b>-21.5</b>	<b>-20.7</b>	<b>-13.6</b>	<b>-12.1</b>	<b>-10.3</b>

1. Y compris les ajustements et les opérations financières.

2. Y compris le règlement des arriérés et les opérations de Trésorerie.

3. Y compris 139.8 milliards d'escudos, correspondant à une annulation de dette en contrepartie de la réévaluation des avoirs en or de la Banque du Portugal.

Sources: Ministère des Finances; Banque du Portugal.

Les banques ont été tenues légalement de développer leur portefeuille d'effets publics rémunérés à des taux réels négatifs. Cette absorption massive de fonds par le secteur public s'est faite très largement au détriment du secteur productif ou du secteur privé dont le financement était le plus souvent enserré dans le carcan du contrôle quantitatif du crédit.

### Les réformes structurelles dans le secteur public

Le contrôle de la dette publique, grâce à la diminution des déficits des administrations et des entreprises publiques, constitue l'un des objectifs essentiels du «Programme de correction structurelle du déficit extérieur et du chômage» (PCE-DED) publié en 1988 et actuellement en cours de révision. Selon les projections qui figurent dans le programme, la réduction du besoin de financement serait obtenue à



la fois grâce à un léger accroissement du poids des recettes et à une réduction du poids des dépenses, y compris des paiements d'intérêts. Le scénario central repose sur des hypothèses d'évolution macro-économiques dont un certain nombre, notamment celles concernant l'inflation, s'avèrent difficiles à réaliser du moins pour les premières années du programme, et sur un dispositif volontariste de réformes structurelles dont certaines sont déjà mises en œuvre.

### *La réforme fiscale*

Les réformes fiscales (introduction de la TVA en 1986 et réforme du système d'imposition sur le revenu en 1989<sup>28</sup>) ont visé à simplifier les systèmes antérieurs et à en accroître l'efficacité globale, notamment en élargissant les bases d'imposition et en réduisant les possibilités d'évasion. L'objectif des autorités est que cette réforme soit fiscalement neutre. Cependant, outre les risques de surimposition la première année de sa mise en œuvre (voir partie « politique budgétaire ») cette réforme pourrait à terme permettre une plus forte réaction des impôts directs aux variations du revenu intérieur. Ce résultat serait obtenu grâce à l'élargissement de la base d'imposition, et à la réduction du délai entre la perception des revenus et leur imposition. Par ailleurs, la simplification du système d'imposition donnera certainement une plus grande influence aux mesures discrétionnaires, telles que la modification des taux ou la plus ou moins grande prise en compte de l'inflation dans l'ajustement des barèmes. D'un point de vue de justice fiscale, la réforme devrait conduire à une réduction du poids de la fiscalité pour les ménages ne recevant que des revenus salariaux, cet allègement s'amenuisant au fur et à mesure que les revenus s'accroissent.

L'amélioration de l'équité horizontale du système devrait résulter de l'unification des taux d'imposition pour les différentes catégories de revenus, notamment des revenus des entrepreneurs individuels ou des revenus financiers ou du capital. Au-delà de la législation fiscale, c'est son application effective à l'ensemble des titulaires de revenus qui assurera une plus grande équité horizontale au système. Le renforcement des règles de déductibilité des charges dans le calcul du revenu disponible et surtout la forte diminution du montant des déductions autorisées et un meilleur contrôle de ces revenus devraient contribuer à cette plus grande équité.

L'efficacité du système fiscal sera très certainement renforcée par l'abaissement des taux marginaux d'imposition sur les salaires qui pourrait inciter un nombre plus élevé de femmes à entrer sur le marché du travail. Par contre, il est difficile d'évaluer les effets du changement des taux d'imposition des revenus du

capital<sup>29</sup> en raison du manque d'informations sur la distribution de ces revenus et d'autre part sur la sensibilité du taux d'épargne des ménages à la variation des taux de rémunération après impôt.

### *La réforme administrative*

Afin d'assurer un contrôle plus rigoureux de la croissance et de l'utilisation des crédits publics, des réformes administratives sont actuellement mises en place ou envisagées. Un de leurs objectifs est de mieux maîtriser la croissance des effectifs, en assurant notamment leur mobilité et des possibilités de transfert des administrations où ils sont considérés en surnombre vers celles où il y a des insuffisances. La croissance des effectifs des administrations publiques qui avait été extrêmement rapide jusqu'en 1978 (de l'ordre de 6.5 pour cent par an de 1968 à 1978) s'est ensuite ralentie : 3.5 pour cent par an de 1978 à 1983 puis environ 2 pour cent jusqu'en 1985. Par contre, depuis lors, le contrôle de la progression des effectifs s'est, semble-t-il, de nouveau avéré difficile avec une croissance annuelle moyenne de 3 pour cent pendant les trois dernières années. Jusqu'au début des années 1980 la progression des effectifs répondait en partie à des impératifs de mise en place de services publics nouveaux, mais elle visait également à accroître l'emploi, notamment à l'issue de la décolonisation. A partir de 1982 les autorités ont cherché à mieux contrôler cette progression en mettant en œuvre une série de mesures, qui ont été renforcées en 1984. Elles ont pour objectif de contrôler l'embauche de nouveaux fonctionnaires et de s'assurer de leur niveau de qualification, d'améliorer la qualification des fonctionnaires en place par un système de formation et d'assurer une mobilité géographique des fonctionnaires selon les besoins. Par ailleurs il a été décidé d'inciter les départs en retraite anticipés. A partir de 1984 les effectifs ont été gelés. Ces mesures ont donné quelques résultats (diminution de 1.1 pour cent de l'emploi dans l'administration en 1985), mais un rattrapage semble s'être produit dans les années suivantes. En fait, on a vraisemblablement assisté à l'embauche de nouveaux fonctionnaires plus qualifiés en raison de la croissance de certains besoins (informatisation), mais ils sont venus le plus souvent s'ajouter aux effectifs existants dont la qualification est plus faible. Quant aux départs anticipés, ils semblent qu'ils aient pour une large part concerné des fonctionnaires qualifiés, qui ont pu trouver un emploi mieux rémunéré dans le secteur privé.

Au-delà du contrôle, qui s'avère difficile, de l'évolution quantitative et qualitative des effectifs, une réforme en profondeur des modes de fonctionnement de l'administration est envisagée. Elle passe notamment par une réforme des règles de

la comptabilité publique, qui viserait à supprimer le système actuel de contrôle *a priori* des dépenses qui ne donne pratiquement pas d'autonomie aux services publics et implique souvent des délais dans l'application des décisions en raison de procédures administratives complexes. Le système de contrôle *a posteriori* qui serait mis en place donnerait aux différents services une plus grande autonomie de gestion ; il nécessiterait cependant un contrôle systématique et approfondi des dépenses et la mise en place d'indicateurs de gestion. Depuis 1987 les différents ministères sont tenus de préparer et présenter leur budget par services et doivent donner des indicateurs de leur « production », ce qui les amène à redéfinir leurs fonctions en termes d'activité. Pour ce faire une nouvelle classification des dépenses qui tente de faire un lien entre les définitions de la comptabilité publique et celles de la comptabilité nationale a été introduite dans le budget de 1989. Par ailleurs, chaque ministère dispose désormais de son autonomie par rapport au ministère des finances dans l'affectation de ses ressources par fonction. Enfin, les services autonomes (santé, éducation) devraient assurer eux-mêmes un pourcentage donné de leurs recettes à partir de la vente de leurs « produits » pour bénéficier de l'autonomie financière. Par ailleurs, le contrôle financier des dépenses du service de santé a été renforcé, de façon à réduire la croissance des dépenses, notamment de médicaments. Les économies résultant de la mise en œuvre de cette mesure sont estimées à 8 pour cent du montant des dépenses antérieures.

Deux autres volets de la réforme administrative sont d'une part une simplification des procédures administratives et une simplification des relations avec le public et les entreprises et d'autre part un programme de développement de l'utilisation des ressources humaines dans la fonction publique. Sur ce second point, un processus de réforme des grilles salariales est à l'étude. Celui-ci viserait trois objectifs : accroître la transparence du système de rémunération, le rendre plus cohérent et augmenter sa compétitivité par rapport au marché du travail. Le principe de gestion reposera sur la mise en œuvre de contrats dont les modalités seront proches de celles du secteur privé, et sur la création d'une échelle de salaire qui couvrira l'ensemble des carrières. Dans un premier temps, ce système exigera la revalorisation d'un certain nombre de salaires. Par ailleurs, malgré le souci de transparence, plusieurs catégories de fonctionnaires appartenant à des corps spéciaux continueront de percevoir des salaires différents. On estime qu'en 1989, le coût de cette réforme représenterait environ 1½ pour cent de la masse salariale. Le coût total de la réforme de la grille des rémunérations pourrait représenter 5 à 6 pour cent des dépenses budgétaires de personnel.

La quantification des conséquences financières de la réforme administrative (nouvelles procédures budgétaires, plus grande autonomie des services, mesures de

contrôle financier et réforme de la grille des rémunérations) n'a pas été faite dans son ensemble. Les autorités attendent les principales économies de la diminution ou de la stabilisation des effectifs (hors personnel de santé et enseignants)<sup>30</sup> et d'une meilleure gestion des crédits de fonctionnement des services administratifs. C'est donc bien dans la gestion du personnel administratif que réside pour une large part les conditions du succès économique de la réforme.



## IV. L'amélioration du fonctionnement des marchés

Le retour à l'équilibre des comptes extérieurs au cours des années 80 n'a pas reflété à proprement parler une amélioration des conditions de l'offre, mais il a néanmoins contribué à l'ajustement de l'économie en permettant de retrouver un taux de croissance de l'investissement plus élevé au Portugal que chez ses voisins européens. Un tel écart est nécessaire pour que s'effectue le processus de rattrapage dans lequel est engagée l'économie, l'ouverture des marchés imposant en effet un ajustement rapide des structures. Certains aspects de cet ajustement ont déjà été analysés de façon détaillée dans des *Etudes économiques* antérieures (le marché du travail en 1986, le secteur public, et les marchés financiers en 1988). Dans la partie ci-après on a, d'une part, étudié de façon approfondie l'ajustement en cours et le rôle des politiques de développement dans l'agriculture et l'industrie manufacturière, et d'autre part on a procédé au suivi des politiques structurelles précédemment analysées, concernant le marché du travail et les marchés financiers.

L'apport des fonds structurels européens, complété par des aides financières spécifiques, a largement contribué à la modernisation de l'économie au cours des toutes dernières années, et il y contribuera d'autant plus dans l'avenir que les interventions seront faites sur des bases économiquement judicieuses. L'importance et le rôle de ces différents apports sont étudiés ci-dessous lors de l'examen des politiques spécifiques, mais il peut être utile d'en mesurer préalablement l'ampleur globale. Les aides financières en provenance de la CEE, après déduction des contributions du Portugal à la CEE, atteignaient 95 milliards d'escudos en 1988 (1.6 pour cent du PIB). Les entrées de fonds, de l'ordre de 145 milliards d'escudos (2.5 pour cent du PIB) provenaient pour la plus large part des fonds structurels : les transferts du Fonds régional (FEDER) pour le développement des infrastructures étaient équivalents à 1 pour cent du PIB; ceux du Fonds social (FSE) destinés à la formation professionnelle et à l'emploi, à 0.6 pour cent du PIB; ceux du Fonds d'orientation (FEOGA) pour l'ajustement des structures agricoles, à 0.3 pour cent

**Tableau 19. Transferts financiers de la CEE**

En milliards d'escudos

	1986	1987	1988	1989
Fonds d'orientation (FEOGA)	0	5.0	17.6	25.0
Fonds régional (FEDER)	27.1	37.5	56.5	53.0
Fonds social européen (FSE)	15.5	28.4	36.7	47.0
<b>Total des fonds structurels</b>	<b>42.6</b>	<b>70.9</b>	<b>110.8</b>	<b>125.0</b>
FEOGA - garantie	4.7	23.6	26.5	30.0
PEDIP - fonds spécifiques	0	0	7.7	14.0
Autres actions	0	0.3	0.8	1.0
<b>Total des transferts</b>	<b>47.3</b>	<b>94.8</b>	<b>145.8</b>	<b>170.0</b>
<b>(en % du PIB)</b>	<b>(1.1)</b>	<b>(1.8)</b>	<b>(2.5)</b>	<b>(2.5)</b>
Contribution nette du Portugal à la CEE	16.3	33.0	50.6	64.9
<b>Solde global</b>	<b>31.0</b>	<b>61.8</b>	<b>95.3</b>	<b>105.1</b>
<b>(en % du PIB)</b>	<b>(0.7)</b>	<b>(1.2)</b>	<b>(1.6)</b>	<b>(1.6)</b>

du PIB – l'ensemble de ces transferts constituant un financement à fonds perdus (tableau 19). Il est prévu qu'en 1989, les entrées de fonds communautaires atteindront de nouveau 2.5 pour cent du PIB environ, la part des fonds structurels (FEDER, FSE, FEOGA-orientation) restant prédominante. Une ligne budgétaire spécifique, approuvée par la communauté en 1988, complète les actions des fonds structurels : elle doit contribuer au financement d'un programme de développement de l'industrie défini pour la période 1989-92. Dans l'agriculture, également, les apports du FEOGA seront complétés par des transferts communautaires spécifiques. L'Etat portugais doit apporter une contribution minimale à tous les projets financés avec des aides communautaires, ce qui implique un effort budgétaire non négligeable. Par ailleurs des prêts importants sont accordés par la Banque européenne d'investissement pour financer, notamment, des investissements dans l'industrie.

### **L'agriculture : une offre insuffisante**

Avant l'entrée dans la CEE, le déficit agroalimentaire (dû principalement aux importations de céréales et d'oléagineux) représentait 3 pour cent du PIB. Il s'est réduit jusqu'à 2½ pour cent en 1987 et 1988. En Grèce – pays dont la situation

géographique et le niveau de développement sont comparables – le déficit atteignait alors 1 pour cent du PIB seulement; en Espagne le poste était équilibré. L'excédent des produits forestiers (bois, liège, pâte à papier) du Portugal compense néanmoins le déficit agroalimentaire. Dans son ensemble, la performance du secteur agricole paraît relativement défavorable compte tenu des ressources naturelles et des conditions climatiques du pays. Le niveau de la productivité du secteur agricole (produit agricole brut par personne employée) était nettement inférieur en 1985 à celui dans les autres pays européens : la moitié de celui de la Grèce et de l'Espagne, le quart de celui pour la Communauté<sup>3</sup>. L'agriculture emploie environ 20 pour cent de la population active et sa part dans le PIB est de 8 pour cent (tableau 20). Les rendements physiques sont particulièrement faibles pour les céréales. De surcroît, la production est très vulnérable aux mauvaises conditions météorologiques (on a enregistré des baisses de la production agricole de 10 pour cent en 1981 et en 1988)

**Tableau 20. Quelques indicateurs structurels**  
Répartition en pourcentage et taux de variation annuelle

	Part dans le PIB		Part dans l'emploi		Variation du PIB en volume		Variation de l'emploi	
	1980	1987	1980	1987	1973-79	1979-87	1973-79	1979-87
<b>Agriculture</b>								
<b>Portugal</b>	<b>10.3</b>	<b>8.3</b>	<b>27.0</b>	<b>21.0</b>	<b>4.1</b>	<b>2.8</b>	<b>-2.0<sup>2</sup></b>	<b>-3.3</b>
Espagne	7.1	5.4	19.2	15.1	1.5	1.7	-4.3	-3.8
Grèce	15.8	14.9 <sup>1</sup>	30.3	27.0	0.8	1.3	-2.3	-0.6
Quelques pays européens <sup>3</sup>	4.5	3.6	7.8	6.2	1.0	1.6	-3.1	-2.6
<b>Industries manufacturières</b>								
<b>Portugal</b>	<b>29.7</b>	<b>29.2</b>	<b>26.0</b>	<b>25.0</b>	<b>4.3</b>	<b>1.6</b>	<b>1.4<sup>2</sup></b>	<b>0.3</b>
Espagne	28.2	29.0	25.6	22.8	2.0	1.8	-1.3	-2.0
Grèce	17.4	16.4 <sup>1</sup>	19.7	19.9	4.3	-0.2	1.6	1.5
Quelques pays européens <sup>3</sup>	22.0	20.6	24.4	22.1	1.5	1.9	-1.5	-0.9
<b>Services</b>								
<b>Portugal</b>	<b>53.8</b>	<b>58.5</b>	<b>36.1</b>	<b>43.5</b>	<b>4.4</b>	<b>3.3</b>	<b>2.6<sup>2</sup></b>	<b>1.4</b>
Espagne	56.0	60.0	44.7	52.5	3.7	2.4	0.8	1.9
Grèce	56.5	59.0 <sup>1</sup>	39.5	45.0	4.8	1.9	2.2	2.8
Quelques pays européens <sup>3</sup>	53.3	57.0	58.8	63.8	3.4	2.6	2.5	1.8

1. Dernière année disponible 1986.

2. 1974-1979.

3. Moyenne : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Norvège, Suède.

Sources : Départemental central du plan; OCDE, *Comptes nationaux, Statistiques de la population active*; estimations du Secrétariat de l'OCDE.

en raison de la faible diversification des cultures dans certaines régions et de l'irrigation déficiente dans le Sud.

Au moment de l'adhésion à la CEE, les prix à la production de la plupart des produits étaient supérieurs aux prix communautaires et ils étaient largement subventionnés sur le marché. Trois ans plus tard, par suite de la dépréciation relative de l'escudo, les prix se sont rapprochés, sauf dans le cas des céréales, ce qui permet à des exploitations marginales de subsister. Outre le fait que les prix ne fonctionnent pas librement, plusieurs facteurs expliquent les faibles résultats de l'agriculture. L'investissement semble avoir été insuffisant. En 1985, il représentait moins de 3 pour cent du produit agricole brut contre près de 20 pour cent en Espagne, en Grèce et dans les pays de la Communauté européenne (le nombre de tracteurs et la quantité d'engrais utilisés par hectare étaient le tiers de la moyenne pour la CEE). Deuxièmement, les exploitations agricoles sont de faible dimension (leur taille est inférieure à 1 hectare pour la moitié d'entre elles et à 5 hectares pour 86 pour cent). Troisièmement, les unités collectives de production créées dans le Sud après les expropriations de 1974 n'ont pas été en mesure de moderniser les systèmes de production et leur efficacité a décliné. Le statut incertain de la propriété et de l'usufruit des terres a découragé les investissements. Le faible niveau d'instruction des agriculteurs – dont 40 pour cent seulement ont des aptitudes égales ou supérieures à 4 années de scolarité – a également contribué aux faibles gains de productivité. En effet, l'utilisation de techniques de production modernes, d'engrais, de semences appropriées requièrent un certain niveau de qualification. Enfin, les canaux de distribution étaient souvent peu efficaces, les coopératives étant surtout développées dans le Nord et les infrastructures (route, électricité) insuffisantes.

La Communauté apporte une aide substantielle au développement du secteur. L'objectif est que les prix soient harmonisés à l'issue de la phase de transition (1990 ou 1995 selon les produits) et plus généralement que les structures de production puissent être compétitives dans un marché intégré. Le montant des aides que la CEE consacre à la politique structurelle dans l'agriculture s'élève à 47 milliards d'escudos approuvés en 1986/87 et plus de 60 milliards approuvés en 1988, soit 1 pour cent du PIB dont la dépense doit être répartie sur 5 années. En outre, dans le cadre de la garantie des ressources pour les producteurs (FEOGA garantie) 27 milliards d'escudos ont été versés par la CEE en 1988. Par ailleurs, le secteur agricole bénéficiera pour partie des fonds communautaires régionaux et sociaux, affectés aux infrastructures de base et à la formation (voir ci-dessous) dont les montants sont élevés, 93 milliards pour les deux fonds en 1988, soit 1.5 pour cent du PIB.

Les aides structurelles propres à l'agriculture sont, pour la quasi-totalité, destinées à financer des investissements. La moitié des fonds est consacrée à un



programme spécifique de développement (PEDAP) mis en œuvre depuis la fin de 1986 pour développer un plan forestier, construire des routes rurales, électrifier les fermes et irriguer les terres. Un autre programme, spécifique au Portugal et financé à la fois par la CEE, l'Etat et les producteurs, vise à améliorer les structures vitivinicoles. S'ajoutent les programmes généraux que la CEE consacre à la politique structurelle agricole et qui servent divers objectifs : subventions aux investissements, soutien au revenu des régions défavorisées, actions pour aider à la transformation et à la commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche (tableau A2, annexe I).

Le développement des infrastructures et l'aide à l'investissement sont complétés par des actions qui doivent améliorer les conditions de fonctionnement du secteur. Ainsi un effort particulier est entrepris pour la formation des agriculteurs et pour les jeunes. Enfin une réforme de la loi agraire a été votée à la fin de 1988 qui doit permettre de modifier la structure des exploitations dans le Sud. La surface maximum des exploitations qui pourront être reprivatisées est augmentée, la répartition des terres entre héritiers lors d'une succession est rendue possible. L'ensemble de ces mesures devrait permettre de réduire le nombre des unités collectives de production à environ 30, au lieu de 130 en 1988 (et 500 en 1975). Or, moins de 10 pour cent des unités collectives de production disposaient de contrats de location en 1988, une condition nécessaire pour bénéficier des aides communautaires. En outre, la réforme clarifie la propriété des terres et prévoit de verser des indemnités pour les expropriations effectuées dans le passé.

Il est trop tôt pour voir les résultats de la plupart des actions entreprises, mais on dispose de quelques éléments d'appréciation et les conditions de fonctionnement du marché paraissent déjà sensiblement modifiées. Des transferts de production ont eu lieu sous les incitations définies par le Ministère de l'agriculture : des plantations de maïs, de tournesol et de tabac ont remplacé des vignes et des arbres fruitiers de qualité médiocre. Une étude sur le Nord-Ouest montre que l'on a commencé d'assister au développement de la mécanisation et de nouvelles technologies dans cette région. Les prix des engrais et du pétrole restent subventionnés ; mais l'intervention de l'Etat a été réduite. Certains monopoles ont été éliminés et des compagnies privées introduites dans les activités de distribution : c'est le cas des monopoles assurant les achats et les importations de céréales (EPAC) et d'oléagineux (IAPO). Les programmes approuvés dans le cadre du seul PEDAP recouvraient plus de 3 000 projets en 1986-87 et 5 000 en 1988. Ce nombre et l'importance des fonds engagés dans l'effort de développement exigent qu'une surveillance étroite s'exerce sur l'affectation des aides et leur efficacité. Le rôle des forces du marché doit encore être accru. Ainsi les prix relatifs (et leurs variations

systematiques à l'intérieur du pays) pourraient servir de critère pour discriminer entre les activités qui doivent être encouragées et celles qui sont à réduire. Cependant dans le cadre de la politique agricole commune à la CEE, l'évolution des prix relatifs restera nécessairement influencée par des facteurs autres que ceux du marché.

## **L'ajustement industriel**

Les structures industrielles portugaises sont relativement développées par rapport à la situation dans les petits pays européens. En effet, en dépit de la dimension réduite du territoire et du maintien prolongé de barrières commerciales, l'activité industrielle a été stimulée par les échanges avec les anciennes colonies et l'appartenance du Portugal à l'AELE. En 1985, avant l'adhésion à la communauté européenne, la part des industries manufacturières dans la valeur ajoutée totale approchait déjà 30 pour cent au Portugal, contre 22 pour cent dans les petits pays européens (tableau 20). Les effectifs employés dans ce secteur représentaient 26 pour cent du total au Portugal (à peine moins dans les petits pays européens), suggérant une productivité relative élevée du secteur par rapport au niveau de la productivité pour l'ensemble de l'économie. Cependant la croissance moyenne de la productivité dans l'industrie a été faible (moins de 1 pour cent par an sur les huit dernières années). Les variations cycliques brutales enregistrées lors des phases de récession n'ont pas entraîné de baisse importante des effectifs employés mais plutôt un recul des salaires réels. La formation brute de capital fixe a également souffert des politiques de stop-go et l'ampleur de sa chute pendant trois années successives a sans doute eu pour effet que le stock de capital a stagné, sinon diminué. L'effort d'investissement accompli depuis 1985 a néanmoins permis de renouveler une large part du stock de capital et celui-ci est donc relativement moderne.

### *La spécialisation sectorielle de l'industrie et sa performance*

La performance à l'exportation de l'industrie manufacturière donne une indication partielle sur l'ajustement déjà effectué. Entre 1980 et 1988, les exportations de produits manufacturés ont augmenté de 10 pour cent par an en volume, rythme double de celui de ses voisins européens, et le Portugal a gagné des parts de marché. Cependant, cette appréciation doit être nuancée à la lumière de l'évolution

chez les NIE d'Asie qui sont ses principaux concurrents. Jusqu'en 1986, la performance de ceux-ci était comparable à celle du Portugal; mais au cours des deux dernières années, leurs exportations ont augmenté de 18 pour cent en rythme annuel, soit deux fois plus vite que celles du Portugal. La spécialisation des NIE d'Asie est proche de celle du Portugal puisque c'est sur les biens à forte intensité de main d'œuvre (textiles, habillement, par exemple) que la pénétration de leurs exportations sur les marchés de l'OCDE est la plus forte (18 pour cent des importations de l'OCDE pour cette catégorie provenait des NIE d'Asie au milieu des années 80). Au Portugal, la part de ces produits dans les exportations de biens manufacturés est presque 3 fois plus élevée que dans les exportations mondiales (tableau 21). L'industrie portugaise est demeurée compétitive sur ces marchés pendant la majeure partie des années 80 grâce au faible niveau de salaires, appuyé par la politique de dépréciation de l'escudo<sup>32</sup>. On observe également une certaine spécialisation de l'industrie portugaise dans les produits à forte intensité de ressources forestières (bois, liège, pâte à papier).

Tableau 21. Performance à l'exportation comparée : la spécialisation sectorielle<sup>1</sup>

Ratios

	Portugal		Espagne 1985-87	Grèce 1985-87	Irlande 1985-87	Belgique 1985-87	Italie 1985-87
	1977-79	1985-87					
Industries <sup>2</sup>							
A forte intensité de ressources	1.4	1.3	1.3	2.0	1.5	1.1	0.8
A forte intensité de main-d'œuvre	2.5	2.9	1.0	2.8	0.7	1.2	2.0
A fortes économies d'échelles	0.4	0.5	1.3	0.4	0.5	1.3	0.8
Produits différenciés	0.5	0.5	0.5	0.2	0.6	0.5	1.1
A forte intensité de recherche	0.4	0.2	0.6	0.2	2.8	0.7	0.7

1. La performance comparée à l'exportation est calculée comme la part du produit *i* dans les exportations totales du pays *j* divisée par la part de ce produit dans les exportations mondiales. Des données complémentaires (années antérieures et structures relatives de production et d'importations) figurent en Annexe, tableau A2.

2. Exemples de produits dans les diverses catégories : à forte intensité de ressources, produits alimentaires, métallurgie de l'aluminium ; à forte intensité de main-d'œuvre, textiles et habillement ; à fortes économies d'échelles, produits chimiques, sidérurgie ; produits différenciés, machines-outils ; à forte intensité de recherche, électronique, constructions aéronautiques.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

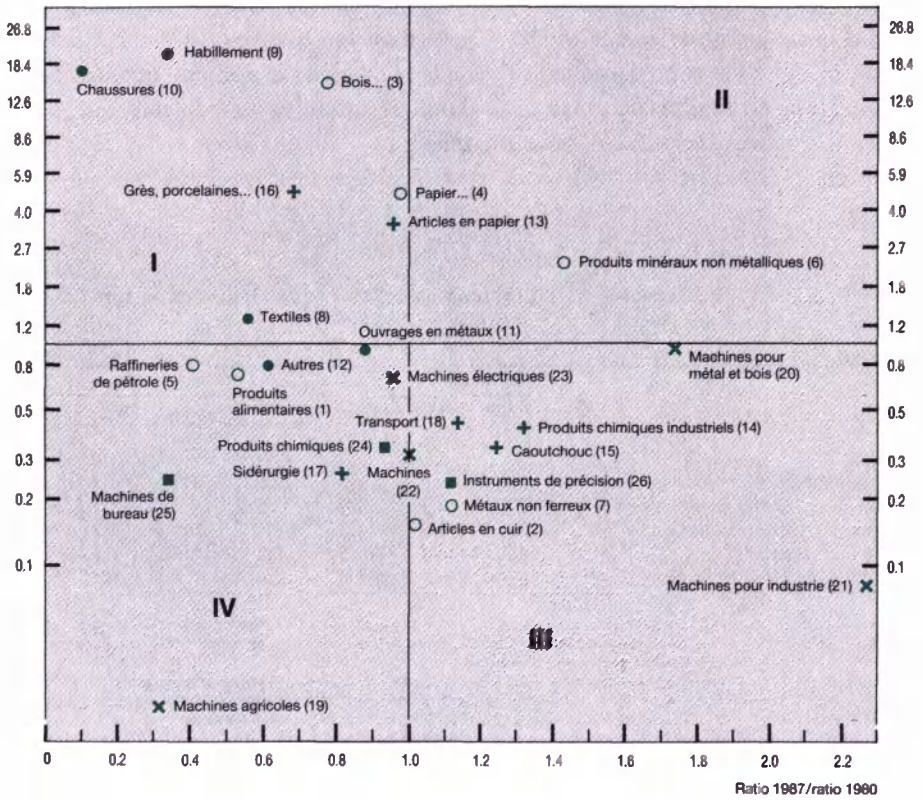
La spécialisation portugaise se reflète dans les schémas de production et d'importation. L'analyse des structures comparées à la fin des années 70 et au milieu des années 80 suggère qu'un ajustement est en cours : la part des importa-

Graphique 10. **AVANTAGES COMPARATIFS « RÉVÉLÉS »<sup>1</sup> : ÉVOLUTION DE 1980 A 1987**  
Ratios

- Industries à forte intensité de ressources
- Industries à forte intensité de main-d'œuvre
- + Industries à fortes économies d'échelle
- ✕ Produits différenciés
- Industries à forte intensité de recherche

1987 (échelle semi-log.)

1987 (échelle semi-log.)



1. Les avantages comparatifs « révélés » sont ici calculés comme le taux de couverture (exportations/importations) pour chaque produit divisé par le taux de couverture pour l'ensemble des produits. Détails des catégories et poids dans le commerce, ci-après.

Source : OCDE, *Statistiques du commerce extérieur, Séries A.*



tions de produits différenciés (biens d'équipement pour l'essentiel) s'est réduite en 1985-87 par rapport à 1977-79, ce qui pourrait traduire une amélioration des conditions de l'offre (tableau A3, annexe I). Cependant, les données dont on dispose pour la production s'arrêtant en 1985 ne permettent pas encore de mettre en évidence une réorientation de la production. On observe par ailleurs une légère diminution de la part relative de la production de biens à haute intensité de main d'œuvre. Si cette tendance était confirmée par les données plus récentes, elle indiquerait qu'un ajustement est en cours, justifié par l'augmentation des coûts de main d'œuvre dans un contexte de politique des changes moins accommodante. Globalement, il est encore trop tôt pour que l'on puisse conclure que les évolutions récentes tendent à rapprocher les schémas de production et d'importation au Portugal de ceux que l'on observe en général dans les autres pays de l'OCDE.

Les avantages comparatifs «révélés» (calculés comme taux de couverture relatifs pour 35 produits) confirment que les «points forts» du Portugal sont de trois types : textiles et habillement; produits forestiers, articles en papier et édition; porcelaines et faïences. Pour les produits les plus excédentaires, cet avantage comparatif s'est réduit entre 1980 et 1987 (graphique 10, cadran I). Les «points faibles» du commerce extérieur recouvrent de nombreux produits à forte économie d'échelle et la quasi totalité des machines et matériel. Pour plusieurs de ces produits, le taux de couverture relatif était très réduit en 1980, mais il a augmenté durant les années 80 (graphique 10, cadran III). Il s'agit notamment des machines pour le travail du métal et du bois, des autres machines et matériel spéciaux pour l'industrie, ainsi que des produits chimiques industriels et des matériels de transport.

La modification de la spécialisation sectorielle entre 1980 et 1987 a été de pair avec une augmentation du taux de couverture global pour les produits manufacturés. L'analyse à part de marché constante suggère que l'on a assisté au cours des années 80 à un déplacement des exportations portugaises vers les produits à plus forte demande en même temps que vers les marchés géographiques les plus expansionnistes (voir tableau A4 en annexe). L'influence de la composition par produits qui était négative à tout moment de la période 1968-82 est devenue positive depuis lors. La combinaison de ces deux facteurs a permis des gains substantiels de parts de marché globales (telles qu'elles sont traditionnellement mesurées) entre 1984 et 1987. On ne dispose pas encore de données détaillées pour 1988; mais le taux de couverture global ayant diminué entre 1987 et 1988, il est possible que sur l'ensemble de la période 1984-88 les résultats aient été en moyenne moins favorables.

## *L'adhésion à la Communauté européenne : contraintes et aides à l'ajustement industriel*

L'adhésion à la Communauté, en même temps qu'elle rendait l'ajustement industriel impératif, lui a donné une impulsion décisive. Avec l'abaissement progressif des barrières commerciales, elle a permis d'accroître la concurrence. Elle a stimulé les initiatives privées en créant des anticipations favorables, contribuant à la vigueur de l'investissement dès 1985. Enfin, à partir de 1986, une part croissante de l'investissement de la nation a pu bénéficier d'aides financières provenant de la CEE. La part de l'investissement total cofinancé par des fonds communautaires est passée de 6 pour cent en 1986 à plus de 9 pour cent en 1988. A cette date, le quart de l'investissement public était cofinancé. Les principaux domaines d'intervention étaient les transports, l'énergie (hydraulique notamment) et l'éducation (tableau A5, annexe I).

Un programme global (le PEDIP) a été défini en 1988, avec pour horizon les quatre années 1989 à 1992, afin de coordonner les aides financières à l'industrie (tableau A5, annexe I). Il canalise les fonds provenant des diverses sources communautaires et nationales : fonds structurels (FEDER, FSE), fonds communautaires spécifiques apportant une aide additionnelle à certains projets, fonds de l'Etat portugais, financements bancaires enfin, dont ceux de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Le programme interviendra dans quatre domaines principaux. Le premier volet doit apporter un soutien aux infrastructures de base (routes, chemins de fer, installations portuaires, équipement hydroélectrique) et aux infrastructures technologiques (laboratoires d'essais, par exemple). Ces projets seront financés par le FEDER pour près de la moitié, la contribution des entreprises privées étant importante pour la composante technologique. Le deuxième domaine d'intervention est la formation professionnelle dans l'industrie dont les dépenses croissantes sur les quatre prochaines années seront également financées pour moitié par des fonds communautaires (FSE principalement). Troisièmement, l'aide aux investissements productifs doit appuyer la restructuration et la modernisation. Les secteurs de l'informatique appliquée et des biens d'équipement sont privilégiés. La contribution communautaire à ce type d'actions est importante mais ne représente qu'une proportion minoritaire du coût global des projets. Une composante assure des conditions de crédit très favorables pour les investissements de petites et moyennes entreprises dont la situation financière est précaire mais dont les projets sont jugés comme économiquement viables. Un dernier domaine d'intervention vise à promouvoir la qualité des produits industriels et à développer les services aux entreprises (distribution, gestion, etc.).

Avec l'adhésion à la CEE, les anciens systèmes d'incitations fiscales à l'investissement du secteur privé, jugés trop complexes et inefficaces, ont été remplacés par un système de déduction fiscale plus simple. Le nouveau système mis en place en 1986 a été défini dans le cadre du programme à moyen terme (PCEDED). La déduction fiscale de 10 pour cent du montant de l'investissement en 1986, a été éliminée progressivement depuis. D'autres mesures visant à promouvoir l'investissement ont été mises en place en 1988 : par exemple, le système d'incitation de caractère régional. Les projets d'investissements pouvant bénéficier de ces aides – près de mille ont été soumis pour approbation en 1987 – sont examinés selon 4 critères : la localisation géographique, le nombre d'emplois créés, leur caractère innovateur, la récupération de devises. Ces projets sont également appréciés selon des critères de rentabilité. La contribution de la CEE serait de 40 pour cent en moyenne pour les projets qui ont été approuvés en 1988, mais l'attribution ne se fera qu'après leur exécution. Un nouveau système d'incitation financière est appliqué depuis le début de 1989. De façon générale, les incitations financières, agissant sur la base de critères spécifiques, ont pour inconvénient de ne pas être neutres et risquent, par conséquent, d'introduire des distorsions. Ainsi, l'appui à des projets d'investissements dans des zones géographiques où la concentration industrielle est faible risque d'entraîner une excessive intensité capitaliste de la production alors que la main d'œuvre est abondante.

L'adhésion à la CEE a réduit plusieurs des obstacles qui freinaient l'ajustement industriel. Cependant diverses contraintes continuent de peser sur les structures de production, même si leur importance a décliné. Des restrictions à l'importation et certains tarifs subsistent pendant la phase de transition<sup>33</sup>. Les entreprises publiques occupent une place importante dans l'économie portugaise depuis 1974-75, mais un processus de privatisation est actuellement engagé. Une loi a été votée en octobre dernier transformant des entreprises publiques en sociétés à capitaux en majorité publics de manière à permettre des privatisations partielles. Des opérations de ce type ont été réalisées au premier semestre de 1989, d'autres sont prévues pour les prochains mois ; elles concernent une banque publique (Banco Totta e Açores) et une entreprise publique de brasserie (Unicer) tout d'abord, puis deux compagnies d'assurance. La constitution a été amendée début juin et la privatisation à 100 pour cent des entreprises nationalisées est maintenant autorisée. La puissance et l'ampleur du déficit du secteur public au sens large (y compris les entreprises publiques) ont sans doute exercé un effet d'éviction sur l'investissement privé. Par ailleurs, les contrôles quantitatifs du crédit continuent d'être appliqués provoquant des distorsions et pénalisant en particulier les petites et moyennes entreprises. Enfin, comme dans quelques autres pays de l'OCDE ou certaines de

leurs régions, le mauvais état des infrastructures constitue un coût important pour les producteurs et, combiné à la déficience des services de transports, il introduit une segmentation des marchés.

## Marché du travail : aspects structurels

### *Une performance relativement favorable*

Divers indicateurs de l'emploi et du chômage suggèrent une assez bonne performance du marché du travail au Portugal. En dépit d'une législation et d'institutions contraignantes, celui-ci a fait preuve de flexibilité<sup>34</sup>. La reprise de l'activité économique a permis de réduire le taux de chômage de 2.8 points de

Tableau 22. Indicateurs comparés du marché du travail

	Taux de chômage 1988 Pourcentage	Evolution du taux de chômage depuis: le pic <sup>1</sup> le creux <sup>1</sup>		Evolution du chômage de longue durée depuis le creux <sup>2</sup>
		Points de pourcentage		
<b>Portugal</b>	<b>5.8</b>	<b>-2.4</b>	<b>-2.8</b>	<b>3.5<sup>3</sup></b>
Etats-Unis	5.5	-0.5	-4.2	0.4
Japon	2.5	0.4	0.2	3.9
Finlande	4.7	0.0	-0.7	-7.5
Norvège	3.1	1.4	0.5	..
Suède	1.7	0.0	-0.9	-0.4
Autriche	3.7	2.0	1.6	4.3
Allemagne	7.9	4.6	1.2	11.5
France	10.3	4.3	1.9	3.3
Italie	11.1	3.9	2.6	..
Royaume-Uni	8.5	4.0	-0.6	18.0
Belgique	10.5	2.8	-2.4	6.1
Pays-Bas	12.5	6.9	-2.5	11.9
Espagne	19.5	14.0	5.2	12.8
Irlande	16.5	7.5	2.5	12.6

1. Les pics et les creux conjoncturels sont spécifiques à chaque pays, Portugal 1979, 1984; Etats-Unis 1978, 1982; Japon 1979, 1982; Finlande 1980, 1983; Norvège 1980, 1982; Suède 1979, 1982; Autriche 1979, 1981; Allemagne 1979, 1982; France 1979, 1983; Italie 1979, 1982; Royaume-Uni 1979, 1981; Belgique 1980, 1983; Pays-Bas 1979, 1983; Espagne 1977, 1981; Irlande 1977, 1983.

2. Variation depuis le creux, jusqu'en 1987, du ratio: chômage de longue durée (12 mois et plus) divisé par le chômage total. Pour 1988, on ne dispose que de données partielles.

3. Les données pour 1988 font apparaître une baisse de 1.6 point de pourcentage par rapport au creux.

Sources: OCDE, *Perspectives économiques*, décembre 1988; *Perspectives de l'emploi*, 1988.



pourcentage depuis 1984, recul plus marqué que dans beaucoup d'autres pays européens. En outre – fait plus significatif – le taux de chômage a également diminué depuis le précédent pic conjoncturel (2.4 points entre 1979 et 1988), alors que dans la plupart des pays européens il augmentait (tableau 22). Sur la base de ces deux indicateurs la performance du Portugal paraît «relativement bonne», comparable à la situation aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ainsi que dans un nombre limité de pays européens (ceux d'Europe du nord, l'Autriche et la Suisse), où le taux de chômage n'est pas très élevé en 1988 et surtout a diminué ou n'a guère augmenté depuis le précédent pic conjoncturel. Durant la phase actuelle d'expansion, le chômage de longue durée (12 mois et plus) s'est également réduit au Portugal en proportion du chômage total, sa baisse très prononcée en 1988 le faisant revenir au-dessous de son niveau lors du creux. Dans la plupart des pays de l'OCDE par contre, à l'exception des Etats-Unis, de la Finlande et de la Suède, il a augmenté jusqu'en 1987 et son inflexion en 1988 a été insuffisante pour le ramener au niveau du creux.

Le marché du travail portugais partage avec plusieurs des pays dont la performance est «relativement bonne» certaines caractéristiques structurelles et institutionnelles (tableau 23).

- i) La sensibilité des salaires au taux de chômage y est relativement élevée<sup>35</sup>. Ceci s'explique au Portugal par le retard de l'ajustement des salaires aux prix et par le fait que, ne pouvant faire varier le nombre de leurs employés, les entreprises portugaises en situation financière critique après le deuxième choc pétrolier ont retardé les versements de salaires (en 1984, 1 pour cent des salariés étaient touchés par de tels retards; les entreprises furent ensuite contraintes de régulariser cette situation par une loi de 1986), ainsi que par l'impact des politiques économiques sur les prix (plans de stabilisation associés à la libération des prix administrés).
- ii) Les coûts de main d'œuvre non salariaux sont assez faibles en proportion de la masse des salaires : 22 pour cent en 1986 au lieu de 30 pour cent et plus dans la plupart des pays européens les moins performants (tableau 23, colonne 3).
- iii) L'indemnisation du chômage est très faible (tableau 23, colonne 4) car en dépit d'un taux de remplacement assez généreux, la couverture est étroite : les normes d'accès à l'assurance-chômage sont strictes (3 ans d'emploi assuré continu) et les personnes à la recherche d'un premier emploi ne sont indemnisées que depuis 1988 et sous certaines conditions<sup>36</sup>. Malgré un assouplissement du système en 1985, 22 pour cent seulement des chômeurs enregistrés bénéficiaient d'une indemnisation en 1988.

Tableau 23. **Caractéristiques structurelles et institutionnelles du marché du travail**

	Rigidité de l'emploi <sup>1</sup>	Flexibilité des salaires réels <sup>2</sup>	Coûts de main-d'œuvre non salariaux 1986 <sup>3</sup>	Indemnisation du chômage 1980-1985 <sup>4</sup>
<b>Portugal</b>	<b>0.89</b>	<b>-0.92</b>	<b>22.0</b>	<b>5</b>
Etats-Unis	0.58	-0.61	20.3	10
Japon	0.91	-1.87	15.5	24
Finlande	0.67	-0.54	22.8	13
Norvège	0.80	-0.60	16.7	79
Suède	0.78	-1.60	37.3	39
Autriche	0.80	-0.87	22.3	37
Allemagne	0.68	-0.11	24.1	36
France	0.75	-0.29	40.7	37
Italie	0.99	-0.39	38.3	10
Royaume-Uni	0.77	-0.15	14.8	23
Belgique	0.73	-0.25	15.8	45
Pays-Bas	0.80	-0.27	29.7	37
Espagne	0.50	-0.18	32.4	19

1. Elasticité de la productivité du travail par rapport au PIB. Un coefficient élevé implique que l'emploi soit très rigide.

2. Semi-élasticité de la variation des salaires nominaux par rapport au taux de chômage. Un coefficient élevé (en termes absolus) implique que les salaires réels sont très flexibles. Pour plus de détails, voir OCDE, *Economies en transition*, 1989, Ch. 2.

3. Cotisations sociales des employeurs en pourcentage de la masse salariale.

4. Ratio du montant des indemnités-chômage par chômeur divisé par la rémunération par salarié.

Sources : Secrétariat de l'OCDE ; OCDE, *Economies en transition*, 1989.

La relation que l'on pourrait établir entre la performance du marché du travail et certains autres aspects structurels et institutionnels est plus ambiguë :

- i) Le salaire minimum représentait en 1988 la moitié environ du salaire moyen dans le secteur non agricole, proportion relativement importante ; mais il touchait une faible proportion des effectifs employés (moins de 10 pour cent dans l'industrie). A l'inverse de la situation dans plusieurs pays européens qui ont réduit le salaire minimum applicable aux jeunes, le Portugal en a élargi le champ de couverture en 1987 et de nouveau en 1988 : il est maintenant applicable dans son intégralité aux jeunes à partir de 18 ans (au lieu de 20 ans au préalable) et à 75 pour cent aux jeunes de 17 ans (50 pour cent au préalable).
- ii) Par ailleurs, le Portugal est caractérisé par une assez grande rigidité de l'emploi, ce qui s'explique par la nature très contraignante de la loi sur les licenciements jusqu'au début de 1989<sup>37</sup>. Cependant, comme dans certains autres pays dont la performance est « relativement bonne » (Japon, Autriche et

Suède), ceci n'a pas eu des conséquences très négatives sur le marché du travail, car à cette rigidité de l'emploi est associée une grande flexibilité des salaires réels. Les ajustements lors des chocs se sont plutôt faits par une réduction des salaires que par une réduction des effectifs. Il convient de noter à cet égard que dans certains pays où le degré de flexibilité des salaires est moindre l'ajustement se fait si l'emploi est très adaptable et inversement que les déséquilibres du marché de travail sont en général les plus durables dans les pays où l'on observe à la fois une faible adaptabilité de l'emploi et une faible flexibilité des salaires réels. Au Portugal, la loi qui régissait les licenciements jusqu'au début de 1989, a eu deux conséquences spécifiques : premièrement, on a assisté à un décalage de deux ans entre le début de la phase d'expansion (1985) et la reprise de l'emploi (1987), du fait qu'une importante réserve de main d'œuvre sous-employée a dû être absorbée. Deuxièmement, les contrats à durée déterminée se sont développés, ils représentaient, en 1988, 19 pour cent des contrats des salariés (contre 13 pour cent en 1980-82) et près de 70 pour cent des nouveaux contrats.

### *Action des pouvoirs publics*

Comme dans la plupart des pays de l'OCDE, le Portugal consacre des aides publiques importantes au marché du travail. Des différences institutionnelles entre les pays imposent une certaine prudence en ce qui concerne les comparaisons internationales dans ce domaine. On se contentera donc de quelques ordres de grandeur pour caractériser l'action des pouvoirs publics. Les dépenses publiques en faveur du marché du travail atteignaient environ 1 pour cent du PIB en 1987 et en 1988. Ce chiffre est supérieur dans la plupart des pays de l'OCDE, à la fois dans ceux à taux de chômage élevé et dans quelques pays à taux de chômage faible (Suède, Finlande, Autriche). Il faut noter cependant que le Portugal reçoit en outre des transferts du Fonds social européen (FSE), qui sont exclus de ces chiffres, car ils sont affectés à des programmes de formation gérés par des entreprises privées. Plus de la moitié des dépenses publiques consacrées au marché du travail par le Portugal est affectée à des mesures dites «actives» (formation professionnelle, subventions à la création directe d'emplois et aides à l'embauche) auxquelles s'ajoutent les actions du FSE; les dépenses de garantie de revenu pour les chômeurs n'ont donc qu'une importance réduite. Dans les autres pays de l'OCDE, à l'exception de la Suède, la Norvège et la Grèce, au contraire, les dépenses consacrées à l'indemnisation du chômage sont supérieures à celles qui sont destinées aux mesures actives<sup>38</sup>.

**Tableau 24. Programmes en faveur du marché du travail**

**A. DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES AUX PROGRAMMES DU MARCHÉ DU TRAVAIL**

	Composition en % du total 1988	En % du PIB		
		1986	1987	1988 (estimations)
<b>Administration et services de l'emploi</b>	<b>9.2</b>	<b>0.08</b>	<b>(0.08)</b>	<b>(0.08)</b>
<b>Formation professionnelle</b>	<b>28.0</b>	<b>0.21</b>	<b>0.17</b>	<b>0.26</b>
<i>dont</i> : Aide à la formation professionnelle coopérative <sup>1</sup>			0.15	0.21
<b>Mesures en faveur des jeunes<sup>2</sup></b>	<b>11.7</b>	<b>0.04</b>	<b>0.08</b>	<b>0.11</b>
<i>dont</i> : Aide à l'apprentissage <sup>3</sup>		0.01	0.03	0.04
Travaux temporaires pour les jeunes		0.02	0.05	0.07
<b>Subventions à la création directe d'emplois et aides à l'embauche<sup>4</sup></b>	<b>14.4</b>	<b>0.04</b>	<b>0.10</b>	<b>0.13</b>
<i>dont</i> : Aides et emplois temporaires <sup>5</sup>		0.02	0.05	0.05
<b>Mesures en faveur des handicapés</b>	<b>2.5</b>	<b>0.04</b>	<b>0.02</b>	<b>0.02</b>
<b>Indemnisation du chômage</b>	<b>34.6</b>	<b>0.41</b>	<b>0.38</b>	<b>0.32</b>
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>0.82</b>	<b>0.83</b>	<b>0.91</b>

**B. AIDES DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN**

	1986		1987		1988	
	Bénéficiaires (milliers)	Montants en % du PIB	Bénéficiaires (milliers)	Montants en % du PIB	Bénéficiaires (milliers)	Montants en % du PIB
<b>Emploi</b>	<b>27</b>	<b>0.03</b>	<b>49</b>	<b>0.06</b>	<b>37</b>	<b>0.06</b>
<i>dont</i> :						
Jeunes	21	0.02	32	0.03	37	0.06
Chômeurs de longue durée	6	0.01	17	0.03	—	—
<b>Formation</b>	<b>128</b>	<b>0.69</b>	<b>228</b>	<b>1.02</b>	<b>240</b>	<b>0.87</b>
<i>dont</i> :						
Jeunes	91	0.48	168	0.77	162	0.61
Chômeurs de longue durée	2	0.01	5	0.03	32	0.10
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>0.73</b>	<b>278</b>	<b>1.10</b>	<b>278</b>	<b>0.94</b>

1. Il s'agit de formation gérée en commun par les entreprises.
  2. Seuls les programmes gérés par les pouvoirs publics sont inclus; est donc exclue la majeure partie des actions de formation gérée par des entreprises privées et financée par le Fonds Social Européen (voir panneau B).
  3. Il s'agit de subventions à l'apprentissage ouvertes à tous.
  4. Plusieurs programmes (subventions à l'embauche sur des contrats permanents, projets d'initiative locale de créations d'emplois et aides à la création d'entreprises) s'adressent en priorité aux jeunes et aux chômeurs de longue durée.
  5. Deux programmes s'adressent aux chômeurs de longue durée.
- Source*: Informations transmises par les autorités nationales.



Les actions en faveur des jeunes constituent un volet prioritaire des politiques menées. Les programmes de formation professionnelle qui leur sont destinés ne sont que pour une faible proportion gérés par les pouvoirs publics. Le Fonds social européen verse par ailleurs des sommes considérables à des activités privées de formation. Au total, la contribution du FSE au marché du travail portugais s'élevait à 56 milliards d'escudos, soit 1 pour cent du PIB, en 1987 et en 1988. Les deux-tiers de ces aides étaient affectés à la formation des jeunes (tableau 24, panneau B). On estime à 160 000 environ le nombre de jeunes bénéficiant de tels programmes de formation et près de 35 000 ceux qui bénéficient d'aides à l'emploi (chiffres que l'on peut rapprocher du nombre de chômeurs pour cette catégorie : 150 000 pour le chômage au sens strict). Les chômeurs de longue durée reçoivent aussi, surtout depuis 1988, des aides spécifiques : 6 000 chômeurs de longue durée ont ainsi bénéficié des programmes de formation en 1988, 19 000 ont bénéficié d'aides à l'emploi, représentant au total le quart environ du nombre de personnes alors au chômage depuis plus d'un an.

On peut tenter une évaluation des mesures actives en faveur du marché du travail à partir de trois constatations. Premièrement, l'importance des fonds destinés à la formation est amplement justifiée par le retard du Portugal dans le domaine de l'éducation – retard que l'on peut caractériser schématiquement par les traits suivants : une large proportion de la population agricole est illettrée, le taux de scolarisation est faible, l'apprentissage financé par les employeurs est quasiment inexistant. Deuxièmement, parallèlement à l'augmentation des dépenses en faveur du marché du travail, de 1986 à 1988, on a bien assisté à un recul du taux de chômage global. Troisièmement, les jeunes et les chômeurs de longue durée ont été visés en nombre croissant par des mesures «actives» (formation et promotion de l'emploi) et le taux de chômage pour ces deux catégories a précisément diminué.

Une réforme de la législation sur le travail a été approuvée au mois de février 1989, qui devrait permettre d'améliorer le fonctionnement du marché du travail portugais. Elle comporte trois volets :

- i) la procédure de licenciements est simplifiée et les conditions assouplies, tant en ce qui concerne la cessation des contrats individuels que les licenciements collectifs;
- ii) Des mesures ont été prises pour accroître la protection des chômeurs : allongement de la durée d'indemnisation pour les travailleurs âgés, réduction de 62 à 60 ans de l'âge de la retraite anticipée pour les chômeurs, assouplissement de certains critères donnant droit aux indemnités-chômage; renforcement des incitations à la création d'emplois pour les chômeurs de longue durée;

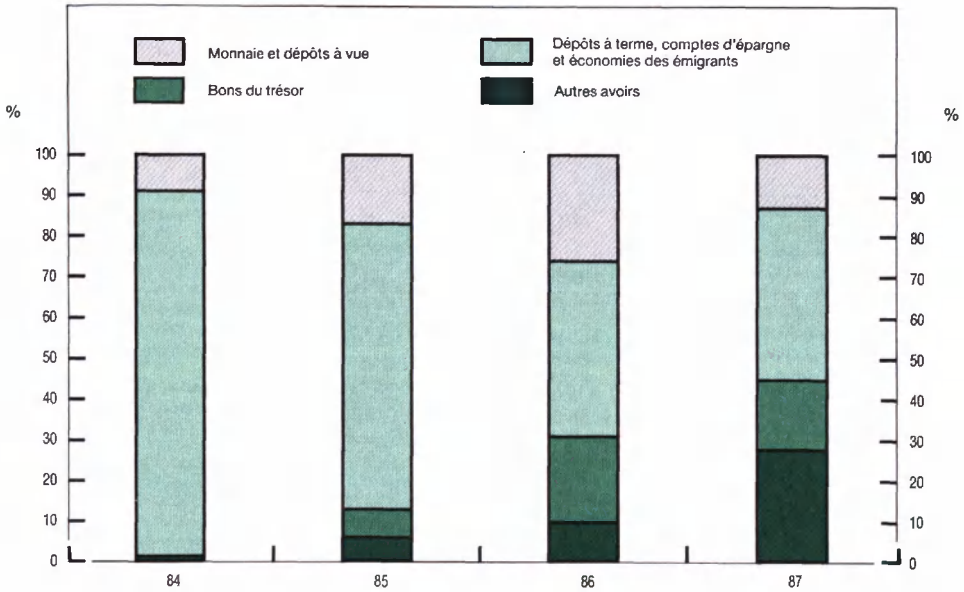
- iii)* Les conditions d'application de contrats à durée déterminée sont réglementées. Il convient de noter que cette mesure, qui est souhaitable sur le plan de la protection sociale, réduirait la flexibilité du marché du travail si elle n'était associée, comme c'est le cas, à une loi plus flexible sur les licenciements.

## **Un secteur financier en mutation**

Le secteur financier portugais connaît des mutations importantes depuis le milieu des années 80. Au cours des dix années précédentes, le financement de l'économie reposait quasi exclusivement sur le secteur bancaire, composé de banques commerciales, de banques de dépôt et d'une banque d'investissement. A l'exclusion de trois banques commerciales étrangères, la quasi-totalité du système bancaire était nationalisé. Il existait à côté de ces banques, un certain nombre d'institutions financières (sociétés d'investissement ou de leasing ou organismes publics semi financiers) qui participaient au financement des investissements mais sans être autorisées à recevoir des dépôts. Enfin il existait un secteur important de l'assurance. Jusqu'en 1984, afin d'assurer le financement tant du secteur public que du secteur privé, le secteur bancaire collectait la quasi totalité de l'épargne des ménages, sous forme de dépôts à terme (99 pour cent des avoirs financiers des ménages étaient constitués par des dépôts à vue ou à terme auprès du système bancaire en 1984) (graphique 11).

Depuis 1984, on assiste à une diversification importante dans l'origine et dans les canaux de financement (tableau 25). Bien qu'on enregistre de fortes variations d'une année à l'autre, deux tendances s'affirment : d'une part la perte de prépondérance du financement d'origine bancaire qui n'a contribué que pour 25 pour cent en moyenne en 1986 et 1987 à l'accroissement des engagements financiers des entreprises, contre 75 pour cent en 1984; d'autre part le développement régulier du marché des capitaux, dont la part représentait, en 1987, 23 pour cent du financement des entreprises alors qu'elle était pratiquement inexistante en 1984. Ces évolutions ne sont pas uniquement dues aux changements intervenus dans l'organisation du marché financier portugais mais résultent également de facteurs particuliers, tels que la reconstitution des profits et la croissance des transferts et des aides à l'investissement qui ont permis aux entreprises de moins recourir au crédit bancaire. Enfin, ainsi qu'on l'a vu dans l'analyse de la balance des paiements les entrées spontanées de capitaux étrangers ont été importantes au cours des deux dernières années, pour des raisons conjoncturelles et elles ont été favorisées par la libéralisation des mouvements de capitaux intervenue à la fin de 1987.

**Graphique 11. COMPOSITION DE L'ACCROISSEMENT  
DES ACTIFS FINANCIERS DES MÉNAGES**



Source : Banque du Portugal, *Annual Reports*.

Les réformes mises en œuvre dans le secteur financier depuis 1984, répondent à la nécessité d'en accroître l'efficacité, en donnant aux mécanismes du marché une importance plus grande, afin de préparer l'intégration financière du Portugal à la CEE. Une première voie suivie pour atteindre cet objectif est le développement de l'intermédiation financière grâce à une restructuration du système bancaire. La seconde voie est le développement du marché des capitaux. Le renforcement et la diversification du système bancaire se sont opérés en l'ouvrant à la compétition internationale, en permettant à des banques étrangères de s'installer au Portugal et en permettant également à de nouvelles banques portugaises privées d'entrer sur le marché. Au total, en 1988, neuf nouvelles banques commerciales (six étrangères et trois portugaises) ainsi qu'une nouvelle banque d'investissement et une ancienne caisse d'épargne transformée en banque commerciale privée exerçaient leur activité

Tableau 25. **Financement de l'économie**

A. **FLUX DE FINANCEMENT A L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE**

Milliards d'escudos

	1985		1986		1987	
	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public
Crédit bancaire interne (En % du total)	270.2 (10.0)	290.7 (44.6)	264.3 (74.8)	208.2 (40.6)	169.8 (47.0)	67.6 (12.0)
Crédit extérieur	- 3.9	178.5	4.5	- 233.7	30.5	- 1.4
Bons du Trésor		149.7	—	346.4	—	302.5
Marché des capitaux (En % du total)	8.1 (3.0)	74.7 (11.4)	17.8 (5.0)	115.1 (22.5)	25.1 (70.0)	185.3 (32.8)
Autres <sup>1</sup>	- 6.5	- 42.0	66.5	76.8	136.1	9.8
<b>Total</b> (En % du total privé et public)	267.9 (29.1)	651.6 (70.9)	353.2 (40.7)	512.8 (59.2)	361.5 (39.1)	563.7 (60.9)

B. **COMPOSITION DE LA VARIATION DES ENGAGEMENTS FINANCIERS DES ENTREPRISES PRIVÉES**

	1985	1986	1987
Crédit bancaire interne	86.9	56.4	- 4.5
Crédit extérieur	- 2.2	2.1	12.7
Marché des capitaux	4.4	7.6	10.2
Autres <sup>1</sup>	11.0	34.0	81.6
<b>Total</b>	100	100	100

1. Institutions financières non monétaires et crédits extérieurs non enregistrés (cf. note 1, p. 23 du Projet d'étude).  
Source: Banque du Portugal, *Rapports annuels*, 1986, 1987.

au Portugal. Par ailleurs, les banques se sont engagées progressivement sur la voie de la privatisation, en ouvrant leur capital au secteur privé sous forme de certificat de participations (qui ne sont toutefois pas des titres de propriété), ou de changement de leur statut juridique en sociétés à responsabilité limitée<sup>39</sup>. Parallèlement à ces changements institutionnels du système bancaire, les autorités ont encouragé le développement d'institutions financières nouvelles autorisant la création de fonds d'investissements et de fonds de retraites indépendants des compagnies d'assurance. Le secteur de l'assurance a été également ouvert aux sociétés étrangères ou privées.

Par ailleurs la compétition entre banques commerciales et d'investissement d'une part et les autres institutions spéciales de crédit d'autre part a été renforcée :



ces dernières sont autorisées à accepter des dépôts à plus d'un an de résidents, les premières peuvent accorder des prêts hypothécaires à moyen terme. Afin de diversifier les instruments d'épargne, les banques ont été autorisées à émettre à partir de 1987 des certificats de dépôts négociables d'une maturité pouvant aller jusqu'à cinq ans et à taux d'intérêt négociables. Enfin, ce point sera développé par la suite, les taux d'intérêt sur les dépôts et plus récemment, à la fin de 1988, sur les crédits ont été déréglementés et dé plafonnés.

La déréglementation des taux d'intérêt s'inscrit dans la stratégie gouvernementale de réorientation de la conduite de la politique monétaire d'un système fondé sur le contrôle administratif du crédit vers un système fondé sur les mécanismes du marché. En raison de la croissance permanente et du manque de flexibilité du budget, le poids de la gestion à court terme de l'économie a reposé presque exclusivement depuis le milieu des années 70 sur la politique de change et la politique monétaire. A partir de 1977, le Portugal a adopté une politique de dépréciation glissante du taux de change effectif de l'escudo, en fixant un taux mensuel de dépréciation en fonction de l'écart d'inflation entre le Portugal et ses principaux partenaires<sup>40</sup>. Par ailleurs, il a été procédé à plusieurs reprises à des dévaluations ponctuelles de l'escudo. Ainsi qu'on peut le voir sur le graphique 5, dans l'ensemble, au-delà de fluctuations de courte période, la politique de change a permis au Portugal, au cours des dix dernières années, de maintenir sa compétitivité mesurée par les prix relatifs. Il faut toutefois noter que les prix relatifs du Portugal, corrigés de l'évolution des taux de change, ont progressé plus rapidement que ceux des pays participant à l'accord de change du SME.

La conduite de la politique monétaire a reposé essentiellement depuis 1977 sur un contrôle administratif direct de la croissance du crédit bancaire, du crédit extérieur et des taux d'intérêt. Depuis 1983, la démarche suivie par les autorités consiste à fixer un plafond annuel au crédit bancaire destiné au secteur productif privé et public, qui soit cohérent avec la croissance prévue des liquidités, compte tenu des hypothèses faites sur le financement bancaire du déficit des administrations et sur le crédit extérieur. Cette procédure de contrôle s'est heurtée, avec le temps, à des difficultés croissantes. En premier lieu la demande d'actifs liquides par l'économie, en fonction du revenu, est relativement instable, notamment avec la diversification des actifs financiers et la libération des taux d'intérêt qui peuvent amener les agents à faire des arbitrages en cours d'année. En second lieu il est difficile de prévoir quelles seront les parts respectives de l'endettement du secteur public et du secteur privé auprès des banques ou sur le marché des capitaux, celles-ci tentant d'échapper au contrôle du crédit. Enfin, en raison du rationnement du

crédit intérieur, la libéralisation croissante des marchés des capitaux donne une importance de plus en plus grande aux mouvements de capitaux qui majorent la croissance globale du crédit. De plus, la discontinuité du système de contrôle monétaire a nui à son efficacité et lorsque le plafond du crédit a été fixé bimestriellement (avril 1986 à mars 1988) la croissance a dépassé régulièrement les limites autorisées entre les fins de mois pairs, dates où sont fixés les plafonds.

L'application permanente de l'encadrement du crédit et l'importance du financement monétaire du déficit public ont entraîné une accumulation d'avoirs liquides et semi liquides dans le secteur bancaire, qui représentent environ 25 pour cent des actifs totaux, montant très largement supérieur au taux des réserves liquides obligatoires qui était de l'ordre de 5 à 6 pour cent jusqu'en mars 1989 où il a été porté à 17 pour cent. Dans ces conditions, la suppression de l'encadrement du crédit, toutes choses demeurant inchangées, entraînerait une forte expansion du crédit et une baisse des taux d'intérêt débiteurs. Il sera nécessaire, dès lors, d'augmenter le rendement des titres de la dette publique afin de ne pas nuire à la rentabilité du système. La liquidité excédentaire du système bancaire pourrait être par ailleurs épongée en incitant les particuliers à acquérir des instruments de dette (publique ou privée) à moyen et long terme. Les autorités ont tenté depuis la fin des années 1970 de rémunérer cette liquidité excessive, la transférant vers les institutions financières en créant en 1977 un marché monétaire interbancaire (MMI), puis en 1978 un marché interbancaire des titres (MIT), sur lequel la banque centrale cède aux institutions financières une partie de ses titres publics. Au début des années 80 ce système a été renforcé par la création de bons du Trésor à court terme, mais l'innovation la plus importante a été le lancement en août 1985 des bons du Trésor négociables à court terme (de trois mois à un an). Ceux-ci constituent pour les ménages une alternative aux dépôts bancaires et donnent aux banques un nouvel instrument de placement. Le marché interbancaire des titres a encore été consolidé par la suite, afin de le mettre en mesure de jouer son rôle futur dans la détermination des taux d'intérêt. Ainsi, en 1987, de nouveaux instruments ayant une maturité plus longue ou des rendements plus élevés que les titres anciens ont été introduits sous forme de titres d'intervention monétaire négociables, ou de titres de dépôt. Par ailleurs, depuis novembre 1987, la Banque du Portugal a remplacé la procédure de fixation des taux sur le marché interbancaire par une procédure plus simple d'adjudication, soit à taux fixe soit à quantité fixe.

Le processus de déréglementation des taux d'intérêt a été amorcé en 1984. Dans un premier temps, les autorités ont simplifié le système de rémunération des dépôts, en instituant un seul taux minimum sur les dépôts à court terme (six mois à un an) les autres taux pouvant s'ajuster sur celui-ci. La même procédure a été

adoptée pour les taux débiteurs en 1985 avec la fixation de trois taux maximum pour les crédits à court moyen et long terme, taux qui ont été remplacés en 1987 par un seul taux maximum. Enfin, en septembre 1988, ce plafond a été levé.

Le marché des capitaux s'est développé extrêmement rapidement au cours des dernières années, bénéficiant d'un ensemble de circonstances favorables résultant de la vigueur de la reprise économique, notamment des investissements. Ce développement a cependant été essentiellement favorisé par de profonds changements institutionnels et par la création de produits financiers nouveaux (tableau 26). Le marché obligataire est largement tourné vers le secteur public qui assure environ 70 pour cent du montant des émissions. Les taux des obligations, dont la maturité varie de 2 à 12 ans, sont le plus souvent variables. Après avoir été indexés sur différents taux dont le taux d'escompte, ils sont depuis 1985 indexés sur le «taux de référence des obligations» déterminé par les autorités. Afin d'orienter l'épargne vers le marché obligataire, celles-ci ont fixé le taux des obligations à un niveau supérieur d'environ 2 points de pourcentage à celui des dépôts à terme. Les tentatives d'émissions d'obligations à moyen terme (3 ans) à taux fixe faites à partir de 1986 n'ont pas rencontré de succès. La principale source de financement non monétaire de l'Etat est constituée par les «Obligations du Trésor finançant les investissements publics» (OT-FIP) qui ont une maturité de 7 à 12 ans et qui sont émises à un taux inférieur d'un point et demi environ à celui du taux de référence des obligations. En 1988 les autorités ont introduit sur le marché des obligations du

Tableau 26. Indicateurs du marché financier

	1985	1986	1987	1988
Emissions de titres (en milliards d'escudos)				
Total	784.7	739.6	955.6	1 013.3
<i>dont:</i>				
Actions	—	29.2	64.7	71.2
Titres de la dette publique	710.3	646.5	691.4	860.5
Obligations des entreprises publiques				
non financières	46.9	25.1	56.9	22.6
Obligations des autres entreprises non financières	8.4	7.2	28.7	59.0
Marché des actions				
Nombre de titres traités (en milliers)	7 990	13 992	35 284	54 189
Valeur des transactions (en milliards d'escudos)	22 925	23 634	282 380	246 044
Nombre de sociétés cotées en bourse	50	81	176	192

Source: Banque du Portugal.

Trésor à moyen terme d'une maturité de 18 mois à cinq ans, intermédiaire entre celle des bons du Trésor et celle des OT-FIP. Les produits financiers traditionnels, obligations, bons de caisse ou titres de participation, sont émis soit par les institutions financières soit par les entreprises.

Le marché financier portugais est resté plus durablement affecté par la crise financière d'octobre 1987 que la plupart des marchés nationaux. Entre 1986 et 1987 le montant des actions nouvelles émises avait plus que doublé et le nombre des sociétés cotées en bourse était passé de 81 à 176; par contre, en 1988, le marché financier a été beaucoup moins actif. Durant la plus large part de 1988, le montant des émissions d'actions a été inférieur à ce qu'il avait été en 1987; ce n'est qu'en fin d'année que le marché s'est redressé et seulement 16 sociétés nouvelles ont été cotées. Le total des émissions nouvelles sur le marché financier a atteint en 1988 un montant supérieur de 6 pour cent à celui atteint en 1987. Cette croissance a été surtout imputable à celle du montant des titres de la dette publique. Les «titres de crédit à l'investissement public» (CLIP), introduits sur le marché en décembre 1988, pourraient se substituer pour partie aux bons du Trésor, et devraient permettre d'allonger la maturité de la dette tout en étant souscrits à court terme. Il s'agit de titres d'une maturité maximum de six mois négociables sur le marché secondaire qui sont la contrepartie d'une souscription à long terme (7 ans) faite par le Trésor auprès d'un consortium de banques. Par ailleurs, la Banque du Portugal n'est plus obligée de souscrire les bons du Trésor à court terme comme elle était tenue de le faire lorsqu'ils n'étaient pas souscrits sur le marché primaire, en raison de leur taux trop bas (fixé en accord par le Trésor et la Banque du Portugal). Ceux-ci sont désormais émis dans des conditions (taux et quantités) fixées exclusivement par le Trésor.

## **Conclusion**

En résumé, le Portugal s'est engagé au cours des dernières années dans un processus de libéralisation progressive des différents marchés; mais l'économie se trouve encore dans une phase de transition et l'emprise des autorités reste grande. Sur les marchés des biens et services, tout d'abord, des progrès ont été accomplis vers un plus grand jeu des forces du marché : suppression de certains monopoles, réduction du champ du contrôle des prix, participation d'entreprises privées à la gestion d'entreprises publiques, mise en place des premiers jalons qui sont nécessaires au démarrage des privatisations. Cependant, les choix dans l'affectation des flux financiers considérables qui visent à aider le développement des structures sont



essentiellement du ressort des autorités publiques. Deuxièmement, le marché du travail a fait preuve d'une flexibilité *de facto* et a pu s'ajuster après les chocs encourrus au cours des quinze dernières années, en dépit d'une législation relativement contraignante. La volonté des autorités d'assouplir la législation a pu être appliquée au début de 1989. La libéralisation des marchés financiers, enfin, se poursuit depuis quelques années; mais ses effets restent encore limités et son développement est toujours dépendant des impératifs de la politique conjoncturelle.

## V. Conclusions

Soutenue essentiellement par une demande intérieure très dynamique, l'économie portugaise a connu depuis le milieu des années 80 une phase de croissance soutenue, qui a porté son PIB en 1988 à un niveau supérieur de 17½ pour cent, à prix constants, à ce qu'il était en 1984 à l'issue du programme d'ajustement. La vigueur de la croissance a permis d'accroître l'emploi de près de 5½ pour cent au cours des trois dernières années, entraînant une diminution spectaculaire du chômage (notamment du chômage de longue durée) qui a représenté en 1988 moins de 6 pour cent de la population active. La stratégie suivie depuis 1985 qui consistait à la fois à stimuler les investissements, tant privés que publics, et à permettre une croissance rapide de la consommation des ménages grâce à une politique économique accommodante semble avoir atteint ses limites en 1988 où le processus de désinflation a été interrompu. La hausse des prix à la consommation est restée proche de 10 pour cent en moyenne annuelle en 1988, comme l'année précédente, contre 28 pour cent environ quatre ans plus tôt; mais on a assisté en cours d'année à une accélération de la hausse.

Cette évolution a confirmé les craintes que l'on manifestait dans l'étude de l'année dernière. La disparition progressive de facteurs internationaux favorables dont a bénéficié l'économie portugaise au cours des dernières années, la pression de la demande intérieure, ainsi que des conditions climatiques défavorables à l'agriculture (dont les effets sont amplifiés par la faiblesse structurelle de ce secteur) se sont conjugués pour ranimer l'inflation. Si, jusqu'à présent, ce phénomène ne semble pas s'être répercuté dans les coûts salariaux, il a certainement remis partiellement en cause la crédibilité de la politique des revenus, et risquerait, s'il se poursuivait, de se diffuser à l'ensemble des salaires en raison notamment des tensions qui s'exercent sur le marché du travail. Bien que le Portugal ait bénéficié de transferts importants, la balance des opérations courantes s'est détériorée rapidement en 1988, faisant apparaître, après trois années d'excédent, un déficit équivalent à 1½ pour cent du PIB. Cette détérioration a trouvé son origine dans un

ralentissement de la croissance des exportations mais surtout dans la poursuite d'un fort courant d'importations stimulé par la vigueur de la demande intérieure. Si le Portugal s'engageait de nouveau dans un processus inflationniste et si la détérioration de sa situation extérieure se poursuivait aussi rapidement, cela freinerait certainement la mise en œuvre de la politique de modernisation des structures et de développement, et par ailleurs la phase de stabilisation qui s'en suivrait inéluctablement remettrait en cause les acquis des quatre dernières années.

Il importe donc d'infléchir sans délai l'évolution récente, et notamment d'atténuer fortement la surchauffe de l'économie. Les mesures prises récemment par le gouvernement vont dans ce sens. Le durcissement du crédit à la consommation pourrait permettre de calmer l'explosion de la demande des ménages, en particulier d'automobiles, qui a largement contribué à la dégradation de la balance commerciale. En outre les mesures visant à contrôler plus efficacement l'expansion du crédit et à réduire la liquidité monétaire interne pourraient tempérer la croissance des investissements, notamment en logements, et atténuer les anticipations inflationnistes. Le dispositif récent, tout en renforçant le contrôle quantitatif direct, introduit également des mesures qui faciliteront la transition vers un système de contrôle monétaire reposant sur les mécanismes du marché. Par ailleurs, depuis 1987, l'efficacité de la politique monétaire a été réduite par le choix d'objectifs difficiles à concilier. D'une part, on a assisté entre la mi-1987 et la mi-1988 à un resserrement de l'objectif de croissance de la liquidité intérieure en même temps qu'à une baisse des taux d'intérêt administrés destinée à alléger les coûts et la charge de la dette publique. D'autre part, la politique de contrôle de la croissance des agrégats monétaires a été fortement contrariée (la liquidité se serait accrue de 15 à 16 pour cent en 1988) par des entrées importantes de capitaux à court terme. Le resserrement des plafonds de crédit a été la cause principale de ces mouvements, pour lesquels le risque est atténué par la politique de change préannoncée des autorités.

Le système de contrôle administratif du crédit a montré les limites de son efficacité au cours des dernières années; il devient de plus en plus difficile à gérer dans un contexte de libéralisation et de développement des marchés financiers et de leur intégration internationale. Un plus large appel aux mécanismes du marché, donc aux taux d'intérêt, dans le contrôle de la croissance du crédit et de sa répartition, nécessite que soit préalablement absorbé l'excès de liquidité du système bancaire qui a résulté de la coexistence prolongée du plafonnement quantitatif du crédit bancaire et de besoins de financement importants de l'Etat. Le recours croissant du Trésor à des moyens de financement non monétaires, d'une maturité de plus en plus longue et à des taux d'intérêt déterminés par le marché, est une

première étape qui devrait être poursuivie. Par ailleurs, la suppression quasi-intégrale du plafonnement administratif des taux d'intérêt a constitué également une étape importante pour la mise en œuvre d'une politique monétaire fondée sur le marché. La volonté des autorités de poursuivre ces évolutions favorables avec succès renforce l'urgence d'un retour de la désinflation, nécessaire pour instaurer des anticipations favorables au développement de l'épargne à long terme.

Le besoin de financement des administrations publiques a été ramené entre 1984 et 1988 de 13½ pour cent pour cent à 8½ pour cent du PIB. Cette évolution a été dans le sens de la réorientation souhaitable de l'épargne vers le secteur productif. La forte progression des recettes résultant de l'instauration de la TVA et de la reprise de la croissance a permis de dégager en 1987 et 1988 un excédent budgétaire hors paiements d'intérêt, dont l'élargissement s'avère indispensable dans les années à venir, car la libéralisation du marché monétaire et des marchés financiers risque d'entraîner une hausse sensible des taux d'intérêt effectifs de la dette publique. La dette publique, qui en moyenne représentait en 1988, plus de 75 pour cent du PIB (68 pour cent pour la dette publique directe), était financée à un taux effectif réel négatif jusqu'en 1986. Compte tenu du ralentissement envisagé de la croissance, l'écart entre le taux de croissance du PIB nominal et celui du taux effectif de la dette devrait continuer de se réduire dans les années à venir. Ceci imposera certainement une grande discipline dans le contrôle de la progression des dépenses autres que les intérêts de la dette. Or, de fortes pressions à la hausse sur ces dépenses se sont exercées au cours des années récentes et elles ne devraient guère s'atténuer à court et moyen terme. Le besoin d'investissements en infrastructures demeure élevé, et la pleine utilisation des aides de la CEE impose un cofinancement important. Par ailleurs, compte tenu de l'évolution démographique et du sous-équipement du Portugal dans les domaines de la santé et de l'éducation, un large effort de développement des ressources humaines est entrepris dans ces secteurs. Enfin une forte pression sociale s'exerce toujours dans le but d'élargir la couverture des transferts et de les revaloriser. Dans ces conditions, il est possible que les autorités soient amenées à accroître la pression fiscale.

Les mesures d'ajustement prises au cours des dernières années pour assainir la situation financière du secteur public (utilisation des ressources dégagées par la baisse du prix du pétrole pour réduire la dette publique, introduction de la TVA, remboursement des dettes de l'Etat envers les entreprises publiques) se sont poursuivies dans la période récente. La mise en œuvre de la réforme de l'impôt sur le revenu en 1989 est de ce point de vue importante, dans la mesure où elle élargit la base fiscale, simplifie considérablement le système antérieur et réduit les taux marginaux d'imposition. Les autorités portugaises estiment que cette réforme



devrait être fiscalement neutre. En 1989, toutefois, par suite du chevauchement de l'ancien système et du nouveau, la pression fiscale pourrait être plus forte qu'il n'est prévu dans les estimations officielles, ce qui irait dans le sens du resserrement souhaitable de la politique budgétaire. Au-delà de ces effets immédiats, l'efficacité de la politique budgétaire pourrait être renforcée, notamment par le raccourcissement des délais qui séparent la perception des revenus de leur imposition ainsi que par l'élargissement de la base imposable. Afin que la réforme ait le maximum d'efficacité, il ne faut pas que le système soit compliqué par des considérations de court terme qui pourraient amener une multiplication des déductions ou des avantages fiscaux répondant à des considérations conjoncturelles. Il importe de même que la taxation des revenus financiers n'amène pas de distorsions dans l'affectation de l'épargne en faveur de certains secteurs. De ce point de vue, l'alignement progressif du régime fiscal des revenus des titres publics sur le régime général s'avère souhaitable. Enfin, un renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale serait nécessaire.

La réforme envisagée du système administratif, en réduisant les rigidités actuelles dans la gestion des ressources financières et des ressources humaines, devrait également contribuer à accroître l'efficacité du fonctionnement du secteur public. Faute d'une estimation quantitative des coûts et des bénéfices à attendre de cette réforme, il est difficile de porter un jugement global sur ses effets possibles, et surtout sur les coûts de sa mise en œuvre, notamment en ce qui concerne la redéfinition de la grille des rémunérations et la revalorisation de certaines fonctions. En raison des rigidités à la baisse des revenus ou des difficultés d'ajustement des effectifs en fonction des besoins réels du secteur administratif, les autorités devront être particulièrement attentives à éviter que les mesures prises n'entraînent l'apparition de dépenses supplémentaires difficilement reversibles.

La poursuite de l'assainissement de la situation financière à moyen terme des administrations publiques, définie dans le Programme de correction structurelle (PCEDED) – qui devrait amener une réduction du besoin de financement équivalente à 3 pour cent du PIB entre 1988 et 1992, -- exige une politique plus volontariste que prévu, pour se réaliser. En effet, l'environnement macro-économique pourrait s'avérer moins favorable qu'il n'était envisagé dans le programme en raison de l'interruption du processus de désinflation. Dans ces conditions, un resserrement de la politique budgétaire, qui contribuerait à la fois à la lutte contre l'inflation et à la réalisation des objectifs à moyen terme, pourrait s'avérer nécessaire dès 1989. Un tel resserrement pourrait de surcroît favoriser la réalisation d'objectifs plus ambitieux à moyen terme.

L'ampleur du flux d'importations de biens d'équipement résultant de la poursuite du programme de modernisation et d'équipement de l'économie, rend nécessaire le maintien de la compétitivité internationale du Portugal. Compte tenu de l'accélération de l'inflation et des faibles progrès de la productivité, la dépréciation de l'escudo a été insuffisante pour éviter une légère détérioration de la compétitivité. Afin d'éviter une baisse ultérieure de celle-ci, il importe de contenir la hausse des salaires nominaux pour empêcher le déclenchement d'une spirale prix-salaires. De ce point de vue, la politique de concertation salariale, fondée sur un objectif a priori d'inflation, s'avère difficile à mettre en œuvre en 1989, par suite du dépassement de l'objectif de 1988. Une rapide maîtrise de l'inflation et la fixation par le gouvernement d'objectifs réalistes de hausse des prix permettraient de redonner une certaine crédibilité à la politique des revenus auprès des partenaires sociaux. La flexibilité relative dont a fait preuve le marché du travail au cours des années récentes (partie IV) constitue certainement un élément favorable, cependant celle-ci doit encore être renforcée, compte tenu du faible niveau du taux de chômage, afin d'éviter que ne se manifestent des pressions trop fortes sur les salaires. Les mesures destinées à accroître l'offre potentielle de main d'œuvre qualifiée et sa mobilité sont de ce point de vue souhaitables. L'effort fait dans ce sens depuis deux ans avec l'aide des fonds de la CEE semble apporter déjà quelques résultats.

Bien que la performance globale des exportations portugaises ait été favorable au cours des années 80 comparée à celle de ses voisins, et que la structure par produits des exportations se soit améliorée au cours des dernières années, celles-ci subissent une concurrence croissante de la part des Nouvelles Economies Industrialisées d'Asie et demeurent majoritairement orientées vers des marchés en faible croissance. Il importe donc que la restructuration industrielle se poursuive, notamment sous l'impulsion des aides de la CEE. Le Programme de coordination des aides financières à l'industrie (PEDIP) devrait permettre de canaliser et de coordonner l'utilisation de l'ensemble des fonds de source communautaire et nationale. Parallèlement à la mise en œuvre du programme, les aides fiscales directes à l'investissement ont été progressivement éliminées. Cependant des mesures d'incitations financières ont été introduites, notamment celles à caractère régional. La responsabilité de l'affectation des aides financières à l'investissement repose désormais largement sur l'administration. Aussi, celle-ci devra-t-elle utiliser les critères économiques les plus pertinents dans ses choix, et surveiller étroitement la mise en œuvre des investissements si l'on veut assurer l'efficacité des aides distribuées et éviter que des projets peu rentables soient développés. La poursuite du processus de privatisation du système productif ou de mise en œuvre de méthodes de gestion concurrentielles du secteur public devrait également permettre une

efficacité plus grande du secteur productif. Enfin l'effort de restructuration de l'agriculture favorisé également par les aides structurelles devrait entraîner, à terme, des gains de productivité importants et un meilleur fonctionnement des marchés. Mais là encore, compte tenu de l'ampleur des fonds engagés, une surveillance étroite de l'affectation des aides et de leur efficacité doit être exercée en fonction de critères économiques.

Le développement et la modernisation du marché financier ont été importants au cours des dernières années sous l'impulsion notamment des banques et des institutions étrangères qui ont pu s'implanter au Portugal. Cette mutation vers un système plus efficace est cependant relativement lente et elle est compliquée par l'ampleur des besoins financiers du secteur public. La création d'instruments nouveaux favorisant l'épargne longue, et notamment l'allongement de la maturité de la dette publique, doit être poursuivie. Par ailleurs, les mesures destinées à élargir les bases du marché des titres et à le rendre plus transparent pourraient ramener la confiance des investisseurs et relancer le marché boursier qui est resté déprimé depuis la crise de 1987.

Les politiques suivies au cours des années récentes ainsi que l'intégration à la Communauté économique européenne ont fortement contribué à l'ajustement structurel de l'économie portugaise et à son indispensable rattrapage. Sa participation au développement du marché intérieur européen devrait constituer un nouveau stimulant dans cette voie. L'économie du Portugal demeure cependant confrontée à des tâches considérables. Le revenu par tête (mesuré en parités de pouvoir d'achat) ne représente que les trois-quarts de celui de l'Espagne et la moitié de celui des huit pays les plus riches de la Communauté. Dans de nombreux secteurs (notamment l'agriculture), les structures économiques sont à un niveau très en-deçà de celles d'une économie industrielle avancée. Il est clair que les gains potentiels qui résulteront de l'intégration, mais aussi les défis que celle-ci implique, sont considérables. On comprend dans ces conditions que le Portugal ait négocié la possibilité de reporter jusqu'en 1995 la levée complète des contrôles sur les mouvements de capitaux, même si ses objectifs sont de la réaliser trois ans plus tôt. La libéralisation du secteur financier intérieur et, donc, l'adoption de techniques de contrôle monétaire reposant sur le marché devraient à cette date être largement accomplies. L'adhésion aux mécanismes des taux de change du SME, qui fournirait un cadre stable pour la réalisation de la politique monétaire, serait alors une option réaliste à condition que le niveau de l'inflation ait convergé vers la moyenne des autres pays européens et que le déficit de la balance des paiements courants demeure à un niveau supportable. Ces changements dans le domaine financier conduiront

l'économie réelle à poursuivre son ajustement selon les règles du marché. Cependant un tel ajustement ne sera efficace que si des mesures continuent d'être prises parallèlement dans de nombreux domaines pour renforcer le marché des biens et services et celui du travail. Là encore, la libéralisation dans le cadre de la Communauté européenne jouera un rôle déterminant.

Les capacités d'adaptation et le dynamisme dont a fait preuve le Portugal au cours des années récentes devraient être encore renforcés par la réalisation des réformes structurelles actuellement engagées dans le secteur public, sur les marchés financiers, sur le marché du travail et sur celui des biens et services. Cependant, la résurgence récente de l'inflation a bien mis en évidence la permanence des contraintes qui pèsent sur l'économie. Le développement d'un processus inflationniste doit être enrayé rapidement si l'on veut éviter que le Portugal ne se retrouve dans la nécessité de mettre en œuvre une politique de stabilisation plus sévère ultérieurement. En outre, l'importance des transferts financiers dont bénéficie le pays ne doit pas cacher la fragilité fondamentale de la balance des paiements, encore renforcée par les importations rendues nécessaires par l'effort actuel d'investissement. Il importe donc que les conditions du maintien de la compétitivité extérieure soient sauvegardées sans un recours excessif aux politiques de change qui renforcerait lui-même les pressions inflationnistes. Etant donné la résurgence de l'inflation et la détérioration du commerce extérieur, une gestion rigoureuse de la politique macroéconomique s'avère indispensable et de ce point de vue une réduction rapide du besoin de financement des administrations publiques doit rester la priorité immédiate des autorités.



## Notes et références

1. Ces chiffres sont des estimations du Département Central du Plan, établies aux prix constants de l'année précédente.
2. Quelques contrats sont négociés sur un plan national ou par secteurs, d'autres au niveau des régions. Les négociations fixent une augmentation minimum et les hausses effectives sont ensuite décidées au niveau de l'entreprise.
3. Sur la flexibilité des taux d'activité, voir « aspects structurels du marché du travail » *Etude économique*, mai 1986.
4. Le taux de change effectif de l'escudo, auquel s'applique le mécanisme de dépréciation glissante, est calculé sur la base d'un panier de devises. La pondération est établie en fonction de l'importance des échanges de marchandises (importations + exportations) du Portugal avec chaque pays dont les devises composent le panier. Le fait que le Portugal importe pour une large part des marchandises libellées en dollars alors qu'il exporte surtout vers l'Europe peut provoquer des variations de sa position concurrentielle globale lors de brusques fluctuations du dollar.
5. Voir en particulier les tableaux 21 et A4 dans la partie IV et dans l'annexe I, « Performance à l'exportation comparée », « Analyse à part de marché constante »; et le graphique 10, « Avantages comparatifs révélés ».
6. L'équation pour les volumes des importations des produits manufacturés estimée par le Secrétariat de l'OCDE (sur des données semestrielles de 1977 à 1986) pour le modèle INTERLINK, donne une élasticité-revenu de 2.2, agissant pour les trois-quarts dans le semestre immédiat; l'élasticité-prix est de 1.1, l'effet se faisant sentir après un décalage d'un semestre et s'atténuant progressivement par la suite.
7. Prix implicites des exportations et des importations par rapport à ceux du PIB (indice 1977 = 100)

	1986	1987	1988
Exportations	94.4	92.7	91.4
Importations	97.2	92.4	88.6

8. On a enregistré en 1988 une diminution du nombre de touristes espagnols et anglais et une augmentation du nombre de touristes français et hollandais, ceux-ci étant caractérisés par des dépenses par tête plus élevées.
9. Le taux de croissance élevé des transferts nets d'émigrants estimés en dollars en 1987, s'explique pour partie par l'effet de variation de change favorable aux monnaies

européennes (dans lesquelles sont libellés plus de 65 pour cent de ces transferts) à la suite de la dépréciation du dollar. Estimées en ECU, la progression de 1987 n'a été que de 9 pour cent.

10. Voir tableau A1, annexe I.
11. Le remboursement de la dette extérieure non monétaire a continué en 1988, mais à un rythme moins rapide que l'année précédente.
12. Cette évaluation est faite au prix comptable de l'or de 254.92 dollars l'once de janvier 1980 à avril 1988 et de 323 dollars l'once depuis lors. Si l'on évalue l'or au prix du marché, les avoirs ont été stables en 1988.
13. Le secteur public est composé au Portugal, d'une part du secteur public administratif (administrations publiques au sens de la comptabilité nationale), d'autre part des entreprises publiques. Le secteur public administratif comprend l'administration centrale (Etat, Fonds autonomes et Services autonomes), la Sécurité sociale et les Collectivités locales. Chacune de ces entités dispose d'un budget propre; cependant il existe entre elles, ainsi qu'entre les entreprises publiques et elles, un réseau de relations financières, notamment par le biais des transferts et des subventions, dont la complexité s'est accrue avec l'élargissement du secteur public. Par ailleurs, des changements institutionnels, concernant notamment la répartition des compétences entre l'administration centrale et les administrations locales, sont intervenus au cours des dernières années, ce qui rend difficile l'analyse de l'évolution du secteur public sur une période longue. Une analyse du secteur public administratif à travers les nouveaux comptes nationaux a été présentée dans Banco de Portugal, Quarterly Bulletin, volume 5, n° 1, mars 1983. Il existe environ 400 Services autonomes le principal d'entre eux étant le Service national de santé.
14. Au moment où le budget de 1988 a été élaboré, en novembre 1987, on estimait que le besoin de financement des administrations représenterait 9.1 pour cent du PIB en 1987, soit un point de PIB de moins que le résultat effectif.
15. Une source supplémentaire de croissance de l'impôt professionnel a résidé dans l'imposition en 1988 des traitements des fonctionnaires, qui étaient exemptés jusque là. Cette imposition qui était prévue dans le budget n'a pas eu d'effets sur le montant du déficit budgétaire, dans la mesure où les traitements ont été augmentés forfaitairement du montant de l'impôt nouveau.
16. Il s'agit notamment d'un fonds spécial mis en place à la suite de l'incendie qui a détruit un quartier de Lisbonne.
17. La hausse de l'indice des prix implicites de la formation brute de capital fixe est estimée à 12.1 pour cent en 1988, et celle de la construction à 14.5 pour cent.
18. Les prévisions officielles effectuées au début de 1989 tablent sur une hausse des prix à la consommation de 9.6 pour cent en 1988 et de 8.3 pour cent en 1989.
19. Ces estimations sont faites sur la base des prévisions officielles les plus récentes qui retiennent un taux de croissance du PIB nominal de 12.5 pour cent entre 1988 et 1989 (4 pour cent en volume et 8.2 pour cent pour le déflateur du PIB).
20. Voir annexe I, La réforme fiscale.

21. Une partie de cette croissance est due au paiement en 1989 d'arriérés au titre de l'impôt professionnel et de l'impôt complémentaire des années antérieures, qui pourraient représenter 70 milliards d'escudos.
22. L'agrégat L- comprend les liquidités totales moins les dépôts et autres liquidités des émigrés moins les dépôts et autres liquidités des institutions financières non monétaires.
23. Les crédits à moyen et long terme destinés au financement des investissements productifs qui avaient été exemptés de plafonnement entre les mois d'août 1986 et de janvier 1987 ont été de nouveau plafonnés selon un système de répartition du montant des crédits autorisés entre les banques en fonction de la compatibilité des projets d'investissement à la stratégie à moyen terme des autorités.
24. Une partie de ce financement est faite sous forme d'entrées de capitaux étrangers «non enregistrés» sous forme de crédits fournisseurs et une autre comprend des crédits accordés par des banques résidentes, à des clients portugais, par l'intermédiaire de leurs filiales étrangères.
25. Sur l'analyse détaillée de l'évolution du secteur public voir *Etude économique du Portugal*, avril 1988 pp. 58 à 69.
26. Les entreprises publiques qui étaient légalement obligées de financer leurs importations en devise (céréales oléagineux, pétrole) ont bénéficié d'une garantie de change.
27. La maturité résiduelle moyenne du stock de la dette publique était à la fin de 1988 de six ans et demi.
28. Voir annexe I, note technique sur la réforme fiscale.
29. Le système révisé propose soit un prélèvement libératoire de 20 pour cent sur les intérêts des dépôts à terme et de 25 pour cent pour les autres revenus du capital soit leur intégration aux autres revenus soumis à l'impôt unique. Les revenus des titres publics seraient soumis à un prélèvement de 20 pour cent.
30. La population scolaire s'accroît actuellement au Portugal de 6 pour cent par an.
31. Le niveau de la productivité dans le secteur agricole portugais était égal au tiers environ du niveau pour l'ensemble de l'économie. Les mauvais résultats de l'agriculture portugaise dans les années 70 et au début des années 80 étaient évoqués dans l'*Etude économique* de juin 1984, pp. 21-24.
32. Les coûts de main-d'œuvre au Portugal et dans les NIE d'Asie ont évolué de la manière suivante au cours des années récentes :

	1983	1984	1985	1986	1987
Coûts horaires de main-d'œuvre, en dollars					
Portugal	1.61	1.44	1.50	2.02	2.43
Singapour	2.21	2.46	2.47	2.23	2.37
Taiwan	1.27	1.48	1.46	1.67	2.19
Hong Kong	1.52	1.60	1.75	1.89	2.12
Corée	1.23	1.32	1.36	1.46	1.79
Variation en %					
Portugal	-18.2	-1.4	0.5	22.3	17.6
Taiwan	-5.0	5.2	2.6	7.3	16.5
Corée	-2.5	-1.7	-5.3	1.5	10.4

Source: Bureau of Labor Statistics, Department of Labor, États-Unis.

33. Plusieurs des restrictions quantitatives à l'importation ont été levées au début de 1989. Subsistent parmi les produits alimentaires des restrictions sur certains animaux (crevettes et porcs) et certaines huiles alimentaires. Pour les produits industriels, il existe des restrictions quantitatives comme dans les autres pays de la Communauté Européenne pour une liste restreinte de produits en provenance des pays tiers (pays d'Asie principalement). Le Portugal peut aussi invoquer la clause de sauvegarde (article 115) pour réguler temporairement le commerce de produits particuliers. Par ailleurs, des accords bilatéraux avec les Etats-Unis limitent les exportations du Portugal de quelques produits sidérurgiques.
34. Certaines caractéristiques du marché du travail portugais – flexibilité des taux d'activité (féminins notamment), baisse des salaires réels pendant les phases de restrictions de 1978-79 et 1983-84 – et quelques aspects institutionnels ont fait l'objet d'une analyse détaillée dans l'*Etude économique* de mai 1986 (voir chapitre III, « Aspects structurels du marché du travail »). Dans l'analyse qui suit, on considère que l'évolution du taux de chômage au Portugal est plus significative que son niveau absolu, car celui-ci n'est peut-être pas un bon indicateur du déséquilibre effectif sur le marché du travail en raison du sous-emploi probable dans l'agriculture et certaines entreprises publiques.
35. Les salaires réels sont considérés comme flexibles lorsque la semi-élasticité de la variation des salaires nominaux par rapport au taux de chômage est importante, le coefficient à long terme des prix étant l'unité. Selon les équations de salaires estimées par le Secrétariat sur la période 1961 I à 1986 I, la flexibilité des salaires réels est plus élevée au Portugal que dans la plupart des pays européens (voir tableau 23, colonne 2). Elle est accrue par le fait que la variation des termes de l'échange a une influence significative sur la relation.

	Elasticité et semi-élasticité du salaire par tête par rapport aux :		Taux de chômage	
	Taux de chômage	Termes de l'échange	Naturel implicite	Moyen
<i>Spécification :</i>				
Linéaire	-0.92	-0.48	6.3	
Log-linéaire	-0.78	-0.50	5.7	5.2

36. Le montant de l'indemnité-chômage pour ceux qui sont éligibles n'est pas négligeable : 60 pour cent du salaire récent pendant une période de 6 mois, plus 1 mois par année d'emploi. En cas de non éligibilité ou en complément, une assistance peut être accordée qui est soumise à certaines conditions d'accès (un emploi assuré continu de 180 jours) et de ressources et dont le montant est plafonné au niveau du salaire minimum. Le système d'assurance-chômage a été modifié au début de 1989 dans le cadre d'une réforme de la législation sur le travail (voir la fin de cette section).
37. La rigidité de l'emploi est mesurée par l'élasticité de la productivité par rapport au produit intérieur brut. Sa valeur est particulièrement élevée au Portugal (voir tableau 23, colonne 1). La loi sur les licenciements a été modifiée au début de 1989 (voir ci-dessous).



38. La structure des dépenses publiques en faveur du marché du travail a été étudiée en détails, pour plusieurs pays, dans le chapitre 3 de *Perspectives de l'Emploi*, septembre 1988.
39. A la suite de l'amendement de la constitution de juin 1989, la privatisation totale est maintenant possible.
40. Sauf entre décembre 1985 et avril 1986 où les autorités ont levé ce système afin de limiter l'inflation.

*Annexe I*  
**Notes techniques**

**I. Indicateurs des investissements directs étrangers**

**Tableau A1. Investissements directs étrangers au Portugal**

	1984	1985	1986	1987	1988
<b>Montant (en millions de dollars)</b>	<b>170</b>	<b>218</b>	<b>166</b>	<b>367</b>	<b>656</b>
Taux de croissance annuel	44	28	- 34	121	79
Pourcentage dans la formation brute de capital fixe	3.7	4.8	2.6	3.9	5.6
<b>Origine (en % du total)</b>					
Allemagne	5.5	4.3	10.7	7.2	7.2
Espagne	2.6	4.3	8.1	15.6	9.3
France	12.1	6.2	9.9	9.8	10.2
Italie	0.6	0.6	3.2	0.5	0.8
Royaume-Uni	8.0	30.5	38.8	21.9	25.1
Autres CEE	10.0	11.1	5.7	10.8	15.9
Total CEE	38.9	56.9	76.2	65.8	68.5
Suisse	13.6	4.6	9.1	8.6	6.9
Autres pays européens	12.0	2.1	1.3	2.0	4.8
Etats-Unis	18.9	27.2	8.6	14.3	11.8
Canada	0.6	0.0	0.1	0.1	0.0
Japon	6.4	0.0	0.7	2.2	0.6
Total OCDE	90.3	90.9	96.0	93.0	92.6
Reste du monde	9.7	9.1	4.0	7.0	7.4
<b>Destination économique (en % du total)</b>					
Agriculture	..	1.4	1.8	3.8	3.7
Industries extractives	4.7	7.8	4.2	3.3	2.1
Industrie de transformation	37.6	46.8	45.8	29.4	33.4
Construction	2.9	0.5	1.2	1.1	4.3
Services	54.8	43.5	47.0	62.4	56.5
<i>dont :</i>					
Commerce, hôtellerie	34.7	14.2	28.9	18.8	18.0
Banques, institutions financières, assurance	14.1	27.1	17.5	39.2	35.7

Source: Banque du Portugal.

## II. La réforme fiscale

La réforme fiscale effectivement mise en œuvre dès 1989, concerne l'imposition des revenus.

### A. Rappel du système antérieur

Le système en vigueur jusqu'en 1988 comprenait un impôt général sur le revenu (impôt complémentaire) et un grand nombre d'impôts cédulaires.

#### *L'impôt complémentaire*

- Pour les personnes physiques il touchait l'ensemble des revenus des ménages y compris ceux qui étaient exemptés d'impôts spécifiques. Pour les personnes morales, il touchait les profits, les revenus de la propriété et ceux du capital.
- Le taux de l'impôt était progressif de 4 pour cent à 50 pour cent pour un couple marié et de 4.8 à 60 pour cent pour un célibataire. Pour les sociétés les taux marginaux variaient de 6 à 12 pour cent, et de 2 à 4 pour cent pour les entreprises individuelles. Les dividendes des actions étaient taxés à 24 pour cent. Il existait un grand nombre d'exemptions et de déductions (200 000 escudos par an pour un célibataire ; 390 000 pour un couple ; 50 000 à 70 000 par enfant ; 30 pour cent des revenus du travail ; emprunts pour le logement ; dépenses de santé, contributions des employeurs aux caisses de retraites etc).

#### *Les impôts cédulaires*

- L'impôt professionnel touchait les salaires et les revenus des entrepreneurs individuels ; les taux étaient de 2 pour cent à 20 pour cent. Les principales exemptions concernaient les revenus inférieurs à 380 000 escudos par an et les pensions. Les frais professionnels des entrepreneurs individuels étaient déductibles.
- La contribution industrielle touchait les profits des entreprises ; les taux étaient de 30 à 35 pour cent plus une taxe locale de 10 pour cent. Les profits réinvestis dans les trois ans étaient exemptés. Par ailleurs il existait un abattement d'impôt équivalent à 6 pour cent des investissements et de 12 pour cent pour ceux qui entraient dans le PCEDED.
- L'impôt sur les revenus agricoles son taux était de 10 pour cent. Etaient exemptés les revenus inférieurs à 300 000 escudos, ainsi que les jeunes agriculteurs durant 10 ans.
- L'impôt sur le capital touchait les avoirs financiers. Il était de 12 pour cent sur les dividendes, de 15 pour cent sur les intérêts des dépôts bancaires de 3.3 pour cent sur les revenus des dépôts d'émigrants de 30 pour cent sur les intérêts des prêts. Les titres publics étaient exemptés.

### B. Le système actuel

Il n'existe plus maintenant que deux impôts sur le revenu : impôt sur le revenu des personnes physiques (IRS) et impôt sur le revenu des personnes morales (IRC). L'assujettissement à ces impôts est fondé sur la résidence sur le territoire portugais. (Les résidents étant

assujettis sur l'universalité de leurs revenus et les non résidents sur les revenus générés au Portugal).

*L'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRS).* L'unité imposable est le ménage. Sont déductibles du revenu les dépenses nécessaires à sa création. Un certain nombre de revenus sont assujettis à des règles d'imposition spécifiques : intérêts sur les dépôts à vue et à terme 20 pour cent ; revenus des titres nominatif ou au porteur 25 pour cent ; gains des jeux 25 pour cent ; revenus de la propriété industrielle ou intellectuelle 25 pour cent.

Les pensions annuelles inférieures à 400 000 escudos sont exemptées.

Les taux d'imposition et les tranches de barèmes sont les suivants :

Revenu imposable en escudos	Taux
0 à 450 000	16
450 000 à 850 000	20
850 000 à 1 250 000	27.5
1 250 000 à 3 000 000	35
plus de 3 000 000	40

Les déductions courantes suivantes sont applicables :

20 000 escudos	pour chaque contribuable non marié
15 000 escudos	pour chaque contribuable marié
10 000 escudos	pour chaque personne à charge.

*L'impôt sur le revenu des personnes morales (IRC).* Y sont assujettis les sociétés, les coopératives, les entreprises publiques, et toutes personnes juridiques de droit privé ou public ayant leur siège ou leur direction effective au Portugal.

La base de l'impôt est le bénéfice de l'année civile. Sont admises en déduction des bénéfices un certain nombre de provisions (pour créances douteuses, pour dépréciation de stocks, pour les banques et assurances). Le principe du report des pertes fiscales est admis.

Le taux général de l'IRC est de 36.5 pour cent et de 20 pour cent pour les entités dont l'activité principale n'est pas de nature commerciale industrielle ou agricole.

Un régime transitoire a été mis en place pour les entreprises agricoles, le taux d'imposition passant de 12.5 pour cent en 1989 à 31 pour cent en 1993.



### III. L'amélioration du fonctionnement des marchés : informations complémentaires

**Tableau A2. Répartition des fonds structurels communautaires destinés à l'agriculture**  
Milliards d'escudos

	1986/87		1988	
	Investissements associés	Subventions approuvées	Investissements associés	Subventions approuvées
<b>PEDAP<sup>1</sup></b>				
Structures vitivinicoles	16.7	15.6	22.5	19.2
	—	0.5		0.5
			(35.0) <sup>2</sup>	(10.0) <sup>2</sup>
<b>Fonds d'orientation (FEOGA)</b>				
— Aide à l'investissement	26.2	13.0	30.5	15.3
— Indemnisations		6.6	—	6.6
Transformation et commercialisation	19.0	11.8	11.1	6.4
<b>Total</b>	—	<b>47.5</b>	—	<b>57.9</b>
<i>dont :</i>				
Aides à l'investissement	61.9	41.0	99.1	51.4

1. « Programa específico de desenvolvimento da agricultura portuguesa » ; les subventions approuvées en 1988 doivent être dépensées sur cinq années.

2. Décision approuvée à la fin de l'année 1988.

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Tableau A3. Schémas comparés de production, d'importations et d'exportations, 1977 à 1987

Ratios

A. STRUCTURE RELATIVE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE<sup>1</sup>

	Portugal		Espagne		Grèce		Irlande		Belgique	
	1977-1979	1985	1977-1979	1985	1977-1979	1985	1977-1979	1985	1977-1979	1985
<b>Produits<sup>4</sup></b>										
A	1.1	1.2	1.0	1.1	1.2	1.3	1.5	1.2	0.8	0.8
B	1.5	1.4	1.1	1.1	1.7	1.7	0.9	0.9	0.9	1.0
C	0.9	0.9	1.1	1.0	0.6	0.6	0.6	0.6	1.3	1.4
D	0.5	0.5	0.7	0.7	0.5	0.4	0.7	1.1	1.0	0.8
E	1.0	0.9	1.0	0.9	0.9	0.7	1.5	1.8	1.2	1.4

B. STRUCTURE RELATIVE DES IMPORTATIONS<sup>2</sup>

	Portugal		Espagne		Grèce		Irlande		Belgique	
	1977-1979	1985-1987	1977-1979	1985-1987	1977-1979	1985-1987	1977-1979	1985-1987	1977-1979	1985-1987
<b>Produits<sup>4</sup></b>										
A	0.7	1.0	0.9	0.9	0.7	1.4	0.9	1.0	0.9	1.1
B	0.6	0.8	0.7	0.7	0.5	0.8	1.1	1.0	1.3	1.2
C	1.2	1.1	0.9	1.1	1.6	1.1	0.9	0.8	1.1	1.2
D	1.4	1.2	1.4	1.2	1.0	0.8	1.1	0.9	0.8	0.7
E	1.1	0.8	1.5	1.2	0.7	0.6	1.2	1.8	0.8	0.7

C. STRUCTURE RELATIVE DES EXPORTATIONS<sup>3</sup>

	Portugal		Espagne		Grèce		Irlande		Belgique	
	1977-1979	1985-1987	1977-1979	1985-1987	1977-1979	1985-1987	1977-1979	1985-1987	1977-1979	1985-1987
<b>Produits<sup>4</sup></b>										
A	1.4	1.3	1.1	1.3	2.1	2.0	1.8	1.5	0.9	1.1
B	2.5	2.9	1.2	1.0	2.0	2.8	1.1	0.7	1.2	1.2
C	0.4	0.5	1.2	1.3	0.5	0.4	0.6	0.5	1.3	1.3
D	0.5	0.5	0.6	0.5	0.2	0.2	0.5	0.6	0.6	0.5
E	0.4	0.2	0.5	0.6	0.3	0.2	1.8	2.8	0.6	0.7

1. La structure relative de production est calculée comme la part du produit *i* dans la production totale du pays *j* divisée par la part de ce produit dans la production de 20 pays de l'OCDE.
  2. La structure relative des importations est calculée comme la part du produit *i* dans les importations totales du pays *j* divisée par la part de ce produit dans les importations de la zone de l'OCDE.
  3. La structure relative des exportations (« performance comparée à l'exportation ») est calculée comme la part du produit *i* dans les exportations du pays *j* divisée par la part de ce produit dans les exportations mondiales.
  4. Définition des catégories et quelques exemples de produits: A = à forte intensité de ressources, produits alimentaires, métallurgie de l'aluminium; B = à forte intensité de main-d'œuvre, textiles et habillement; C = à fortes économies d'échelles, produits chimiques, sidérurgie; D = produits différenciés, machines-outils; E = à forte intensité de recherche, électronique, construction aéronautique.
- Source: Secrétariat de l'OCDE.

**Tableau A4. Analyse à part de marché constante**  
**Pourcentages de variation et points de pourcentage, à taux annuels**

	Croissance des exportations portugaises <sup>1</sup>	Croissance des marchés <sup>2</sup>	Différence	Effet de la répartition géographique	Effet de la composition par produits	Résidu <sup>3</sup>
<u>1973-1974</u>						
1968-1969	22.3	22.3	0.0	-0.4	-0.4	0.8
<u>1977-1978</u>						
1973-1974	2.7	14.7	-12.0	-0.9	-0.6	-10.4
<u>1981-1982</u>						
1977-1978	17.4	10.3	7.1	0.7	-0.7	7.1
<u>1984-1985</u>						
1981-1982	9.6	2.5	7.1	-1.8	0.3	8.6
<u>1986-1987</u>						
1984-1985	23.2	14.4	8.7	4.7	1.9	2.2

1. En valeurs.

2. Marchés d'exportations pour les produits manufacturés.

3. Le terme résiduel reflète *entre autres* l'évolution de la compétitivité globale (en termes de prix, de coûts et non quantitative).

Source: Secrétariat de l'OCDE.

**Tableau A5. Aides financières à l'industrie**

**A. CONTRIBUTIONS DE LA COMMUNAUTÉ, 1986-1988**

	1986	1987	1988
<b>Part de l'investissement cofinancé</b>			
<b>Total</b>	6.0	6.8	9.3
<b>Public</b>	20.0	22.8	26.2
<b>Fonds régionaux (FEDER) en % du PIB</b>	0.5	0.7	1.0
<b>Affectation en % total</b>			
<b>Activités productives</b>	2.3	3.7	6.0
<b>Transports</b>	51.4	46.9	50.0
<b>Energie</b>	24.8	12.9	2.0
<b>Hydraulique</b>	17.5	26.5	24.0
<b>Education</b>	4.0	4.2	17.0

**B. PEDIP : PROGRAMMES OPÉRATIONNELS A HORIZON 1989-1992<sup>1</sup>**

	Coût des programmes % du PIB de 1989	Sources de financement (en milliards d'escudos)					Ligne budgétaire CEE <sup>3</sup>
		Total	Privé et autres <sup>2</sup>	Financement à fonds perdus			
				Dépense publique	FEDER	FSE	
<b>Infrastructures</b>							
De base	1.0	59.1	5.8	19.8	30.6	—	2.9
Technologiques	1.0	61.4	20.3	15.9	23.8	—	1.4
<b>Formation professionnelle</b>	0.6	36.6	3.1	14.5	—	16.3	2.8
<b>Investissement productif</b>	5.0	297.7	222.5	18.9	—	—	56.4
<b>Ingénierie financière</b>	0.1	8.8	—	2.2	—	—	6.6
<b>Productivité</b>	0.3	17.5	6.0	2.8	—	—	8.7
<b>Qualité et design</b>	0.1	7.1	1.6	1.4	—	—	4.1
<b>Total</b>	<b>8.1</b>	<b>488.1</b>	<b>259.4</b>	<b>75.5</b>	<b>54.4</b>	<b>16.3</b>	<b>83.0</b>

1. « Programa específico de desenvolvimento da industria portuguesa » agréé par la CEE en 1988.

2. Dont prêts de la Banque européenne d'investissement 170 milliards d'escudos.

3. Ligne budgétaire spécifique accordée par la CEE au Portugal.

Sources: Ministère de l'Industrie; Département central du Plan.



**Note pour le graphique 10. Classification des industries manufacturières  
et poids dans les échanges de biens (1987)**

	Poids dans total des exportations en %	Poids dans total des importations en %
<b>Industries à forte intensité de ressources</b>		
(1) Produits alimentaires, boissons et tabacs	7.1	9.7
(2) Articles en cuir, à l'exclusion des chaussures et des articles d'habillement	0.3	2.0
(3) Bois, ouvrages en bois et en liège, à l'exclusion des meubles	6.8	0.4
(4) Pâte à papier, papier et carton	7.3	1.5
(5) Raffineries de pétrole	1.9	2.4
(6) Produits minéraux non métalliques (hors dérivés du pétrole et du charbon)	1.6	0.7
(7) Métaux non ferreux	0.5	2.6
<b>Industries à forte intensité de main-d'œuvre</b>		
(8) Textiles	10.8	8.2
(9) Habillement	22.7	1.1
(10) Cuir (chaussures et articles d'habillement)	8.2	0.5
(11) Ouvrages en métaux, à l'exclusion des machines et du matériel	2.2	2.4
(12) Autres industries manufacturières	1.1	1.4
<b>Industries à fortes économies d'échelle</b>		
(13) Papier, articles en papier, imprimerie et édition, à l'exclusion du groupe 4	7.8	2.2
(14) Produits chimiques industriels	4.4	10.5
(15) Ouvrages en caoutchouc	0.4	1.1
(16) Grès, porcelaines et faïences	1.5	0.3
(17) Sidérurgie et première transformation de la fonte, du fer et de l'acier	1.1	4.2
(18) Matériel de transport	6.7	15.3
<b>Produits différenciés</b>		
(19) Machines et matériel agricoles	0.0	1.4
(20) Machines pour le travail du métal et du bois	1.0	1.0
(21) Machines et matériel spéciaux pour l'industrie à l'exclusion du groupe 18	0.5	6.7
(22) Machines et matériel, à l'exclusion des machines électriques, non classés ailleurs	1.8	5.5
(23) Machines, appareils et fournitures électriques	6.8	9.5
<b>Industries à forte intensité de recherche</b>		
(24) Autres produits chimiques	1.1	3.3
(25) Machines de bureau, machines à calculer et machines comptables	0.6	2.7
(26) Matériel médico-chirurgical, instruments de précision appareils de mesure et de contrôle	0.4	1.5

## *Annexe II*

### **Chronologie économique**

#### **1987**

##### **Janvier**

Le taux de dépréciation effective de l'escudo est ramené à 0.5 pour cent par mois.

Le taux d'escompte est ramené de 16 à 15½ pour cent. Les autres taux d'intérêt administrés diminuent de ½ point de pourcentage.

Le coefficient de réserves obligatoires sur les dépôts à vue est porté à 15 pour cent. Les coefficients sur les autres catégories de dépôts restent inchangés.

##### **Février**

Instauration d'un marché des changes à terme.

Création des Certificats de Dépôts ; leur terme est compris entre 180 jours et 5 ans et le taux d'intérêt n'est pas administré.

Le gouvernement crée, sous l'autorité du Ministre des Finances, le Cabinet d'analyse du financement de l'Etat et des entreprises publiques (GAFEEP), dont le principal objectif est la subordination des moyens et nécessités de financement du secteur public administratif et des entreprises publiques à la politique macro-économique du gouvernement.

##### **Mars**

Des incitations fiscales (réduction de l'impôt industriel) sont accordées aux sociétés émettant des actions à la Bourse.

Le taux d'escompte est ramené de 15½ à 15 pour cent. Les autres taux d'intérêt administrés diminuent également de ½ point de pourcentage. Le taux maximum sur les prêts est fixé à 19½ pour cent.

Le montant maximum de Bons du Trésor en circulation est fixé à 700 milliards d'escudos pour 1987.

Approbation du «Programme de correction structurelle du déficit extérieur et du chômage» (PCEDED).

##### **Avril**

Mise en place des incitations fiscales aux investissements qui satisfont aux objectifs du PCEDED.

Fixation d'une durée maximum des opérations sur le Marché Monétaire Interbancaire.

### **Mai**

Le taux du Marché Interbancaire des Titres est porté à 15½ pour cent pour les opérations à 90 jours.

Simplification du système de liquidation des opérations de bourse.

### **Juin**

Obligation pour les sociétés cotées à la Bourse de publier des informations sur leur activité au premier semestre de chaque exercice.

Nouvelle réglementation, plus restrictive, des ventes à tempérament. Réduction des délais de remboursement et augmentation des versements initiaux.

Réductions entre 5 et 10 pour cent des plafonds de crédits bancaires pour juin et juillet.

### **Juillet**

Réductions entre 4 et 6 pour cent des plafonds de crédits bancaires pour août.

### **Août**

Dégrèvement fiscal sur l'impôt industriel, pour les entreprises qui embauchent dans les régions à chômage élevé.

Création des titres d'intervention monétaires (TIM) émis par la Banque du Portugal ; les institutions de crédit sont autorisées à constituer des dépôts à terme auprès de celle-ci. Les taux sont fixés à 15.94 et 15.88 pour cent respectivement pour les dépôts à terme et pour les TIM.

Modification de la réglementation concernant le marché interbancaire des Bons du Trésor : les compagnies d'assurance pourront participer au marché primaire.

Création d'allocations-chômage complémentaires, destinées aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.

Suspension des dégrèvements fiscaux accordés pour l'achat d'actions et la souscription de certificats de participation à des Fonds d'investissement.

Clarification du régime de l'impôt de capital et de l'impôt industriel, auquel sont soumis les revenus et les gains dérivés des opérations de report de titres.

### **Septembre**

Le Ministre des Finances suspend, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1987, les déductions fiscales accordées à l'achat des actions par des personnes physiques.

Le gouvernement augmente de 2.9 pour cent à 9.0 pour cent les prix des produits pétroliers. L'objectif de cette mesure, inscrite dans le budget, est de maintenir les recettes de l'impôt sur les produits pétroliers malgré la hausse des prix du pétrole à l'importation.

Le gouvernement augmente de 5 pour cent l'impôt sur les ventes de tabac. Cette mesure est censée améliorer les recettes budgétaires d'environ 1 milliard d'escudos.

### **Octobre**

Réduction de ½ point de pourcentage des différents taux d'intérêt : taux administrés, taux d'escompte, taux sur les dépôts à terme.

Réduction de 1 point de pourcentage du taux maximum sur les prêts.

Augmentation de la surtaxe appliquée au crédit à la consommation.

Suppression du Fonds de compensation.

### **Novembre**

Suppression de la limitation à 5 pour cent de la variation journalière maximum de la cotation des actions sur le marché boursier.

Création d'un marché des obligations du Trésor à moyen terme.

Les taux des pensions de vieillesse et d'invalidité sont relevés à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1987. Les pensions versées au titre du régime général sont majorées de 1 à 23 pour cent ; les pensions non contributives (agriculteurs) de 14.7 pour cent. Cette décision entraîne un surcroît de dépenses de 34 000 000 d'escudos (0.60 pour cent du PIB).

Le Portugal adhère au Fonds européen de Coopération monétaire (FECOM).

### **Décembre**

Mise en place d'un processus de libéralisation progressive des mouvements de capitaux avec l'extérieur. Les institutions autorisées à exercer le commerce des devises peuvent, sous certaines conditions, transférer des fonds correspondants à des «mouvements de capitaux à caractère personnel» sans autorisation préalable de la Banque du Portugal.

Le gouvernement augmente de 4 à 6 pour cent les prix des biens et services «administrés», transports urbains, électricité, téléphone, pain, etc.

Le gouvernement augmente de 11.3 pour cent à 14.7 pour cent les allocations pour enfant à charge, de mariage, de naissance, etc. Deux millions et demi de personnes bénéficient de cette mesure dont la charge budgétaire additionnelle est de 7 milliards ESC.

Le gouvernement augmente le salaire minimum de 8 pour cent dans l'industrie, de 10.7 pour cent dans l'agriculture et de 11.4 pour cent pour les services domestiques. Pour les jeunes de moins de 18 ans, le salaire minimum est de 75 pour cent du salaire minimum de base pour la même occupation.

## **1988**

### **Janvier**

Le taux mensuel de dépréciation de l'escudo est ramené à 0.4 pour cent en termes effectifs. Il sera ajusté en cours d'année pour que la dépréciation soit de 3.5 pour cent entre les mois de décembre 1987 et 1988.



La variation maximum quotidienne de cours sur le marché boursier est fixée à 15 pour cent.

## **Février**

Le Ministre des Finances diminue de 18.5 pour cent à 18.0 pour cent le taux maximum sur les prêts bancaires, tandis que la rémunération sur les dépôts à terme de six à douze mois passe de 14.0 pour cent à 13.5 pour cent. L'effet de cette mesure sur le coût du crédit est atténué par la hausse du droit de timbre depuis le 1<sup>er</sup> février.

La Banque du Portugal annonce la création de dépôts à terme rémunérés entre 182 jours et un an.

## **Mars**

Le Parlement approuve le projet de privatisation des entreprises publiques présenté par le gouvernement. Pour des raisons constitutionnelles, la privatisation est limitée à 49 pour cent du capital des entreprises publiques.

## **Avril**

Le taux de dépréciation mensuelle de l'escudo est ramené de 0.4 à 0.3 pour cent par mois.

La réglementation des indemnités de chômage est révisée par le gouvernement. La période minimale de contribution pour bénéficier de l'indemnité est réduite et l'âge est désormais pris en compte pour la détermination de la période de concession. En même temps, l'âge pour bénéficier d'une pension de vieillesse est ramené de 62 à 60 ans.

Une réforme de la législation sur les marchés financiers et en particulier sur les marchés boursiers est adoptée par le Conseil des Ministres. Les conditions d'admission à la Bourse sont révisées, ainsi que la législation sur les fonds mobiliers et immobiliers. Les sociétés d'agents de change et de gestion de fortunes sont autorisées et assujetties à une réglementation spécifique.

## **Mai**

Le Conseil des Ministres décide de baisser les principaux taux d'intérêt : le taux maximum sur les prêts bancaires est abaissé de 18 pour cent à 17 pour cent, tandis que la rémunération sur des dépôts à terme de six à douze mois est passée de 13.5 pour cent à 13.0 pour cent.

Le gouvernement décide que trois grandes entreprises publiques, connaissant une très grave situation financière, soient allégées de leurs dettes jusqu'à 170 milliards d'escudos. Le service de ces dettes passera à la charge de l'Etat.

Le gouvernement présente au Parlement un projet de réforme du système d'imposition directe.

## **Juin**

Le gouvernement annonce que les deux premières entreprises à «privatiser» sont la banque Totta e Açores et la brasserie Unicer. Jusqu'à la révision constitutionnelle, la

privatisation sera limitée à 49 pour cent et cette première étape ne devra pas être terminée avant le printemps 1989. En même temps, sont fixées les valeurs des indemnisations pour les banques nationalisées en 1975.

Elargissement de la liste des institutions financières ayant un accès direct aux souscriptions de bons du Trésor.

### **Juillet**

Augmentation de la valeur comptable des réserves en or de la Banque du Portugal ; elles sont évaluées à 323 USD l'once, au lieu de 255 auparavant. En contrepartie, la dette du Trésor envers la Banque est réduite de 135 milliards d'escudos et le reste, 45 milliards d'escudos, est versé à un fonds de réserve à la Banque du Portugal.

Le taux de dépréciation mensuelle de l'escudo est ramené à 0.25 pour cent.

Réforme des conditions de fonctionnement de la bourse des valeurs mobilières, notamment création des titres dématérialisés.

### **Août**

Suppression du droit de timbre sur les transactions boursières.

Modification de la législation concernant les fonds d'investissement.

### **Septembre**

Le Ministère des Finances libère les taux d'intérêt sur les prêts bancaires, à l'exception du crédit au logement pour lequel le taux demeure sujet à une limite supérieure de 17 pour cent. Libéralisation des taux sur les certificats de caisse. Mise en œuvre de la réforme fiscale.

### **Octobre**

Le gouvernement accroît les salaires et les traitements des employés du secteur public de 1.5 pour cent, dans le but de compenser le taux de l'inflation, plus élevé qu'il ne l'était dans la prévision officielle.

Modification du statut légal de la Banque Totta e Açores afin de permettre sa privatisation partielle.

### **Novembre**

Le gouvernement décide de mettre partiellement en œuvre la privatisation de deux entreprises publiques d'assurance (jusqu'à 49 pour cent de leur capital), en raison du délai dans la révision de la constitution.

### **Décembre**

Le taux d'intérêt annuel maximum et le montant maximum des émissions de Bons du Trésor sera désormais fixé exclusivement par le Ministère des Finances. La Banque du Portugal peut, exceptionnellement, souscrire une émission ; dans ce cas, les maxima sont fixés avec son accord.

Le Ministère des Finances est autorisé à souscrire auprès d'un consortium de banques un emprunt d'une durée de 7 ans, sous forme d'une ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum de 200 milliards d'escudos qui sera placé sous forme de bons à six mois auprès du public.

## 1989

### Janvier

Le salaire minimum est augmenté de 10.3 pour cent en 1989 contre 8 pour cent en 1988.

### Mars

Introduction d'un paquet de mesures restrictives, parmi lesquelles :

- accroissement des taux de réserves obligatoires jusqu'à un taux uniforme fixé à 17 pour cent (contre des taux variant de 1 à 15 pour cent selon les types de dépôts).
- retour à un rythme mensuel de fixation des plafonds de crédit.
- augmentation de 1 point du taux d'escompte, jusqu'à 14.5 pour cent.
- augmentation de 1 point du taux de référence du marché des capitaux, jusqu'à 16 pour cent.
- abolition du taux maximum sur le crédit au logement.
- resserrement du crédit à la consommation.
- contrôle plus rigoureux des emprunts extérieurs des résidents privés et publics.
- instauration d'une limite supérieure pour le taux de rémunération sur les comptes chèques.

**PAGE BLANCHE**

*ANNEXE STATISTIQUE*



Quelques statistiques rétrospectives

	Moyenne 1978-87	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<b>A. Pourcentages de variation</b>											
Consommation privée <sup>1</sup>	1.6	-2.0	-0.2	3.9	1.9	2.1	-1.0	-3.0	1.0	7.0	6.8
Formation brute de capital fixe <sup>1</sup>	1.8	7.1	-2.2	8.6	5.1	2.9	-7.5	-18.0	-3.0	9.5	20.2
PIB <sup>1</sup>	2.8	3.4	6.1	4.8	1.3	2.4	-0.3	-1.6	3.3	4.3	4.7
Indice de prix implicite du PIB	19.9	21.7	18.9	20.7	18.0	20.4	24.9	23.7	21.7	17.9	12.1
Production industrielle	3.8	6.8	7.2	5.4	0.4	4.7	1.6	3.0	1.1	5.4	2.4
Emploi	1.0	-0.2	1.2	2.2	0.5	-0.1	3.9	-0.1	-0.5	0.2	2.6
Rémunération des salariés (prix courants)	21.1	18.9	22.7	28.4	22.2	22.4	19.6	16.1	22.8	19.1	19.5
Productivité (PIB réel/emploi)	1.8	3.6	4.9	2.5	0.8	2.4	-4.1	-1.5	3.8	4.1	2.0
Coûts unitaires de main-d'oeuvre (rémunér./PIB)	17.8	15.0	15.6	22.5	20.7	19.6	20.0	18.0	18.9	14.2	14.2
<b>B. Rapports en pourcentage</b>											
Formation brute de capital fixe en pourcentage du PIB aux prix constants	24.5	27.5	25.3	26.2	27.2	27.3	25.4	21.1	19.9	20.8	23.9
Formation de stocks en pourcentage du PIB aux prix constants	3.5	1.9	4.9	5.9	6.1	6.3	1.2	0.8	1.5	2.6	4.0
Balance extérieure en pourcentage du PIB aux prix constants	-6.7	-11.7	-8.5	-10.3	-12.2	-12.4	-5.3	-0.4	1.8	-1.4	-6.8
Rémunération des salariés en pourcentage du PIB aux prix courants	49.6	52.2	50.8	51.5	52.7	52.3	50.2	47.9	46.8	45.3	46.1
Impôts directs en pourcentage du revenu des ménages	5.1	4.4	4.6	4.4	5.0	5.1	5.9	4.9	5.3	4.7	6.7
Épargne des ménages en pourcentage du revenu disponible	27.6	25.5	28.8	28.6	27.2	28.7	27.7	28.0	28.7	26.3	26.4
Taux de chômage <sup>2</sup>	8.0	7.9	8.2	8.0	7.7	7.5	7.9	8.6	8.6	8.6	7.1
<b>C. Autre indicateur</b>											
Balance courante (milliards de dollars)	-0.9	-0.8	-0.1	-1.3	-2.9	-3.2	-1.6	-0.6	0.4	1.2	0.4

1. Aux prix constants de 1977.

2. Données fondées sur la définition la plus étroite du chômage.

Sources: Institut national de la statistique (INE); Banque du Portugal; Secrétariat de l'OCDE.

Tableau A. **Emploi du produit intérieur brut, aux prix courants**

En milliards d'escudos

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Consommation privée	535.4	670.3	845.5	1 045.4	1 270.0	1 577.9	1 979.0	2 388.6	2 900.8	3 371.8
Consommation publique	109.7	137.6	182.6	225.9	276.2	348.4	423.1	546.9	678.8	790.7
Formation brute capital fixe	219.8	264.0	358.8	463.0	574.8	671.5	663.7	768.0	977.0	1 305.6
Demande intérieure finale	864.8	1 071.8	1 387.0	1 734.3	2 120.9	2 597.8	3 065.8	3 703.5	4 556.6	5 468.1
	(22.8)	(23.9)	(29.4)	(25.0)	(22.3)	(22.5)	(18.0)	(20.8)	(23.0)	(20.0)
Formation de stocks	20.2	29.1	53.2	55.8	73.4	-2.6	-26.4	-36.1	-24.3	70.8
	(0.7)	(1.1)	(2.4)	(0.2)	(1.2)	(-4.1)	(-1.0)	(-0.3)	(0.3)	(2.2)
Demande intérieure totale	885.0	1 100.8	1 440.1	1 790.2	2 194.4	2 595.2	3 039.4	3 667.3	4 532.3	5 538.9
	(22.9)	(24.4)	(30.8)	(24.3)	(22.6)	(18.3)	(17.1)	(20.7)	(23.6)	(22.2)
Exportations	158.4	268.7	344.0	389.5	488.5	721.2	1 048.6	1 315.2	1 466.6	1 787.1
Importations	256.1	376.3	528.0	678.5	832.5	1 014.7	1 272.3	1 458.6	1 578.5	2 125.9
Balance extérieure	-97.8	-107.5	-184.1	-289.0	-344.0	-293.5	-223.7	-143.4	-111.9	-338.8
	(-0.6)	(-1.2)	(-7.7)	(-8.4)	(-3.7)	(2.7)	(3.0)	(2.9)	(0.9)	(-5.1)
PIB (aux prix du marché)	787.3	993.3	1 256.1	1 501.1	1 850.4	2 301.7	2 815.7	3 523.9	4 420.4	5 200.1
	(25.8)	(26.2)	(26.5)	(19.5)	(23.3)	(24.4)	(22.3)	(25.2)	(25.4)	(17.6)
Revenus nets de facteurs reçus de l'étranger	-14.5	-21.4	-30.6	-61.0	-103.0	-119.6	-177.3	-196.4	-151.6	-133.1
PNB (aux prix du marché)	772.7	971.9	1 225.4	1 440.1	1 747.4	2 182.1	2 638.4	3 327.5	4 268.8	5 067.0
	(24.8)	(25.8)	(26.1)	(17.5)	(21.3)	(24.9)	(20.9)	(26.1)	(28.3)	(18.7)

Note : Les taux de croissance annuels sont indiqués entre parenthèses; dans le cas de la formation de stocks et de la balance extérieure, il s'agit des contributions à la croissance du PIB.

Sources : 1978-1985: OCDE, *Comptes nationaux*; INE. 1986-1987: estimations, Département central de planification; Banque du Portugal.

Tableau B. **Emploi du produit intérieur brut, aux prix constants de 1977**

En milliards d'escudos

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Consommation privée	441.4	440.5	457.7	466.4	476.2	471.4	457.3	461.8	494.3	528.0
Consommation publique	91.7	97.5	105.2	108.1	111.2	114.2	117.0	119.0	120.2	122.6
Formation brute de capital fixe	177.6	173.7	188.7	198.3	204.0	188.7	154.8	150.1	164.4	197.6
Demande intérieure finale	710.7	711.7	751.5	772.8	791.4	774.3	729.0	731.0	778.8	848.1
	(0.9)	(0.1)	(5.6)	(2.8)	(2.4)	(-2.2)	(-5.8)	(0.3)	(6.5)	(8.9)
Formation de stocks	12.0	33.4	42.6	44.8	47.3	8.8	6.0	11.5	20.8	33.4
	(-0.6)	(3.3)	(1.3)	(0.3)	(0.3)	(-5.2)	(-0.4)	(0.8)	(1.2)	(1.6)
Demande intérieure totale	722.7	745.1	794.1	817.6	838.7	783.1	735.1	742.5	799.6	881.5
	(0.4)	(3.1)	(6.6)	(3.0)	(2.6)	(-6.6)	(-6.1)	(1.0)	(7.7)	(10.2)
Exportations	130.4	165.7	173.2	168.0	178.1	207.8	237.3	263.4	281.9	313.2
Importations	206.1	224.0	247.5	256.7	270.5	247.0	240.3	249.7	292.7	369.0
Balance extérieure	-75.7	-58.3	-74.3	-88.7	-92.5	-39.2	-3.0	13.7	-10.8	-55.9
	(2.9)	(2.7)	(-2.3)	(-2.0)	(-0.5)	(7.1)	(4.9)	(2.3)	(-3.2)	(-5.7)
PIB (aux prix du marché)	647.0	686.8	719.8	728.9	746.2	744.0	732.0	756.2	788.8	825.7
	(3.4)	(6.1)	(4.8)	(1.3)	(2.4)	(-0.3)	(-1.6)	(3.3)	(4.3)	(4.7)

Note : Les taux de croissance annuels sont indiqués entre parenthèses; dans le cas de la formation de stocks et de la balance extérieure, il s'agit des contributions à la croissance du PIB.

Sources : 1978-1985: OCDE, *Comptes nationaux*; INE. 1986-1987: estimations, Département central de planification; Banque du Portugal.

**Tableau C. Produit intérieur brut, par branche d'activité**  
En milliards d'escudos et pourcentages de variation

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<b>Aux prix courants</b> (Milliards d'escudos)										
Agriculture, sylviculture et pêche	94.0	115.0	129.9	134.6	162.9	183.3	234.4	281.2	354.5	427.7
Industrie <sup>1</sup>	214.3	284.5	376.4	449.3	521.0	647.4	824.5	1 030.7	1 281.1	1 496.8
Electricité, gaz et eau	16.5	20.0	26.5	16.1	33.0	57.3	91.6	123.0	154.4	178.7
Construction	58.8	65.4	88.9	113.0	149.5	175.2	166.8	200.4	245.5	300.6
Services	432.9	531.4	676.1	841.6	1 061.3	1 331.3	1 598.0	2 015.8	2 504.8	3 074.8
<i>dont:</i> Administration publique	87.7	108.5	144.7	176.7	214.7	269.1	327.3	410.3	491.5	558.8
Commerce	147.9	188.4	234.9	280.2	357.4	445.8	522.4	670.5	847.7	1 019.0
Sous-total	816.5	1 016.3	1 297.8	1 554.6	1 927.7	2 394.5	2 915.3	3 651.1	4 540.3	5 478.6
<b>PIB (aux prix du marché)</b>	<b>787.3</b>	<b>993.3</b>	<b>1 256.1</b>	<b>1 501.1</b>	<b>1 850.4</b>	<b>2 301.7</b>	<b>2 815.7</b>	<b>3 523.9</b>	<b>4 420.4</b>	<b>5 200.1</b>
<b>Aux prix de 1977</b> (Pourcentages de variation)										
Agriculture, sylviculture et pêche	6.0	20.6	2.3	-10.6	6.0	-1.4	9.1	8.1	6.5	7.4
Industrie <sup>1</sup>	5.5	6.7	4.2	2.0	-0.8	-1.3	-3.8	2.9	5.0	4.0
Electricité, gaz et eau	1.7	7.4	16.4	-18.3	34.8	11.4	7.9	10.2	6.0	3.0
Construction	12.7	2.9	7.1	4.7	2.0	0.7	-9.4	-5.6	3.5	9.0
Services	4.8	1.1	6.3	3.5	3.1	0.7	-3.4	2.7	5.0	6.5
<i>dont:</i> Administration publique	5.9	6.7	15.3	4.6	4.0	4.9	1.7	3.2	1.2	1.2
Commerce	-1.0	2.5	5.4	1.9	0.9	-3.6	-5.5	1.0	6.8	7.0
<b>PIB (aux prix du marché)</b>	<b>3.4</b>	<b>6.1</b>	<b>4.8</b>	<b>1.3</b>	<b>2.4</b>	<b>-0.3</b>	<b>-1.6</b>	<b>3.3</b>	<b>4.3</b>	<b>4.7</b>

1. Manufacturières et extractives.

Sources: 1977-1981, INE; OCDE, *Comptes nationaux*; 1982-1987, estimations, Département central de Planification.

Tableau D. **Compte d'affectation des ménages**  
En milliards d'escudos

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Rémunération des salariés	410.6	503.8	646.8	790.3	967.3	1 157.1	1 343.4	1 650.2	1 965.3	2 348.8
Revenus de l'entreprise et de la propriété	269.5	366.1	437.4	532.7	687.1	912.5	1 208.2	1 493.8	1 680.5	1 923.4
Transferts internes	81.6	97.1	136.8	176.3	250.0	314.2	390.1	474.0	631.0	182.9
Transferts externes	72.6	121.3	150.1	178.6	215.0	242.0	316.7	353.7	385.1	479.1
<b>Revenu total brut</b>	<b>834.2</b>	<b>1 088.4</b>	<b>1 371.2</b>	<b>1 677.9</b>	<b>2 119.4</b>	<b>2 625.8</b>	<b>3 258.4</b>	<b>3 971.7</b>	<b>4 661.9</b>	<b>3 750.5</b>
Impôts directs	36.8	50.4	60.6	84.6	108.5	155.1	160.4	209.8	216.8	250.0
Cotisations sociales	79.3	96.4	126.4	157.5	205.5	264.0	348.9	426.3	522.3	581.4
<b>Revenu disponible</b>	<b>718.2</b>	<b>941.6</b>	<b>1 184.2</b>	<b>1 435.7</b>	<b>1 805.4</b>	<b>2 206.7</b>	<b>2 749.1</b>	<b>3 335.6</b>	<b>3 922.8</b>	<b>4 581.9</b>
Consommation	535.4	670.3	845.5	1 045.4	1 287.1	1 596.2	1 979.0	2 378.6	2 890.4	3 371.8
Taux d'épargne <sup>1</sup>	25.5	28.8	28.6	27.2	28.7	27.7	28.0	28.7	26.3	26.4
<b>Revenu disponible réel, variation en pourcentage</b>	<b>5.1</b>	<b>4.6</b>	<b>3.6</b>	<b>-0.1</b>	<b>4.3</b>	<b>-2.6</b>	<b>-2.4</b>	<b>1.8</b>	<b>3.6</b>	<b>6.2</b>

1. En pourcentage du revenu disponible.

Sources: Ministère des Finances; Banque du Portugal.



Tableau E. Compte des administrations publiques

En milliards d'escudos

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Recettes courantes	231.9	294.6	387.5	486.4	617.9	852.7	973.3	1 097.0	1 566.8	1 860.3
Impôts directs <sup>1</sup>	48.0	65.5	80.2	112.8	141.7	196.1	233.8	562.4	677.8	762.2
Cotisations sociales	69.8	84.2	109.8	136.4	177.6	228.7	263.5			
Impôts indirects	96.6	118.1	176.5	213.7	261.9	358.1	426.6	485.9	719.9	786.8
Autres recettes courantes	17.5	26.8	21.1	23.6	36.7	69.8	49.4	48.7	169.1	311.3
Dépenses courantes	250.0	308.0	396.0	550.1	714.5	949.6	1 200.9	1 326.5	1 733.8	2 043.0
Dépenses en biens et services	109.7	140.9	161.4	217.6	266.6	333.6	405.5	523.0	611.8	723.0
Subventions	36.1	40.5	60.9	82.7	104.4	158.9	212.8	177.8	170.9	145.5
Intérêts	21.1	28.5	39.3	77.0	101.1	147.0	199.5	237.1	407.7	440.0
Transferts courants	83.1	98.2	134.4	172.8	242.4	310.1	383.1	352.6	543.4	733.7
Epargne courante	-18.1	-13.4	-8.5	-63.7	-96.6	-96.9	-227.6	-229.5	-167.0	-182.7
Recettes de capital	2.1	1.9	1.7	1.6	7.3	6.4	7.7	12.4	37.2	92.9
Dépenses en capital	38.5	49.2	67.7	77.2	102.6	117.9	117.9	194.4	258.4	325.8
Investissement fixe	25.8	36.7	52.1	63.4	62.9	70.3	73.5	94.4	127.7	174.5
Transferts	12.7	12.5	15.5	13.8	39.7	47.6	44.4	100.0	130.7	151.3
Solde global (en pourcentage du PIB)	-54.5 -6.9	-60.7 -6.1	-74.5 -5.9	-139.2 -9.3	-191.9 -10.4	-208.4 -9.1	-337.8 -12.0	-411.5 -11.7	-388.2 -8.8	-415.6 -8.0
Prêts accordés	23.9	18.0	21.1	18.2	25.9	30.9	39.3	37.1	78.0	107.5
Besoin de financement total (en pourcentage du PIB)	-78.4 -10.0	-78.7 -7.9	-95.6 -7.6	-157.4 -10.5	-217.8 -11.8	-239.3 -10.4	-377.1 -13.4	-448.6 -12.7	-466.2 -10.5	-523.1 -10.1

Note : Nouveaux comptes à partir de 1987.

1. Y compris les cotisations sociales, à partir de 1985.

Source : Banque du Portugal, jusqu'à 1984; Ministère des Finances à partir de 1985.

Tableau F. Prix et revenus

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<b>Indices</b>										
Prix à la consommation <sup>1</sup>										
1980 = 100										
Total <sup>2</sup>	69.3	85.7	100.0	120.0	146.8	184.3	238.3	284.3	317.5	347.4
Alimentation et boissons	71.3	90.9	100.0	119.5	148.3	185.5	242.6	285.5	311.6	338.9
Vêtements et chaussures	58.6	72.7	100.0	120.5	139.3	166.9	207.6	256.0	316.0	365.9
Logement	69.9	78.5	100.0	120.4	144.6	186.5	249.6	297.5	329.1	353.3
Divers	69.4	82.2	100.0	120.7	148.1	189.4	236.2	288.8	328.7	358.3
Rémunération dans l'industrie de transformation, 1980 = 100										
Nominale	65.4	79.2	100.0	120.1	144.7	171.7	204.0	247.1	288.6	329.0
Réelle	94.5	92.4	100.0	100.1	98.6	93.2	86.0	87.1	91.0	94.8
<b>Variations en pourcentage</b>										
Prix à la consommation <sup>1</sup>										
Total <sup>2</sup>	22.5	23.6	16.7	20.0	22.4	25.5	29.3	19.3	11.7	9.4
Alimentation et boissons	23.7	27.5	10.0	19.5	24.1	25.1	30.8	17.7	9.1	8.8
Vêtements et chaussures	17.6	24.2	37.5	20.5	15.6	19.8	24.4	23.3	23.5	15.8
Logement	23.5	12.3	27.4	20.4	20.1	29.0	33.8	19.2	10.6	7.4
Divers	21.4	18.6	21.6	20.7	22.7	27.8	24.7	22.3	13.8	9.0
Rémunération dans l'industrie de transformation										
Nominale	15.0	21.1	26.2	20.1	20.5	18.7	18.8	21.1	16.8	14.0
Réelle	-6.1	-2.2	8.2	0.1	-1.5	-5.4	-7.8	1.2	4.5	4.2

1. Continent.

2. Loyers exclus.

Sources: INE; Banque du Portugal; OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

Tableau G. Indicateurs d'emploi<sup>1</sup>

Indices, 1<sup>er</sup> trimestre 1974 = 100

4<sup>e</sup> trimestre 1983 = 100<sup>2</sup>

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Pêche	87.7	77.1	75.9	75.0	68.2	63.1	96.4	95.0	89.6	82.5
Industries extractives	95.7	96.0	93.1	92.8	91.0	87.0	99.7	100.2	95.5	88.8
Industries manufacturières	100.0	100.5	101.7	101.3	99.7	97.1	98.9	97.1	95.6	95.3
Construction	91.7	89.0	88.6	93.6	94.4	89.8	89.5	78.4	72.1	71.4
Electricité, gaz et eau	120.4	129.2	139.5	140.9	143.5	..	102.3	109.9	111.1	112.4
Transports et communications	109.6	107.4	106.7	106.2	105.8	105.5	96.8	92.5	90.8	89.3
Commerce	98.0	98.0	99.1	100.0	99.3	97.2	98.6	95.2	93.3	92.6
Banques, assurances, opérations immobilières	123.9	129.6	146.1	152.7	157.2	161.3	100.2	97.9	94.3	92.3
Services personnels	102.2	103.2	103.6	104.8	106.2	104.6	100.7	100.2	100.4	102.3
<b>Total</b>	100.2	100.3	101.7	102.4	101.5	99.5	98.1	95.1	93.2	92.6

1. Emploi salarié, agriculture et fonction publique exclus.

2. Nouvelles séries à partir du 3<sup>e</sup> trimestre 1983.

Source: Ministère du Travail, Enquête trimestrielle de l'emploi.

Tableau H. Masse monétaire et contreparties

Fin de période, en milliards d'escudos

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<b>Total de la masse monétaire (L)</b>	726.6	996.8	1 345.6	1 730.8	2 190.1	2 637.6	3 365.6	4 295.2	5 250.4	5 984.4
<b>Disponibilités monétaires (M1-)</b>	314.9	391.5	478.6	518.6	601.9	654.0	752.9	966.8	1 305.7	1 466.7
Billets et monnaie en circulation	122.0	142.1	165.2	188.4	219.5	240.1	267.4	319.0	399.3	457.7
Dépôts à vue des particuliers et des entreprises	192.9	249.4	313.4	330.2	382.4	413.9	485.5	647.8	906.4	1 009.0
<b>Disponibilités quasi monétaires<sup>1</sup></b>	411.7	605.3	867.0	1 212.2	1 588.2	1 983.6	2 612.7	3 328.4	3 944.7	4 517.7
<b>Contreparties</b>										
Avoirs extérieurs nets	-18.9	42.3	339.6	411.7	569.0	759.0	1 039.3	1 162.8	1 084.3	1 295.4
Crédit net au secteur public	171.7	251.2	172.3	314.6	486.2	639.5	877.0	1 331.4	1 829.6	2 264.0
Crédit au secteur privé	703.2	852.9	1 077.3	1 348.6	1 681.0	2 065.6	2 469.4	2 731.3	3 070.0	3 206.3
Divers, net	-129.4	-149.6	-243.6	-344.1	-546.1	-826.5	-1 020.1	-930.3	-733.5	-781.3

1. Y compris dépôts des émigrés et bons du Trésor.

Source: Banco de Portugal, *Quarterly bulletin*.

Tableau I. Entrées de voyageurs étrangers, d'après le pays de nationalité  
En milliers de personnes

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<b>Total</b>	3 389.3	5 287.4	6 977.0	7 277.0	7 299.3	8 875.0	9 811.0	11 691.7	13 056.9	16 173.3
<b>Espagne</b>	1 755.2	3 514.8	5 051.1	5 226.9	5 173.3	6 512.6	7 308.8	8 798.2	9 960.2	12 583.3
<b>Royaume-Uni</b>	327.9	399.8	483.9	548.5	570.6	629.5	709.7	880.4	1 069.1	1 204.3
<b>Allemagne</b>	259.3	286.7	300.1	306.6	289.5	355.3	344.0	413.0	430.3	526.0
<b>France</b>	179.6	183.2	237.4	239.0	288.4	327.9	326.6	347.3	350.1	434.8
<b>Pays-Bas</b>	111.1	129.8	127.7	128.7	124.7	156.2	151.9	163.8	171.7	214.2
<b>Etats-Unis</b>	161.5	153.8	135.5	141.7	154.2	186.8	209.4	229.5	149.8	195.1
<b>Italie</b>	72.4	70.1	72.7	68.3	72.5	66.1	71.8	93.4	108.5	134.4
<b>Brésil</b>	45.0	52.1	60.9	64.4	80.2	57.4	60.2	69.2	82.5	71.7
<b>Canada</b>	36.9	40.7	40.3	43.5	42.0	46.8	56.1	70.3	73.8	77.5
<b>Suède</b>	56.3	51.4	62.7	71.3	71.1	65.5	71.5	54.1	69.4	70.1
<b>Belgique</b>	46.9	48.2	45.6	48.4	48.6	61.4	59.1	67.6	67.7	90.3
<b>Suisse</b>	31.7	36.0	40.0	41.3	41.2	46.1	53.2	61.1	66.4	70.6
<b>Autres</b>	305.5	320.8	319.1	348.4	343.0	363.4	388.7	443.9	457.3	501.5

Source : INE, Boletim mensal de estatística.



Tableau J. Commerce extérieur par principaux groupes de produits

En millions de dollars et en pourcentages

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<b>Importations, total (Mn.doll.)</b>	5 142.0	6 528.9	9 270.6	9 787.4	9 540.7	8 256.7	7 975.3	7 649.7	9 454.0	13 965.7
<i>En pourcentage du total</i>										
Produits alimentaires et boissons	13.2	13.7	11.9	13.9	11.3	10.7	11.5	11.0	11.0	10.6
Matières brutes et demi-produits	27.2	31.5	33.9	33.3	35.9	37.1	42.3	39.1	25.0	19.4
Produits manufacturés	59.5	54.7	54.1	52.6	52.6	51.9	46.0	49.6	63.4	69.6
Produits chimiques	12.2	12.2	10.8	9.8	9.2	10.0	9.9	10.2	11.3	10.5
Articles manufacturés classés d'après la matière première	16.1	14.3	15.2	13.0	13.3	12.4	12.0	14.5	17.7	19.2
Machines et matériel de transport	27.7	25.0	24.9	26.5	26.4	26.1	21.1	21.6	29.3	33.9
Articles manufacturés divers	3.5	3.2	3.2	3.4	3.6	3.4	3.0	3.3	5.1	6.1
Articles non classés par catégories	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3	0.2	0.3	0.6	0.3
<b>Exportations, total (Mn.doll.)</b>	2 426.0	3 478.0	4 633.3	4 147.1	4 173.3	4 601.4	5 207.5	5 685.4	7 204.9	9 318.3
<i>En pourcentage du total</i>										
Produits alimentaires et boissons	14.4	12.8	11.2	10.4	9.7	9.6	8.8	7.8	8.2	7.3
Matières brutes et demi-produits	12.2	11.1	16.7	18.4	15.2	15.6	15.2	14.5	12.2	11.9
Produits manufacturés	71.4	74.4	70.9	69.9	73.3	72.6	75.3	76.0	78.4	80.1
Produits chimiques	5.3	6.0	6.2	6.0	8.2	7.5	7.7	7.0	6.1	5.4
Articles manufacturés classés d'après la matière première	34.4	35.5	31.6	31.5	29.9	28.7	28.1	27.7	26.4	25.4
Machines et matériel de transport	13.5	12.3	13.3	12.6	14.0	15.4	17.3	15.6	15.7	16.5
Articles manufacturés divers	18.1	20.5	19.8	19.9	21.1	21.0	22.2	25.7	30.3	32.8
Articles non classés par catégories	2.0	1.8	1.3	1.3	1.8	2.2	0.8	1.7	1.2	0.7

Source: OCDE, *Statistiques du commerce extérieur, Série B.*

Tableau K. Evolution de la structure géographique du commerce extérieur

En milliards d'escudos et en pourcentages

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<b>Exportations, total (Mds.d'escudos)</b>	106.5	176.1	231.6	256.9	331.7	508.6	760.6	971.7	1 082.3	1 289.9
<i>En pourcentage du total</i>										
Pays de l'OCDE	80.9	81.0	80.7	77.5	81.8	82.6	83.8	85.3	88.7	90.9
CEE	58.7	59.5	58.6	56.5	60.9	62.5	61.8	62.5	68.0	70.8
Allemagne	13.1	12.3	13.6	12.5	12.9	13.3	13.7	13.7	14.7	15.4
France	9.0	9.7	10.6	12.6	13.3	13.5	12.4	12.7	15.2	15.8
Italie	5.7	5.9	5.7	4.2	4.8	4.1	4.3	3.9	4.0	3.9
Royaume-Uni	18.2	17.8	14.8	14.4	14.8	14.8	15.4	14.6	14.2	14.0
Espagne	2.2	2.9	3.6	2.8	3.5	4.0	4.4	4.1	6.6	9.0
Autres CEE	10.4	10.9	10.4	9.9	11.5	12.8	11.6	13.4	13.4	12.6
Etats-Unis	7.0	6.1	5.7	5.2	6.2	6.1	8.8	9.2	7.0	6.5
Autres pays de l'OCDE	15.2	15.3	16.4	15.8	14.7	14.0	13.2	13.5	13.7	13.6
Pays non-OCDE	19.1	19.0	19.3	22.5	18.2	17.4	16.2	14.7	11.3	9.1
dont: OPEP	1.4	1.9	0	3.7	2.9	3.5	2.5	2.5	1.6	1.4
Ancienne zone escudo	5.5	5.1	6.0	7.6	5.0	4.5	4.4	3.9	2.2	2.0
<b>Importations, total (Mds.d'escudos)</b>	230.1	331.9	475.5	609.0	754.0	899.3	1 160.6	1 326.5	1 442.5	1 891.3
<i>En pourcentage du total</i>										
Pays de l'OCDE	77.1	73.3	68.5	68.7	69.4	69.6	66.2	67.1	78.3	81.3
CEE	51.4	48.5	45.3	44.9	46.9	44.9	43.0	45.9	63.7	66.4
Allemagne	13.9	12.6	11.7	11.0	11.8	11.4	10.2	11.5	14.2	14.7
France	9.0	8.6	7.3	7.8	8.7	8.2	7.9	8.1	10.1	11.1
Italie	5.5	5.2	5.2	5.4	5.6	5.2	4.7	5.2	7.9	8.7
Royaume-Uni	10.1	9.2	8.7	8.1	7.8	7.6	6.7	7.5	7.5	8.1
Espagne	5.4	5.8	5.5	6.6	6.0	5.1	7.1	7.4	10.9	11.8
Autres CEE	7.5	7.1	6.8	6.1	7.0	7.3	6.4	6.3	13.1	12.0
Etats-Unis	11.8	11.8	11.0	12.0	10.8	14.1	13.5	9.7	7.0	4.9
Autres pays de l'OCDE	13.9	13.1	12.2	11.8	11.7	10.6	9.8	11.5	7.6	10.0
Pays non-OCDE	22.9	26.7	31.5	31.3	30.6	30.4	33.8	32.9	21.7	18.7
dont: OPEP	11.8	14.4	19.3	18.6	19.2	18.5	18.5	17.3	8.4	6.2
Ancienne zone escudo	0.7	1.0	0.5	0.4	0.5	0.5	0.7	1.2	0.8	0.4

Source: INE, Boletim mensal das estatísticas do comércio externo.

Tableau L. **Balance des paiements**  
En millions de dollars

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Exportations, fob	2 379	3 550	4 575	4 088	4 108	4 569	5 177	5 673	7 202	9 268
Importations, fob	4 787	6 182	8 781	9 283	8 941	7 643	7 307	7 177	8 874	12 849
<b>Balance commerciale</b>	-2 408	-2 632	-4 206	-5 195	-4 833	-3 074	-2 130	-1 504	-1 672	-3 581
Solde des services	-53	104	-45	-544	-1 092	-742	-674	-361	-84	250
Voyages	431	695	859	777	609	588	728	901	1 203	1 721
Transports	-129	-114	-194	-147	-282	-200	-192	-184	-134	-373
Revenus du capital	-329	-437	-612	-975	-1 269	-1 066	-1 202	-1 152	-1 014	-932
Opérations gouvernementales	-31	-1	-50	-141	-65	-37	-40	-44	-56	-123
Autres services	5	-39	-48	-58	-85	-27	32	118	-83	-43
Solde des transferts	1 635	2 476	3 000	2 887	2 680	2 171	2 179	2 251	2 915	3 775
<b>Balance des opérations courantes</b>	-826	-52	-1 251	-2 852	-3 245	-1 645	-625	386	1 159	444
Mouvements de capitaux à moyen et long terme	758	813	1 175	1 954	2 582	1 458	1 333	1 109	-315	194
Secteur privé	249	462	770	1 433	1 946	858	835	729	-215	142
Secteur public	509	351	405	521	636	600	498	380	-100	-2
Mouvements de capitaux à court terme et opérations non recensées	228	594	934	750	786	-564	-221	-523	-1 068	1 273
<b>Balance des opérations non monétaires</b>	160	1 355	858	-148	123	-751	487	972	-224	1 911
Opérations à court terme des institutions monétaires privées	-201	-995	-498	42	-15	-310	-289	4	199	-101
<b>Balance des règlements officiels</b>	-41	360	360	-106	108	-1 061	198	976	-25	1 810
Tirages sur le FMI	-53	-41	-102	-55	-43	366	221	-288	0	-254
Divers comptes officiels	201	-253	-335	-9	-103	0	-287	4	-82	-309
Variation des réserves de change (augmentation=-)	-107	-66	77	170	38	695	-132	-692	107	-1 501

Source: Banque du Portugal.

*STATISTIQUES DE BASE :*  
*COMPARAISONS INTERNATIONALES*

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

Unités	Période de référence <sup>1</sup>	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie		
<b>Population</b>																												
Total	Milliers	1987	16 249	7 575	9 868	25 803	5 130	4 932	55 627	61 149	9 998	245	3 542	57 331	122 091	372	14 671	3 284	4 184	10 280	38 830	8 399	6 610	52 010	56 890	243 915	23 410	
Densité au km <sup>2</sup> de superficie terrestre	Nombre		2	90	324	3	119	15	102	246	76	2	50	190	328	143	432	12	13	112	77	19	160	67	232	26	90	
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%		1.4	0.0	0.0	1.0	0.1	0.4	0.4	0.0	0.7	1.0	0.8	0.3	0.7	0.3	0.5	0.3	0.5	0.7	0.2	0.5	2.2	0.1	1.0	0.8		
<b>Emploi</b>																												
Emploi civil net (ECN) <sup>2</sup>	Milliers	1987	7 079	3 297	3 645 (86)	11 954	2 630 (86)	2 414	20 988	25 456	3 601 (86)	117 (86)	1 068 (86)	20 584	59 110	164 (86)	5 135 (86)	1 517 (86)	2 090	4 156	11 370	4 337	3 219 (86)	15 632 (86)	24 987	112 440	..	
dont : Agriculture	% de l'ECN		5.8	8.6	2.9	4.9	5.9	10.4	7.1	5.2	28.5	10.3	15.7	8.3	3.7	4.9	10.5	6.7	21.9	16.1	4.2	6.5	55.7	2.4	3.0	..	..	
Industrie	% de l'ECN		26.6	37.7	29.7	25.3	28.2	31.2	30.8	40.5	28.1	36.8	28.7	32.6	33.8	32.9	25.5	28.9	27.0	35.8	32.0	30.2	37.7	18.1	29.8	27.1	..	
Services	% de l'ECN		67.6	53.7	67.4	69.8	65.9	58.4	62.1	54.3	43.4	53.0	55.5	56.8	57.9	63.4	69.6	66.3	42.3	51.8	65.6	55.8	26.2	67.8	69.9	..	..	
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>																												
Aux prix et aux taux de change courants	Milliards de \$ ÉU	1987	193.7	117.2	138.9	410.9	101.3	89.5	879.9	1 117.8	47.2	5.3	29.4	758.1	2 376.5	6.0	213.2	35.1	82.7	36.7	289.2	158.5	171.1	67.4	669.8	4 472.9	61.7 (86)	
Par habitant	\$ ÉU		11 919	15 470	14 071	16 019	19 750	18 151	15 818	18 880	4 719	21 813	8 297	13 224	19 465	16 138	14 530	10 620	19 756	3 761	7 449	18 876	25 848	1 296	11 765	18 338	2 652 (86)	
Aux prix courants <sup>3</sup>	Milliards \$ ÉU	1987	204.9	88.4	116.5	441.5	68.4	63.3	712.2	814.7	63.6	3.8	26.7	702.5	1 609.4	5.5	179.7	35.3	64.5	61.4	337.1	115.7	104.9	220.9	702.5	4 472.9	..	
Par habitant	\$ ÉU		12 612	11 664	11 802	17 211	13 329	12 838	12 803	13 323	6 363	15 508	7 541	12 254	13 182	14 705	12 252	10 680	15 405	6 297	8 681	13 771	158.42	4 247	12 340	18 338	..	
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1987	3.7	1.8	1.5	4.2	2.7	3.2	1.6	2.1	1.4	3.1	2.6	3.9	4.0	2.1	2.1	4.1	2.1	2.9	2.4	2.3	6.0	3.2	3.2	4.3	..	
<b>Formation brute de capital fixe (FBCF)</b>	% du PIB	1987	23.8	22.6	16.3	21.0	18.8	23.5	19.4	19.4	17.4	18.8	17.4	19.9	28.9	22.6	20.3	21.2	28.0	25.3	20.7	19.0	25.2	24.5	17.3	17.3	21.6 (86)	
dont : Machines et autres équipements	% du PIB		11.5 (86)	9.7	7.0 (86)	6.9 (86)	7.8	9.7	8.3	8.4	7.1	6.5	9.4 (86)	10.0	10.5 (86)	9.0 (82)	10.0	13.1 (85)	7.9 (86)	14.7 (81)	6.4 (86)	8.5 (86)	8.8	8.6 (84)	8.1 (86)	7.6	..	
Construction de logements	% du PIB		4.7 (86)	4.6 (86)	3.4	6.4 (86)	4.4	5.5	5.2	5.2	4.6	3.5	4.6 (86)	5.2	5.0 (86)	4.7 (82)	5.2	4.6 (85)	5.0 (86)	6.4 (81)	4.0 (86)	3.8 (86)	16.4 (9)	2.7 (84)	3.7 (86)	5.0	..	
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1987	1.7	2.3	2.0	4.8	6.5	1.9	0.6	1.8	-2.2	1.8	-3.7	2.8	5.3	0.8	4.8	2.0	4.1	-0.7	3.8	3.6	6.0	7.3	4.7	7.0	..	
<b>Taux d'épargne brute<sup>4</sup></b>	% du PIB	1987	20.3	24.1	17.6	18.8	15.5	22.5	19.6	23.9	14.7	15.2	18.6	20.9	32.3	56.5	21.8	20.3	23.4	27.5	21.9	18.0	31.7	24.1	17.2	14.7	..	
<b>Ensemble des administrations publiques</b>																												
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1987	18.2	19.0	16.3	19.5	25.4	20.7	19.1	19.8	19.5	17.7	18.0	16.7	9.6	16.7	16.1	17.6	20.9	14.4	14.4	26.7	12.8	9.1	20.9	18.6	14.3 (86)	
Emplois courants <sup>5</sup>	% du PIB	1987	35.0 (86)	46.6 (86)	51.6 (86)	43.3 (86)	53.4 (86)	38.2	48.4	43.0 (86)	42.9 (86)	27.3 (86)	49.2 (84)	45.2	27.4 (86)	45.3 (84)	54.0 (86)	..	47.8 (86)	37.6 (81)	36.1 (86)	60.0 (86)	30.1	..	42.9 (86)	35.5 (86)	..	
Ressources courantes	% du PIB	1987	34.7 (86)	47.9 (86)	45.0 (86)	39.4 (86)	58.0 (86)	39.6	49.4	44.9 (86)	36.6 (86)	32.1 (86)	43.3 (84)	39.3	31.3 (86)	54.1 (84)	52.8 (86)	..	56.5 (86)	33.3 (81)	35.0 (86)	61.6 (86)	34.5	..	41.6 (86)	31.2 (86)	..	
<b>Apports nets d'aide publique au développement</b>	% du PIB	1987	0.33	0.17	0.49	0.47	0.88	0.50	0.74	0.39	..	0.05	0.20	0.35	0.31	0.10	0.98	0.26	1.09	0.08	0.06	0.88	0.31	..	0.28	0.20	..	
<b>Indicateurs du niveau de vie</b>																												
Consommation privée par habitant <sup>3</sup>	\$ ÉU	1987	7 389	6 535	7 593	10 059	7 236	6 966	7 796	7 374	4 273	9 930*	4 378	7 543	7 623	8 694	7 461	6 236	8 155	4 167	5 521	7 273	9 349*	2 844	7 731	12 232	1 335 (86)*	
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	306 (81)	335 (84)	421 (82)	293	329 (86)	369 (86)	441 (86)	127	431	206 (83)	355 (84)	221 (83)	439 (87)	341	455	382 (86)	135 (82)	252 (86)	377	402	18 (82)	312 (83)	473 (84)	121 (83)	
Postes de téléphones pour 1 000 habitants	Nombre	1985	540 (83)	460 (83)	414 (83)	664 (83)	783	615	614	641 (86)	373	525 (83)	448 (84)	535 (83)	425 (86)	410 (86)	646	622 (84)	166 (83)	381 (86)	890 (83)	1 334	55 (83)	521 (84)	650 (84)	122 (83)		
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	300 (81)	303 (84)	471 (80)	392	370 (86)	394 (86)	377 (86)	158 (80)	303	181 (80)	244 (84)	250 (80)	336 (83)	291	346 (86)	140 (80)	256 (82)	390	337	76 (79)	336 (84)	621 (80)	175 (83)		
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	1.7 (82)	2.8 (84)	1.8 (82)	2.5 (84)	2.3 (86)	2.2 (86)	2.5 (84)	2.8 (83)	2.4 (84)	1.3 (82)	3.6 (82)	1.3 (82)	1.9 (86)	2.2 (84)	2.4	2.2	1.8 (82)	3.4 (86)	2.5	1.4 (84)	1.5 (83)	0.5 (83)	2.0 (85)	1.6 (82)	
Mortalité infantile	Nombre	1985	9.2 (84)	11.0	9.4	9.1 (83)	7.9	5.8 (86)	7.0 (86)	9.1	14.1	5.7	8.9	10.9	5.9 (84)	9.0	9.6 (86)	10.8	8.5 (86)	17.8	7.0 (84)	6.8	6.9	..	9.4	10.4 (86)	31.7 (83)	
<b>Salaires et prix (Accroissement annuel moyen sur 5 ans)</b>																												
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1987	5.7	4.9	3.4	3.6	6.1	8.5	6.4	3.6	17.4	..	8.8	10.5	2.6	..	2.3	7.4	10.2	17.9	10.3	7.6	..	..	8.5	3.1	..	
Prix à la consommation	%	1987	7.0	3.0	3.5	4.2	4.7	5.0	4.7	1.1	19.3	25.7	5.2	7.6	1.1	2.2	1.3	12.6	7.0	17.2	8.5	5.9	2.1	41.6	4.7	3.3	56.3	
<b>Commerce extérieur</b>																												
Exportations de marchandises, fob <sup>6</sup>	Millions de \$ ÉU	1987	26 484	27 084	82 824 <sup>7</sup>	94 320	25 632	19 404	147 936	293 424	6 516	1 368	15 948	116 004	230 220	.. <sup>8</sup>	92 592	7 164	21 804	9 144	33 972	44 388	45 312	10 344	130 632	254 124	11 425	
en pourcentage du PIB	%		13.6	23.0	59.8	22.8	25.3	22.1	16.8	26.2	13.9	25.8	54.8	15.4	9.7	..	43.1	20.1	26.2	25.3	11.8	27.9	26.6	15.7	19.7	5.7	16.3	
accroissement annuel sur 5 ans	%		4.4	11.6	9.6	6.5	11.1	8.2	9.0	10.7	8.7	13.7	14.6	9.6	12.1	..	6.9	3.4	4.4	17.0	10.6	10.6	11.8	12.1	7.7	3.7	2.2	
Importations de marchandises, caf <sup>6</sup>	Millions \$ ÉU	1987	26 964	32 580	82 992 <sup>7</sup>	87 528	25 452	18 828	153 204	227 916	13 116	1 584	13 620	124 596	150 300	..	91 068	7 224	22 428	13 248	48 816	40 596	50 424	14 460	153 768	424 440	12 603	
en pourcentage du PIB	%		13.9	27.7	59.9	21.1	25.1	21.4	17.4	20.4	27.9	29.9	46.8	16.6	6.3	..	42.4	20.2	27.0	36.7	17.0	25.5	29.6	21.9	23.2	9.6	18.5	
accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		2.8	10.8	7.4	9.7	8.8	7.0	6.7	6.5	5.6	10.8	5.9	7.7	..	7.2	4.6	7.8	6.9	9.1	8.0	12.0	9.7	9.1	11.7	-3.1		
<b>Réserves officielles totales<sup>6</sup></b>	Millions de DTS	1987	6 441	6 049	7 958 <sup>7</sup>	5 778	7 153	4 592	26 161	58 846	2 007	221	3 393	23 631	57 925	..	12 818	2 298	10 105	3 047	22 035	5 974	22 283	1 254	30 070	33 657	557	
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio		3.4	2.6	1.4	0.9	4.0	3.5	2.4	3.7	2.2	2.0	3.5	2.7	..	2.0	4.5	6.4	3.3	6.4	2.1</							



## OFFRES D'EMPLOI

### *Département des affaires économiques et statistiques de l'OCDE*

Le Département des affaires économiques et statistiques de l'OCDE offre la possibilité d'exercer une activité stimulante et enrichissante aux économistes s'intéressant à l'analyse économique appliquée dans un environnement international. Son champ d'activité recouvre la politique économique sous tous ses aspects, aussi bien macro-économiques que micro-économiques ; il a par ailleurs pour tâche d'assurer la collecte, le traitement et la diffusion d'une vaste gamme de statistiques comparables sur le plan international. D'un point de vue purement économique, sa fonction essentielle est d'établir, à l'intention de comités composés de hauts fonctionnaires des pays Membres, des documents et des rapports traitant de questions d'actualité. Dans le cadre de ce programme de travail, ses trois principales attributions sont les suivantes :

- Préparer des études périodiques des économies des différents pays Membres ;
- Publier deux fois par an des examens complets de la situation et des perspectives économiques des pays de l'OCDE dans le contexte des tendances économiques internationales ;
- Analyser dans une optique à moyen terme certaines questions intéressant l'ensemble des pays de l'OCDE et, dans une moindre mesure, les pays non membres.

Les documents établis à ces fins, ainsi qu'une grande partie des autres études économiques élaborées par le Département et des statistiques, sont publiés – dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, les *Etudes économiques de l'OCDE*, la *Revue économique de l'OCDE*, la série « Documents de travail » du Département, et toute une gamme de publications à caractère statistique.

Le Département gère un modèle économétrique mondial, INTERLINK, qui joue un rôle important dans l'établissement des analyses économiques et des prévisions semestrielles. L'utilisation de larges bases de données internationales et d'importants moyens informatiques facilite les analyses empiriques comparatives, en grande partie incorporées au modèle.

Le Département regroupe environ 90 économistes et statisticiens confirmés de formation diverse venant de tous les pays Membres. La plupart des projets sont réalisés par de petites équipes et durent de quatre à dix-huit mois. A l'intérieur du Département, les idées et les points de vue font l'objet d'amples discussions, des échanges de vues approfondis ont lieu entre les différents responsables, et tous les administrateurs ont la possibilité de contribuer activement au programme de travail.

### **Qualifications recherchées par le Département des affaires économiques et statistiques**

- a) Savoir utiliser avec une grande compétence les instruments fournis par la théorie micro-économique et macro-économique pour répondre à des questions se rapportant à la politique économique. De l'avis des responsables du Département, cela exige l'équivalent d'un doctorat en économie ou, pour un diplôme d'un niveau moins élevé, une expérience professionnelle étendue dans ce domaine.
- b) Avoir une très bonne connaissance des statistiques économiques et des méthodes d'analyse quantitative ; il s'agit notamment d'identifier les données, d'estimer des relations structurelles, d'appliquer et d'interpréter les principales techniques d'analyse des séries chronologiques, et de tester des hypothèses. Il est essentiel de pouvoir interpréter les résultats de façon judicieuse dans l'optique de la politique économique.

- c) Porter un grand intérêt aux questions de politique économique, aux évolutions économiques et à leur contexte politique et social, et en avoir une bonne connaissance.
- d) S'intéresser à l'analyse des questions posées par les responsables politiques et en avoir l'expérience, afin de pouvoir leur en présenter les résultats de façon efficace et judicieuse. Une expérience professionnelle dans des organismes gouvernementaux ou des instituts de recherche économique constitue donc un avantage.
- e) Etre capable de rédiger de façon claire, efficace et précise. L'OCDE est une Organisation bilingue dont les langues officielles sont le français et l'anglais. Les candidats doivent maîtriser une de ces langues et avoir des notions de l'autre. La connaissance d'autres langues peut aussi constituer un avantage pour certains postes.
- f) Pour certains postes, une spécialisation dans un domaine particulier peut être importante, mais le candidat retenu sera appelé à contribuer à des travaux portant sur une vaste gamme de questions se rapportant aux activités du Département. Par conséquent, à quelques exceptions près, le Département ne recrute pas de personnes possédant une spécialisation trop étroite.
- g) Le Département est tenu de respecter un calendrier très rigoureux et de stricts délais. Par ailleurs, une grande partie de ses travaux sont effectués par de petits groupes d'économistes. Il est donc important de pouvoir collaborer avec d'autres économistes ayant une expérience professionnelle différente et d'effectuer les travaux dans les délais requis.

### **Informations générales**

Le salaire de recrutement dépend du niveau d'études et de l'expérience professionnelle, mais le traitement de base offert au départ est de FF 223 584 ou FF 275 880 pour les administrateurs (économistes), et de FF 320 820 pour les administrateurs principaux (économistes de haut niveau). A ce traitement peuvent s'ajouter des indemnités d'expatriation et/ou des indemnités pour charges de famille selon la nationalité, le lieu de résidence et la situation de famille de l'intéressé. Les engagements initiaux sont d'une durée déterminée de deux à trois ans.

Ces postes sont ouverts aux candidats ressortissant des pays Membres de l'OCDE. L'Organisation s'efforce de maintenir un équilibre approprié entre les agents de sexe féminin et les agents de sexe masculin et entre les ressortissants des différents pays Membres.

De plus amples informations sur les offres d'emploi du Département des affaires économiques et statistiques peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

**Assistant exécutif**  
**Département des affaires économiques et statistiques**  
**OCDE**  
**2, rue André-Pascal**  
**75775 PARIS CEDEX 16**  
**France**

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitæ détaillé en anglais ou en français, doivent être envoyées sous la référence « ECOU » à l'adresse suivante :

**Chef du Personnel**  
**OCDE**  
**2, rue André-Pascal**  
**75775 PARIS CEDEX 16**  
**France**

## WHERE TO OBTAIN OECD PUBLICATIONS OÙ OBTENIR LES PUBLICATIONS DE L'OCDE

### ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.,  
Galería Guemes, Florida 165, 4° Piso,  
1333 Buenos Aires  
Tel. 30.7122. 331.1787 y 331.2391  
Telegram: Hirsch-Baires

### AUSTRALIA - AUSTRALIE

D.A. Book (Aust.) Pty. Ltd.  
11-13 Station Street (P.O. Box 163)  
Mitcham, Vic. 3132  
Telex: AA37911 DA BOOK  
Tel. (03) 873 4411  
Telefax: (03)873.5679

### AUSTRIA - AUTRICHE

OECD Publications and Information Centre,  
4 Simrockstrasse,  
5300 Bonn (Germany)  
Tel. (0228) 21.60.45  
Telex: 8 86300 Bonn  
Telefax: (0228)26.11.04  
Gerold & Co., Graben 31, Wien I  
Tel. (1)5333.50.14

### BELGIUM - BELGIQUE

Jean de Lannoy, Avenue du Roi 202  
B-1060 Bruxelles  
Tel. (02) 538.51.69/538.08.41  
Telex: 63220

### CANADA

Renouf Publishing Company Ltd  
1294 Algoma Road, Ottawa, Ont. K1B 3W8  
Tel. (613) 741-4333  
Telex: 053-4783  
Stores:  
61 Sparks St., Ottawa, Ont. K1P 5R1  
Tel. (613) 238-8985  
211 rue Yonge St., Toronto, Ont. M5B 1M4  
Tel. (416) 363-3171

Federal Publications Inc.,  
165 University Avenue,  
Toronto, ON M5H 3B9  
Tel. (416)581.1743  
Les Publications Fédérales  
1185 rue de l'Université  
Montréal, PQ H3B 1R7  
Tel. (514)954.1633  
Les Éditions La Liberté Inc.,  
3020 Chemin Sainte-Foy,  
Sainte-Foy, P.Q. G1X 3V6,  
Tel. (418)658.3763

### DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service  
35, Nørre Søgade, P.O. Box 21214R  
DK-1016 København K  
Tel. (45 1)12.85.70  
Telefax: (45 1)12.93.87

### FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa,  
Keskuskatu 1, P.O. Box 128  
00100 Helsinki  
Tel. (358 0)12141  
Telefax: (358 0)121.4441

### FRANCE

OCDE/OECD  
Mail Orders/Commandes par correspondance:  
2, rue André-Pascal,  
75775 Paris Cedex 16  
Tel. (1) 45.24.82.00  
Bookshop/Librairie: 33, rue Octave-Feuillet  
75016 Paris  
Tel. (1) 45.24.81.67 or/ou (1) 45.24.81.81  
Telex: 620 160 OCDE  
Telefax: (33-1)45.24.85.00

Librairie de l'Université,  
12a, rue Nazareth,  
13602 Aix-en-Provence  
Tel. 42.26.18.08

### GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Centre,  
4 Simrockstrasse,  
5300 Bonn  
Tel. (0228) 21.60.45  
Telex: 8 86300 Bonn  
Telefax: (0228)26.11.04

### GREECE - GRÈCE

Librairie Kaufmann,  
28, rue du Stade, 105 64 Athens  
Tel. 322.21.40  
Telex: 218187 LIKA Gr

### HONG KONG

Government Information Services,  
Publications (Sales) Office,  
Information Services Department  
No. 1, Battery Park, Central  
Tel. (5)23.31.91  
Telex: 802.61190

### ICELAND - ISLANDE

Mál Mog Menning  
Laugavegi 18, Pósthólf 392  
121 Reykjavík  
Tel. 15199/24240

### INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.,  
Scindia House,  
New Delhi 110001  
Tel. 331.5896/5308  
Telex: 31 61990 AM IN  
17 Park St., Calcutta 700016  
Tel. 240832

### INDONESIA - INDONÉSIE

Pdji-Lipi, P.O. Box 3065/JKT,  
Jakarta  
Tel. 583467  
Telex: 73 45875

### IRELAND - IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers,  
12 North Frederick Street,  
Dublin 1  
Tel. 744835-749677  
Telex: 33550TDCP EI Telefax: 748416

### ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,  
Via Benedetto Forini 120/10,  
Casella Post. 552  
50125 Firenze  
Tel. (055)645415  
Telex: 570466  
Telefax: (39.55)641257  
Via Bartolini 29, 20155 Milano  
Tel. 36.5083  
La diffusione delle pubblicazioni OCSE viene assicurata  
dalle principali librerie ed anche da:  
Editrice e Libreria Herder,  
Piazza Monceterio 120, 00186 Roma  
Tel. 6794628  
Telex: NATEI. I 621427

Libreria Hepfi,  
Via Hepfi 5, 20121 Milano  
Tel. 86.5446  
Telex: (39.2)805.2886

Libreria Scientifica  
Dott. Lucio de Biasio "Aciou",  
Via Meravigli 16, 20123 Milano  
Tel. 80.7679  
Telex: 800175

### JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Centre,  
Landic Akasaka Building, 2-3-4 Akasaka,  
Minato-ku, Tokyo 107  
Tel. 586.2016  
Telefax: (81.3) 584.7929

### KOREA - CORÉE

Kyobo Book Centre Co. Ltd.  
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon  
Seoul  
Tel. (R.F.P) 730.78.91  
Telefax: 735.0030

### MALAYSIA/SINGAPORE - MALAISIE/SINGAPOUR

Information Publications of Malaysia Co-operative Bookshop Ltd.,  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru 59100  
Kuala Lumpur, Malaysia/Malaysia  
Tel. 756.5000/756.5425  
Telefax: 757.3661  
Information Publications Pte Ltd  
Pet-Fu Industrial Building,  
24 New Industrial Road No. 02-06  
Singapore/Singapour 1953  
Tel. 283.1786/283.1798  
Telefax: 284.8875

### NETHERLANDS - PAYS-BAS

SDU Uitgeverij  
Christoffel Plantijnstraat 2  
Postbus 20014  
2500 EA's-Gravenhage  
Tel. (070)78.99.11  
Tel. (070)78.98.80  
Voor bestellingen:  
Tel. 32488 stdu  
Telefax: (070)47.63.51

### NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE

Government Printing Office Bookshops:  
Auckland: Retail Bookshop, 25 Rutland Street,  
Mail Orders, 85 Beach Road  
Private Bag C.P.O.  
Hamilton: Retail: Ward Street,  
Mail Orders, P.O. Box 857  
Wellington: Retail, Mulgrave Street, (Head Office)  
Tel: COVPRNT NZ 31370  
Cubaade World Trade Centre,  
Mail Orders, Private Bag  
Christchurch: Retail, 159 Hereford Street,  
Mail Orders, Private Bag  
Dunedin: Retail, Princes Street,  
Mail Orders, P.O. Box 1104

### NORWAY - NORVÈGE

Narvesen Info Center - NIC,  
Bertrand Narvesens vei 2,  
P.O.B. 6125 Fløistad, 0602 Oslo 6  
Tel. (02)67.83.10/(02)68.40.20  
Telex: 79668 NIC N  
Telefax: (47 2)68.53.47

### PAKISTAN

Mirza Book Agency,  
65 Shahrah Quaid-E-Azam, Lahore 3  
Tel. 66839  
Telegram: "Knowledge"

### PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70-74,  
1117 Lisboa Cedex  
Tel. 347.49.82/3/4/5

### SINGAPORE/MALAYSIA - SINGAPOUR/MALAISIE

See "Malaysia/Singapore." Voir "Malaisie/Singapour."

### SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.,  
Castelló 37, Apartado 1223,  
Madrid-28001  
Tel. 431.33.99  
Telex: 49370 MPLI  
Telefax: 275.39.98  
Libreria Bosch, Ronda Universidad 11,  
Barcelona 7  
Tel. 317.53.08/317.53.58

### SWEDEN - SUÈDE

Fritzes Fackboksforetaget  
Box 16356, S 103 27 STH,  
Regeringsgatan 12,  
DS Stockholm  
Tel. 12387  
Telefax: (08)23.89.00  
Subscription Agency/Abonnements:  
Wennergren-Williams AB,  
Box 30004, S104 25 Stockholm  
Tel. 19937  
Telefax: (08)54.12.00  
Telefax: (08)50.82.86

### SWITZERLAND - SUISSE

OECD Publications and Information Centre,  
4 Simrockstrasse,  
5300 Bonn (Germany)  
Tel. (0228) 21.60.45  
Telex: 8 86300 Bonn  
Telefax: (0228)26.11.04  
Librairie Payot,  
6 rue Grenus, 1211 Genève 11  
Tel. (022)731.89.50  
Telex: 28356  
Madiec S.A.  
Ch. des Palettes 4  
1020 - Renens/Lausanne  
Tel. (021)635.08.65  
Telefax: (021)635.07.80

United Nations Bookshop/Librairie des Nations-Unies  
Palais des Nations, 1211 - Geneva 10  
Tel. (022)734.60.11 (ext. 48.72)  
Telex: 289696 (Attn: Sales)  
Telefax: (022)733.98.79

### TAIWAN - FORMOSE

Good Faith Worldwide Int'l Co., Ltd.  
9th floor, No. 118, Sec.2, Chung Hsiao E. Road  
Taipei  
Tel. 391.7396/391.7397  
Telefax: 394.9176

### THAILAND - THAÏLANDE

Sukhit Siam Co., Ltd., 1715 Rama IV Rd.,  
Samyan, Bangkok 5  
Tel. 2511630

### TURKEY - TURQUIE

Kültür Yayınları İ-Türk Ltd. Sti.  
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat. 21  
Kavaklıdere/Ankara  
Tel. 25.07.60  
Dolmabahçe Cad. No. 29  
Besiktas/Istanbul  
Tel. 160.71.88  
Telex: 43482B

### UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office  
Postal orders only:  
P.O.B. 276, London SW8 5DT  
Telephone orders:  
(01) 873-9090, or  
Personal callers:  
49 High Holborn, London WC1V 6HB  
Tel. 297138  
Telex: 873.8463  
Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh,  
Manchester

### UNITED STATES - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Centre,  
2001 L Street, N.W., Suite 700,  
Washington, D.C. 20036-4095  
Tel. (202)785.6323  
Telex: 440245 WASHINGTON D.C.  
Telefax: (202)785.0350

### VENEZUELA

Libreria del Este,  
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337,  
Edificio Galipan, Caracas 106  
Tel. 951.1705/951.2307/951.1297  
Telegram: Librestre Caracas

### YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Knez Mihajlova 2,  
P.O.B. 36, Beograd  
Tel. 621.992  
Telex: 12466 jk bgd

Orders and inquiries from countries where Distributors have not yet been appointed should be sent to OECD, Publications Service, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur devraient être adressées à : OCDE, Service des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

LES ÉDITIONS DE L'OCDE

2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16

N° 44766

(10 89 23 2) ISBN 92-64-23266-4  
ISSN 0304-3363

•

*IMPRIMÉ EN FRANCE*

# ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

Etudes récentes :

ALLEMAGNE, *JUILLET 1988*  
AUSTRALIE, *JUILLET 1988*  
AUTRICHE, *FÉVRIER 1989*  
BELGIQUE LUXEMBOURG, *FÉVRIER 1988*  
CANADA, *SEPTEMBRE 1988*  
DANEMARK, *AOÛT 1988*  
ESPAGNE, *JANVIER 1988*  
ÉTATS-UNIS, *MAI 1988*  
FINLANDE, *AVRIL 1988*  
FRANCE, *FÉVRIER 1989*  
GRÈCE, *JUILLET 1987*  
IRLANDE, *DÉCEMBRE 1987*  
ISLANDE, *OCTOBRE 1988*  
ITALIE, *JANVIER 1989*  
JAPON, *JUILLET 1988*  
NORVÈGE, *JANVIER 1989*  
NOUVELLE-ZÉLANDE, *AVRIL 1989*  
PAYS-BAS, *MAI 1989*  
PORTUGAL, *JUILLET 1989*  
ROYAUME-UNI, *JUILLET 1988*  
SUÈDE *AVRIL 1989*  
SUISSE, *AVRIL 1988*  
TURQUIE, *AOÛT 1988*  
YOUgosLAVIE, *JUILLET 1988*